Mercure de France (1724)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure de France (1724). 1741/12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
DECEMBRE. 1741.
PREMIER VOLUME.

6. 2mble
1563.
897.

A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLI.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

AVIS.

L'ADRESSE generale eſt à Monſieur MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-inſtamment, quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui ſouhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adreſſes à M. Moreau, qui aura ſoin de faire leurs Paquets ſans perte de temps, & de les faire porter ſur l'heure à la Poſte, ou aux Meſſageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
DECEMBRE. 1741.

PIE'CES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

PARAPHRASE du Pſeaume CXIV.
Dilexi quoniam exaudiet Dominus vocem orationis meæ.

J'Aime, & de mon amour l'eſpérance eſt certaine ;
J'ai mon Dieu pour objet, je l'aurai pour apui ;
Attentive à ma voix, ſa Bonté ſouveraine
Exaucera des vœux qui s'adreſſent à lui.

Quia inclinavit aurem ſuam mihi: & in diebus meis invocabo.

A mes triſtes accens il a prêté l'oreille,
Quand mon ame abatuë imploroit ſon ſecours.
Il peut tout, il me voit, jamais il ne ſommeille;
J'invoquerai ſon Nom, le reſte de mes jours.

Circumdederunt me dolores mortis & pericula inferni invenerunt me; tribulationem & dolorem inveni.

Dans l'horreur du Tombeau j'étois prêt à deſcendre.
Atteint, environné des douleurs de la mort,
Je me voyois réduit à ne plus rien attendre,
Qu'un trait, un dernier trait, qui terminât mon ſort.

Et nomen Domini invocavi. O Domine, libera animam meam.

La Foi fut ma reſſource, & ma bouche mourante
Forma ce peu de mots du reſte de ſa voix:
O Seigneur, délivrez mon ame languiſſante;
Parlez, & que la Mort obéïſſe à vos Loix.

Miſericors Dominus & juſtus, & Deus noſter miſeretur.

Qu'il eſt doux ce Dieu juſte, & pour notre miſere
Que ſon cœur paternel a de tendres égards!
S'il frape, c'eſt l'amour, imitant la colere,
Qui forme en nous des cœurs dignes de ſes regards.

Cuſtodiens

Cuſtodiens parvulos Dominus : humiliatus ſum & liberavit me.

Arbitre ſouverain, jaloux de notre hommage,
De l'homme qui s'abaiſſe, il eſt le Protecteur.
Un humble ſentiment a conjuré l'orage ;
Et le Dieu qui tonnoit eſt mon Libérateur.

Convertere, anima mea, in requiem tuam ; quia Dominus benefecit tibi.

Calme-toi donc, mon ame, & goûte avec ſageſſe
Les douceurs du repos que ton Dieu t'a rendu.
A ſa main bienfaiſante offre ton allegreſſe,
Et chante ſon amour, comme il t'a défendu.

Quia eripuit animam meam de morte, oculos meos à lachrymis, pedes meos à lapſu.

Touché de mes ſoupirs, il me rend à la vie ;
De mes yeux, preſqu'éteints, il arrête les pleurs ;
Il affermit mes pas ; toute crainte eſt bannie ;
Il me fait par ſa grace oublier mes douleurs.

Placebo Domino in regione vivorum.

Mais pourrai-je oublier que dans cette carriere
L'amour ſeul peut me rendre agréable à ſes yeux ?
Du ſéjour des vivans je revois la lumiere ;
Mon cœur ne vivra plus que pour l'Auteur des Cieux.

REMARQUES sur la Letre de M. Clerot, inserée dans le Mercure du mois d'Octobre 1741.

POur ne point abuser de l'indulgence du Public, je raporterai le Texte de cette Lettre simplement, & je n'y ferai que de courtes Observations.

Page 2134. *Ne me seroit il point permis de lui servir de second ?* Ici *second* signifie *adversaire*. Je ne l'avois vû nulle part en ce sens-là.

Je ne croi pas que M. l'Abbé D. F. craigne les troupes auxiliaires. Je ne les crains pas non plus; M. Clerot est aparemment l'Historiographe, dont il est tant parlé dans la dispute présente. Il peut demeurer dans le camp de M. l'Abbé D. F. & attaquer de front ouvert : je ne reculerai pas.

Une tournure de sa façon. Ma façon est fort simple : c'est celle de tous ceux qui se contentent d'exposer nuëment le fabuleux & le chimérique pour le refuter. J'ai extrait les Propositions suivantes de la Dissertation de M. Clerot sur le Pays de Caux : 1°. Qu'il y a eu des Villages du nom de *S. Aubin* long-tems avant la naissance de J. C. & que

ce mot signifioit *le Soleil*: 2°. Que *Talou* est une ancienne Ville du Pays de Caux, fondée par les Phéniciens; & que c'est aujourd'hui la Ville d'*Arques*. 3°. Qu'*Archelles*, Village voisin, est peut-être moins un diminutif d'Arques, que le nom de quelque Heros semblable ou comparable à *Hercule*: 4°. Que le Peuple Phénicien faisoit encore quelque figure dans le Pays de Caux, sous nos Rois de la premiere Race: 5°. Que la Terre d'*Eneval* est dans la même Famille depuis plus de mille ans; ce qui ne remonte pas moins haut que l'an 700. de J. C. c'est-à-dire un demi-siécle, ou environ, avant l'extinction de la premiere Race de nos Rois. N'est-il pas vrai que toutes ces Propositions se trouvent formellement dans la Dissertation de M Clerot? & quelle meilleure *tournure* y avoit-il donc à prendre pour les exposer au décri public, que de les représenter dans toute leur simplicité?

M. D. F. n'auroit peut être pas mal fait de passer comme moi sous silence les fautes de cet Auteur. En effet, pour avoir voulu les relever, il s'est trouvé que ce n'étoit que des fautes prétenduës, & que j'avois raison. A l'égard de M. Clerot, il n'a point gardé le silence, comme il le dit, puisqu'il est l'Historiographe en question. Mais, jusqu'à présent, il n'a pas été plus heureux que M. D. F.

Il y a des fautes réelles dans la Deſcription de la Haute-Normandie, & ils ne les ont aperçuës, ni l'un, ni l'autre ; du moins, malgré l'envie qu'ils avoient d'en avertir le Public, ils n'ont pas mis le doigt deſſus : au-lieu de celles-là, ils ont combattu des chimeres.

Page 2135. *Les moins verſés dans notre Hiſtoire ne s'y ſont point mépris.* Ils ſont à plaindre : ils devoient s'y méprendre avec les plus verſés.

Le murmure de nos Libraires m'en eſt garant. Les Libraires de Province n'achetent qu'à meſure. S'ils vendent peu, ils ont acheté peu ; & il n'y a pas là de quoi murmurer. Peut-être murmurent-ils de ce qu'on leur a fait entendre que le Livre étoit mauvais. Ceux de Paris, à qui on ne donne pas le ton ſi facilement, ne murmurent pas. C'eſt la conſolation de l'Auteur.

Il eſt vrai que ne pouvant pas s'imaginer que les Phéniciens & les Grecs aient pouſſé leurs navigations juſques ſur nos côtes &c. Et de la maniere dont M. Clerot nous a débité l'hiſtoire de ces navigations, y a-t il une ame ſur terre, excepté la ſienne, qui en ſoit perſuadée ? je voudrois bien voir la liſte de ceux qui ſont de ſon avis.

On verra qu'il a eu ſoin de copier le Sçavant Duſouillet, & qu'il en a même adopté

les

les imaginations. J'ai copié Masseville, Oursel, Dusouillet, lorsque j'ai dû le faire, & qu'eux seuls pouvoient m'indiquer les faits, ou les dates que je devois employer. J'ai néanmoins averti que je ne garantissois, ni les uns, ni les autres. Souvent même je les ai refutés. Et à l'égard de Dusouillet en particulier, je ne l'ai presque jamais cité, que pour lui reprocher ses bévûës. Ce n'est point là ce qu'on apelle adopter les imaginatons d'autrui.

Nous lui sommes redevables à l'article de Dieppe, de nous avoir donné la copie de certains Mémoires, qui n'avoient point encore été imprimés. C'est ainsi que les meilleures Histoires sont parvenuës jusqu'à nous. M. Clerot veut il qu'un Historien, pour nous aprendre la verité, tire tout de son propre fonds ou de son imagination, plutôt que de se conformer aux Mémoires mss. qui n'ont pas encore été imprimés, si ceux-ci sont dignes de voir le jour? D'ailleurs est-il bien sûr que je n'aie donné que la *copie* de ces Mémoires? N'en ai-je rien retranché? N'y ai-je rien ajoûté? En ai-je conservé les expressions & le style? Et quand je l'aurois fait, s'ils sont bons, qu'y a-t'il à dire?

Heureux, s'il avoit pû restreindre de même la Coûtume du Pays de Caux aux limites qu'il a trouvé bon de lui donner! Je ne suis ni Ju-

risconsulte, ni Legislateur. Le Pays de Caux existoit avant la Coûtume de Caux ; & cette Coûtume a pû s'étendre, plus ou moins, au dedans ou au dehors des frontieres de cette ancienne Province. A l'égard de la Province même, je n'ai ni l'autorité ni le caractére, nécessaires pour en fixer les bornes. Il s'agit de ses anciennes limites : je les donne par estime : Que M. Clerot ou un autre fasse mieux, j'y consens de tout mon cœur.

S'il a omis la Comté d'Evreux dans sa Description &c. Le Titre de mon Livre joint à la Préface que j'ai mise à la tête du premier Tome, avertit le Public que j'ai l'honneur de lui présenter la *Description Géographique & Historique de la Haute Normandie, excepté du Pays d'Evreux.* M. Clerot lit mon Livre ; il n'y trouve rien sur le Pays d'Evreux, & il apelle cela une *omission.* De bonne foi ! Mais pourquoi veut-il donc malgré moi que je parle du Pays d'Evreux ? Que ne me fait-il compliment au contraire, de ce qu'au-delà de la promesse de mon Titre, j'ai donné la Description du Vexin-François ? Les Critiques ne sont point complimenteurs.

Page 2136. *Il lui auroit été aussi facile de copier M. le Brasseur, qu'il lui a été facile de copier Masseville, Oursel, Dusouillet*, &c. Si j'avois parlé du Pays d'Evreux je n'aurois pas plus copié M. le Brasseur, que je n'ai

n'ai copié Masseville & les autres dans le reste. Masseville & Oursel sont cités deux ou trois fois. Dusouillet n'est cité que pour être réfuté. Farin, son original, & qui a trop perdu entre ses mains, se trouve plus souvent sur les rangs. Tous ensemble néanmoins n'occupent pas plus de cinquante pages de mon Livre; & l'Ouvrage entier en a près de 1600.

Nous ne pouvons lui passer de n'avoir pas fait attention que le Asdans *de Dudon de Saint Quentin ne conviendra jamais à Arques*, &c. Tout ceci n'est qu'une redite inutile: j'y ai suffisamment répondu dans le Mercure de Juillet de cette année. Après tout, je passe bien à M. Clerot de ne pas penser comme M. de Valois: qu'il ait la bonté de nous passer, à M. de Valois & à moi, de ne pas penser comme lui.

Page 2137. *Dans une Compagnie où l'on disoit que cet Auteur avoit transporté l'ancien Piste du bord de la Seine vers Longueville; un Habitant de ce Lieu-là dit ingénûment, qu'on lui auroit bien de l'obligation s'il pouvoit aussi y transferer la Seine.* C'est un bon mot pour mettre dans les *Ana*. Il faudra seulement avertir que la plaisanterie supose que j'ai placé fort mal à popos le Village de Pitres, *Pistæ*, assés près du Pont-de-l'Arche.

Ivetot, que l'Auteur dit avoir pû devenir Royaume par Jean de Bailleul. Ivetot n'a jamais été Royaume ; ainſi il ne l'eſt pas *devenu.* Je ne me ſuis ſervi ni de cette expreſſion, ni d'aucune autre équivalente.

Il a negligé de s'étendre ſur l'ancien Pays de Talou, ſur le Comté de Matrie, &c. Pour m'étendre davantage ſur le Talou, il eût fallu recoûrir aux Phéniciens, & employer ce que M. Clerot en a dit lui-même dans ſa Diſſertation. Je m'en ſuis bien donné de garde. Le Comté de *Matrie* eſt du Pays d'Evreux, qui n'étoit point de mon reſſort. J'ai dit ſur les deux Vexins tout ce que j'ai cru ſçavoir aſſés bien pour en pouvoir parler. Sur tout le reſte, je me ſuis étendu ou borné ſelon mon goût & ſelon mes connoiſſances. Veut on quelque choſe de plus ? il ne faut point le demander à un homme qui ne promet qu'une Deſcription Géographique, nourrie de quelques faits hiſtoriques ; bien entendu que ces faits là doivent être à ſon choix.

C'eſt un vaſte champ, qu'il veut bien me laiſſer défricher. Très-volontiers. Je ne ſuis nullement jaloux des travaux d'autrui. J'avertis ſeulement M. Clerot, qu'une partie de ce champ-là, je veux dire la partie Eccléſiaſtique du Diocéſe de Roüen, a été donnée à un autre, & que l'Ouvrage eſt en très bonne main.

Il

Il ſçait que je lis les anciens Auteurs, & que j'examine avec ſoin les vieux Titres. Je n'en ſçai en verité rien. Je veux pourtant bien le préſumer. Mais M. Clerot n'eſt pas le ſeul qui liſe les Anciens : Il n'eſt pas le ſeul non plus qui ſçache les aprécier. Tel Ancien dit des merveilles dans un endroit, qui ne ſçait ce qu'il dit dans un autre.

Inutilement, au ſurplus, on s'éleveroit ſur les erreurs qui ſe trouvent dans le Dictionaire Topographique de notre Auteur. Pourquoi inſiſter ſur les erreurs de mon Livre, ſans les nommer ? Sont-elles donc en ſi grand nombre qu'on ne finiroit pas ? Mais Thomas Corneille, Baudrand, La Martiniere, n'ont-ils point fait de fautes dans leurs Dictionaires ? Que ne les attaque-t-on auſſi-bien que moi ? Cela eſt admirable ! M. de Valois & moi nous concluons d'un Paſſage de Guillaume de Jumiege, qui met *Aſdans* ſur la Seine, qu'au contraire *Aſdans* eſt la Ville d'Arques : Si nous avons tort, ce qui pourroit bien être, quoique je ſois fort éloigné de le croire, on laiſſe là M. de Valois, & l'on s'en prend à moi ſeul ! Eſt ce toujours un amour bien ſincere de la verité, qui met la plume à la main des Critiques ?

L'attention qu'il a eûë de ſuivre l'ordre du Recüeillé du Diocéſe de Toul, donné par le Pere Benoît, Capucin. Je n'ai jamais ni vû ni lû ce

Livre,

Livre, que je ne connois que de nom. Au reſte, ſi la méthode de cet Auteur eſt bonne, & que ce ſoit en effet la mienne, je me ſçais bon gré de m'être rencontré avec un habile homme. Si elle ne vaut rien, il n'en eût pas coûté davantage à M. Clerot, de nous dire en quoi elle peche.

LE VRAI MERITE,

ODE.

A M. de Clapiers, Marquis de Cabris, en Provence.

Muſe, pourquoi ces fleurs qui décorent ta tête?
Prétens-tu ramener les Graces & les Ris?
Pour qui tous ces atours? quelque ſuperbe Fête
Va-t'elle t'inſpirer des accens inoüis?

⁂

Timide juſqu'ici ſur les bords d'Hypocrêne,
A peine l'on t'y vit cueillir les moindres fleurs;
Auteur de tes tranſports, quelque nouveau Mécène
Vient-il placer tes doigts ſur le Luth de tes Sœurs?

⁂

Je t'entends; les vertus qu'en Clapiers on admire
Font le digne ſujet de ton enchantement;

Mais

Mais comment, jeune encor, pourrois-tu les décrire?
Ignores-tu qu'il faut les peindre noblement?

⁂

Crois-moi, de tes ardeurs réprime la faillie;
Tu ne dois qu'admirer ce mortel glorieux;
Mais que vois-je? où t'emporte une aveugle manie?
Rien ne peut arrêter ton vol audacieux?

⁂

Si tu veux à Clapiers, oubliant ta foibleſſe,
Conſacrer tes accords, juſqu'ici peu connus,
Muſe, ne chante point ſon illuſtre nobleſſe;
Il place la naiſſance au-deſſous des vertus.

⁂

Chante les dons nombreux que d'une main facile
Le Ciel voulut verſer dans ſon ame en naiſſant;
Oüi, c'eſt de lui qu'il tient cette raiſon docile,
Cette ſageſſe ſûre, & ce cœur bienfaiſant.

⁂

Une aimable candeur qui ravit & qui touche,
Reſpire ſur ſon front, regne en tous ſes diſcours;
La ſimple vérité prend pour trône ſa bouche;
Minerve fait de lui l'objet de ſes amours.

⁂

Enchanté des Ecrits de Rome & de la Grece,
Il puiſe dans leur ſein de ſçavantes leçons;

Il chérit l'art charmant que le Dieu du Permeſſe
Au pied du Mont ſacré dicte à ſes Nourriſſons.

A ſes yeux, l'impoſture au langage homicide,
Ne peut de ſes détours voiler l'atrocité ;
L'Injuſtice ne peut, malgré ſon air perfide,
Faire baiſſer les yeux à l'auſtere Equité.

Que l'humble pauvreté ſe préſente ou ſoupire,
Bien-tôt de tendres ſoins briſent ſon joug cruel ;
Parlez, Vaſſaux, parlez, vous qui ſous ſon empire
Goûtez les doux effets d'un amour paternel.

Envain d'un ſort fâcheux l'effrayante colere
Prétendroit vous ſoûmettre à ſes coups douloureux ;
Il vient ; l'orage fuit ; le Soleil vous éclaire ;
Et ſes immenſes dons font un Peuple d'heureux.

Pourſui, Muſe, pourſui ; mais quoi ! déja ta Lyre
Sur un ſi beau Sujet eſt prête à ſe laſſer ?
D'une Muſe qui t'aime excuſe le délire,
Marquis, tu la verras bien-tôt recommencer.

Ch. Vidal, *de Cabris, en Provence.*

DIS-

DISCOURS sur ces paroles du Chap. I. des Proverbes : *Sapientia foris prædicat, in plateis dat vocem suam.*

LA Philosophie Payenne s'aplaudit d'avoir formé des Sages ; mais ces Sages usurpoient ce Titre fastueux, loin de le mériter. Les connoissances dont ils se glorifioient n'étoient que des rayons de la Sagesse suprême, qui enseigne intérieurement tous les hommes, & qui est le Soleil des Esprits. Elle n'a pas permis que les tenebres fussent si épaisses & si universelles parmi les hommes ; que le retour à la veritable Religion fût entierement fermé : Elle a conservé dans les Payens des semences de vertu, capables de les rapeller un jour à la sainteté de l'Evangile.

Ces prétendus Sages auroient plus sûrement discerné le vrai d'avec le faux ; & épuré les motifs de leurs actions, s'ils avoient toujours consulté cette raison universelle, cette Sagesse primitive qui est Dieu même, & qui par les ouvrages de la création avoit parlé distinctement aux hommes.

Mais le peché, obscurcissant leur esprit & corrompant leur cœur, rendit son langage

presque

presque inintelligible. Dès-lors, les leçons de la Sageſſe furent oubliées, & quoiqu'elle ſe préſentât par tout aux yeux de l'homme, l'homme aveugle ne la voyoit nulle part. Tous les Etres portoient vainement les marques de la main éternelle qui les avoit formés : les hommes paſſoient leur vie ſans apercevoir cette repréſentation ſenſible de la Divinité.

Les uns ne voyoient dans l'Art merveilleux, qui brille par tout, dans des régles conſtantes, dans les proportions les mieux gardées, qu'une cauſe qui bâtit ſans deſſein, qui renverſe par caprice, qui ſe renouvelle par néceſſité, & qui ne ſe connoît, ni elle-même, ni les ouvrages qu'elle produit. Les autres, toûjours enyvrés de leurs paſſions, ne voyoient qu'elles ; leur eſprit attaché à la terre par des chaînes que la mort ſeule briſoit, ne s'élevoit jamais au-deſſus des ſens ; tout ce Spectacle de l'Univers étoit pour eux, comme s'il n'étoit pas. L'habitude de voir les merveilles qui les environnoient, rallentiſſoit l'impreſſion qu'elles auroient dû faire ſur leurs eſprits. Ils demeuroient diſtraits au milieu des plus grands ſujets de refléxions, & par cette diſtraction, ils étoient conduits à l'ingratitude.

La Sageſſe, voyant que l'homme, ce chef-d'œuvre de ſes mains, ne tendoit plus à la fin pour laquelle il avoit été créé, devoit le détruire

rruire ou le réformer. S'arrêtant à ce der-
r parti, elle vint parmi nous pour nous
ſtruire de nouveau.

Diviſion. Elle enſeigne donc au dehors par
ouvrages qu'elle a créés, & par la Reli-
on qu'elle établit.

I. Partie. La vûë de la Nature eſt une
héologie naturelle, où la Sageſſe nous fait
tendre ſes leçons. Dieu l'a renduë viſible,
tte Sageſſe, dans chacun de ſes Ouvrages.
n voit par tout un deſſein dans l'Ouvrier,
ellein incompatible avec le hazard, qui eſt
ne cauſe aveugle & néceſſaire, qui ne pré-
are, qui n'arrange, qui ne choiſit rien &
ui n'a ni volonté, ni intelligence. Par tout
n voit un aſſemblage de moyens choiſis ex-
rès pour parvenir à une fin préciſe. Tous
es Etres qui nous environnent ſont propres
nous inſtruire. Les uns par un caractére de
onté, nous invitent à aimer le Créateur:
es autres par un apareil terrible, nous obli-
gent de le craindre.

Que la conſtante harmonie de tant de
Globes lumineux qui roulent ſur nos têtes,
nous inſtruit bien de la Sageſſe du Créateur!
que cet Aſtre brillant qui par ſes mouve-
mens divers eſt le Pere des jours & des ſai-
ſons, qui par ſa chaleur bien-faiſante fait de
la Terre un Jardin de délices, & qui renou-
vellant ſans ceſſe la Nature conſerve le Mon-

de

de, ſeroit propre à exciter notre admiration
ſi nous ne la réſervions pour ce qui eſt ex
traordinaire, & à ranimer notre reconnoi
ſance, ſi l'habitude de joüir de ſes bienfai
ne nous y rendoit inſenſibles! Sa féconde cha
leur ne ſuffiroit point pour fertiliſer les cam
pagnes, s'il étoit plus éloigné de nous, &
elle deviendroit nuiſible, s'il étoit plus voi
ſin de la Terre. Si, dans la même diſtance, il
étoit plus ou moins grand, la Terre ſeroit
elle habitable? Qui eſt-ce qui a placé le So
leil où il eſt, & proportionné ſa chaleur à
nos beſoins? c'eſt la Sageſſe qui ſeule peut
agir avec connoiſſance, & avec choix. La Ter
re ſeroit un ſéjour d'horreur, ſans la lumiére;
mais les hommes tireroient-ils de grands
avantages de la lumiére, ſi les corps ſur leſ-
quels elle tombe n'avoient pas la faculté de
repouſſer & de refléchir les rayons?

Changeons d'objet: quel eſt cet Element
ſi voiſin de nous qui échape cependant à nos
yeux? il aporte à nos ſens les odeurs, les
ſons & la lumiére, il ſert à l'accroiſſement
des Plantes & à la vie des Animaux: c'eſt
l'air qui produit tous ces effets. S'il tend par
ſa force extérieure à détruire notre corps, la
Sageſſe du Créateur opoſe à cette preſſion
une preſſion égale. L'air fait intérieurement un
effort pareil pour déſunir les parties de notre
corps, & la ſeule égalité de ces forces redou-

lles fait notre ſûreté. La même main qui les
réés, pour mettre en action toute la Nature,
sance avec précaution à chaque inſtant la
igue de l'une, par l'activité de l'autre.
ar tout je retrouve la Sageſſe : ces vapeurs,
; exhalaiſons qui s'élevent de la Terre &
la Mer, ces Atômes inſenſibles qui, ſe
niſſant & retombant en pluyes, viennent
iimer la Nature languiſſante, redonnent à
s Campagnes leur ornement & leur féconé, rendent la vie aux fleurs & fourniſſent
nos beſoins les plus preſſans; ne ſont-ce
s de renaiſſans bienfaits qui nous invitent
a reconnoiſſance ? Si les nuages retomïent tout à coup par de groſſes colomnes
au, ils détruiroient tout dans l'endroit de
ir chûte, & le reſte des terres demeuret aride ; les Vents, en les tranſportant dans
lieux ſecs, pour s'y convertir en roſée, en
nye, préviennent ces funeſtes effets.
Paſſons à d'autres merveilles, & tournons
s regards vers la Mer. Quelle agitation ! Ses
ts vont-ils inonder la Terre entiere ? Non,
Element reçoit un frein inviſible ; ſa fur eſt obéïſſante ; tout ſon courroux s'éint au rivage. Un grain de ſable fait recuſes vagues menaçantes. La Sageſſe divine
ir a de ſon doigt tracé des bornes qu'elles
pectent. La Mer eſt le lien de tous les Peus de l'Univers; ſes habitans, ſans ſe détrui-

re, ſe font une guerre qui n'eſt ſuivie d'a
cune trêve. La foibleſſe de ceux-ci eſt com
penſée par leur agilité : la force de ceux
ſuplée au défaut d'adreſſe. Mais pourqu
ces derniers ont-ils de la force pour prend
la proye, ſi la proye a des moyens pour le
échaper ? C'eſt l'effet d'une ſage prévoyan
Par-là chaque eſpece ſe conſerve & peut ſe
vir à couvrir nos tables.

La Terre publieroit-elle moins la Sage
de ſon Créateur ? Là, de clairs Ruiſſeaux pr
menent avec un doux murmure leurs ond
à travers ces charmantes Prairies qu'ils fer
liſent, ici, des riches moiſſons dorent d'im
menſes Plaines. Plus loin je vois ſur ces ria
Côteaux ſe colorer & mûrir un fruit dé
cieux, dont la douce liqueur diſſipe nos ch
grins & répare nos forces épuiſées.

Ne ſemble-t'il pas que la Sageſſe a embe
& enrichi avec une certaine complaiſance
ſéjour deſtiné au Roy de la Nature ? To
ſort du ſein de la Terre ; tout y rentre & rie
ne ſe perd. Les fruits que nous donne cet
Mere commune, deviennent, en ſe corron
pant, la ſource d'une nouvelle fécondité. L
Plantes & les Arbres, que les racines arme
contre les Vents, cherchent, comme par c
petits tuyaux ſouterrains, tous les ſucs deſt
nés à la nourriture de leurs tiges. En laiſſan
tomber leurs fruits, ou leurs graines, ils ſe pr
parer

arent autour d'eux une nombreuſe poſterité.

Si les Animaux qui nous ſont les plus uti-
es, n'évitent point notre préſence, tandis
ue ceux qui nous ſont nuiſibles ſemblent
le leur propre mouvement fuir la compagnie
les hommes, c'eſt pour nous, que les uns &
es autres ont reçû ces diſpoſitions. Je vois
ans les oiſeaux l'impreſſion de la Sageſſe
ui préſide à tous leurs mouvemens, & leur
ient lieu de raiſon. Cette Mere qui doit
conduire aux champs, ſes petits, dès qu'ils
ſeront éclos, va couvrir mon domaine de ſa
poſtérité; & celle qui doit aller chercher elle-
même la nourriture de ſa famille eſt peu fé-
conde, pourquoi? Elle ne pourroit point
ſuffire à élever une famille plus nombreuſe.

Si tout l'Univers nous invite à aimer l'Au-
teur des biens dont nous joüiſſons, les cala-
mités publiques, les tempêtes, les violentes
ſecouſſes de la Terre nous forcent de crain-
dre ſa puiſſance. Tout ſert dans les deſſeins
de la Sageſſe, à notre inſtruction; les inſectes
viennent-ils nous enlever ce que Dieu avoit
libéralement étalé à nos yeux? Ils nous inſ-
truiſent en puniſſant notre ingratitude, en
confondant notre orgueil.

Mais, Grand Dieu, ta Sageſſe qui eſt auſſi
inépuiſable dans la diverſité des Plans de ſes
Ouvrages, que féconde & ſûre dans l'exé-
cution, n'eſt nulle part plus viſible que dans

la formation de l'homme, qui eſt lui-même un ſecond Univers. Il ne voit pas plûtôt le jour qu'il intéreſſe tous les aſſiſtans à ſa conſervation, par des larmes touchantes, qui ſont des priéres que leur fait la Nature pour les porter à le ſecourir. Cette vive tendreſſe de la Mere pour ſon Fils ; cette liqueur bienfaiſante qui eſt la nourriture propre du nouveau né, liqueur qui ſe forme à point nommé dès-que le beſoin l'éxige, ne manifeſtent-t'elles pas une ſageſſe attentive à nos beſoins ?

Quelles merveilles dans le Corps humain ! quelle ſtructure ! quelle proportion avec les objets qui l'environnent ! toutes les Senſations ne ſont-elles pas autant de révelations naturelles ? compoſés d'une ame & d'un corps, ſubſtances qui ne pourroient jamais agir l'une ſur l'autre, ſi la Sageſſe n'avoit établi des Loix qui les rendent mutuellement dépendantes. Nous pouvons par notre eſprit entretenir un commerce avec Dieu, & par nos ſens être unis à tous les Etres qui ſont autour de nous. L'eſprit ſouverain & ſujet du corps, lui communique ſa joye & ſa triſteſſe, & il eſt contraint de s'intéreſſer à ſes beſoins. Ces ſages Loix leur rendent communs leurs plaiſirs & leurs peines. L'eſprit eſt capable de tout connoître, mais à quoi ſerviroit cette capacité admirable, ſi elle étoit ſé-

parée

parée de la curiosité ? La réünion de ces deux
» qualités fait aisément reconnoître la main
» du sage Ouvrier qui n'a rien fait d'inutile.
» Quelle justesse de raports entre les sens
» & leurs objets ! L'œil destiné à guider nos
» pas, est propre à recevoir les images des
» corps extérieurs, & afin que nous puissions
» juger de la distance des objets par leur gran-
» deur aparente, les images grossissent ou di-
» minuent, à mesure qu'ils sont près ou loin de
» nous. Quel raport entre la parole & l'organe
» de l'oüie ! Si l'odorat étoit aussi fin & aussi
» délicat dans les hommes qu'il paroît l'être
» dans certains animaux nés pour la chasse,
» mille distractions partageroient malgré nous
» notre attention. Si les parcelles émanées
» des corps odorans faisoient sur notre cer-
» veau des effets plus sensibles, l'odeur des
» plus doux parfums deviendroit le suplice de
» la tête & du cœur.

Où en serions-nous, si la faim ne nous avertissoit du besoin de manger ? si le goût ne décidoit promptement de la qualité des alimens, bonne ou mauvaise par raport à nous, & si la Sagesse ne nous rendoit agréable l'embarras de manger & de boire ? bien des corps extérieurs détruiroient le nôtre en peu de tems, si la douleur, en nous forçant de nous précautionner contre eux, ne devenoit elle-même notre conservation. Recon-

noiſſons la Sageſſe dans les dons qu'elle nous fait, & dans ceux qu'elle nous refuſe.

Le cœur, tout corrompu qu'il eſt, ne laiſſe pas de porter auſſi des marques de la Sageſſe qui le forma. Tel qu'un précieux Tableau qui défiguré par les injures des tems, offre encore à nos yeux certains traits qui font reconnoître le génie de l'Ouvrier, tel mon cœur, plus grand que l'Univers, à travers ſa renaiſſante ardeur pour des plaiſirs nouveaux, malgré l'expérience qui le dégoûte ſans le détromper, me laiſſe entrevoir la Sageſſe de Dieu qui ne l'ayant créé que pour le ſouverain bien, n'a pas voulu qu'aucun bien terreſtre pût le ſatisfaire. Aurions-nous cherché les biens céleſtes, ſi les terreſtres avoient pû combler nos déſirs ? Si Dieu a voulu punir nos forfaits par nos inquiétudes, c'eſt ſa bonté qui a fourni les armes que ſa Juſtice employe.

Mais pourquoi dans les Hommes cette multitude d'inclinations differentes ? La Sageſſe nous engage par là à nous entr'aider, & à concourir au bien de la ſocieté. Si tous les Sçavans ne s'apliquoient qu'à une même ſcience & les Ouvriers qu'à une ſeule eſpéce d'ouvrages, ne ſerions-nous pas privés d'une infinité de commodités dont nous joüiſſons ? La Sageſſe mit en nous la raiſon, afin qu'elle nous excitât à notre devoir, mais

prévoyant

prévoyant qu'elle ne seroit pas toûjours écoutée, elle voulut que les passions fussent comme le suplément de la raison. En effet, loin de traverser les opérations de l'ame, elles l'empêchent de tomber dans une langueur l'éthargique, elles servent à la remuër & à la faire agir, à éveiller l'entendement, à fortifier la volonté & à rendre tout l'homme vigoureux & attentif dans la poursuite de ses desseins. Sans les passions l'homme seroit oisif, & sans la raison il agiroit sans régle. La vie est une Mer où nous sommes sans cesse emportés par de rapides flots; la raison devient notre Boussole au milieu des orages. Son flambeau peut seul nous guider à travers les écuëils, mais sur ce vaste Océan les mouvemens de nos passions sont des Vents nécessaires.

Du sein des passions, si nous nous apliquons à les perfectionner, on verra sortir les vertus les plus utiles, ainsi que d'un Arbre stérile sortent à l'aide d'une heureuse greffe, des Rameaux fertiles en fruits délicieux. La crainte qui prévoit le mal & qui l'évite, peut devenir prudence: la colére qui s'arme en faveur du bien contre un ennemi, peut se changer en justice. Souvent la crainte de l'infamie réleve le courage des Soldats; la pudeur conserve la pudicité, & l'indignaton arme les Juges contre les criminels. La vertu

 seroit

ſeroit ſans éxercice ſi nous étions ſans paſſion. La force eſt occupée à combattre la crainte, cette vertu ceſſeroit donc d'agir ſi l'homme ceſſoit de craindre. La clémence qui adoucit la colére ne mériteroit aucune loüange, ſi la colére ne nous animoit jamais. Que dirai-je de ce Juge intérieur que la Sageſſe a mis en nous, afin qu'il nous recompenſât par ſon aprobation ou qu'il nous punît par ſes reproches ? Cette voix ſecrette qui nous reprend, qui nous cenſure, eſt la plainte que nous fait entendre la Sageſſe, quand nous outrageons ſes Loix. Ces vives allarmes, ce trouble intérieur que nous éprouvons à l'aſpect du crime, ne ſont que des avertiſſemens qu'elle nous donne pour prévenir notre perte.

Que le ſpectacle de l'Univers eſt propre à attacher notre eſprit par le plaiſir, & à le remplir d'inſtructions, ſoit que nous conſiderions l'aſſemblage & la diſpoſition générale de la Nature, ſoit que nous en éxaminions les beautés dans le détail! Par tout la Sageſſe nous parle & nous inſtruit. Examinons ſi elle fait la même choſe dans la Religion.

II. Partie. Quelque ſenſibles que ſoient les inſtructions de la Sageſſe dans la création du monde, elles le ſont encore d'avantage dans la réformation du Genre-humain : en effet, tandis que tous les hommes ſont aſſis

dans

dans les ombres de la Mort, & que tous les crimes ont des autels, la Sageſſe vient s'unir à la Créature ſans rien perdre de ſa grandeur, comme le Soleil s'unit avec le Nuage où il imprime ſon éclat, ſans rien perdre de ſa gloire. Dès les premiers inſtans de ſa mortelle vie, elle commence ſon ouvrage; oüi, de la Crêche comme d'une Chaire, la Sageſſe incarnée nous prêche le renoncement aux plaiſirs & l'amour de la pauvreté. Toute ſa vie eſt une Prédication continuelle, qui eſt d'autant plus efficace que les exemples devancent les paroles. La fin de la Religion, ſes Myſtéres, ſa Morale, ſes effets, tout annonce la Sageſſe qui l'établit; examinons en détail ces principaux caractéres.

Quel eſt le but que ſe propoſe la Sageſſe dans l'établiſſement de la Religion? c'eſt de mortifier les paſſions & de rétablir les principes de droiture, que la corruption avoit comme étouffés. Un tel deſſein marqué dans toutes les pages des Livres ſacrés, viendroit-il du Démon? Il eſt notre ennemi; de la chair & du ſang? ils ne tendent qu'à ſe ſatisfaire; de la nature? elle ſe laiſſe gagner aiſément, intéreſſée par les plaiſirs que le vice lui fait eſpérer; de la politique? elle regarde avec indifférence les crimes de l'eſprit, qui ne troublent point l'ordre de la ſocieté; de la raiſon? elle ſe laiſſe corrompre par la cupidité de l'orguëil. Il eſt plus

mortifié que toute les autres paſſions par cette Doctrine inſuportable à la Nature : Doctrine qui ôte à l'amour propre ſes perfections chimériques, à la chair ſes plaiſirs illicites & à toutes les paſſions, leur honteux déreglement. Un tel deſſein ne peut venir que de la Sageſſe.

Mais les Myſtéres de la Religion ne manifeſtent pas moins la Sageſſe divine. Il y a dans l'homme deux déreglemens, ſources de tous les autres, l'Orguëil & la Volupté. Comme le meilleur remede contre celle-ci, eſt de mortifier les ſens, en leur refuſant le plaiſir qu'ils recherchent avec tant d'ardeur: il n'eſt point auſſi de plus ſur moyen de guérir l'orgueil, que celui d'humilier l'eſprit en l'affligeant par le ſacrifice qu'on lui demande de ſes vains raiſonnemens. L'homme qui s'étoit perdu pour vouloir tout connoître, doit faire une eſpéce de réparation de ſon crime par un tel ſacrifice. Si les objets de la révelation n'étoient revêtus de quelques ténébres, quelle difficulté, quel mérite y auroit-il à croire? les difficultés qui accompagnent les Miſtéres ſont à l'eſprit, ce que les afflictions ſont au cœur; elles le ſoûmettent: cette admirable proportion entre le mal & le remede, n'eſt-ce pas la Sageſſe qui l'a trouvée?

La Morale chrétienne eſt-elle moins pro-

pre

pre à manifester cette Sageſſe ? Non; il y a un commerce d'erreur entre les deux principales facultés de notre ame, qui fait que le cœur trompe l'eſprit & qu'il en eſt trompé à ſon tour. On ne peut preſque entreprendre de ſatisfaire l'un, ſans augmenter les déſordres de l'autre. Si vous guériſſez l'ignorance de l'eſprit par l'acquiſition des connoiſſances qui lui manquoient, vous enflez le cœur qui s'enorgueillit de les poſſeder. Si vous ſatisfaites ce dernier par l'aſſouviſſement des paſſions qui l'agitent, vous flatez les plus dangereux principes des erreurs qui obſcurciſſent le premier; c'eſt ce qui a fait le mauvais ſuccès de tous ceux qui ont entrepris de regler & de ſatisfaire l'homme. Les uns ont dégradé ſa raiſon, en l'engageant dans la volupté, les autres l'ont enyvré de l'opinion de ſa propre ſageſſe, en donnant trop à ſa raiſon.

Où trouver donc un remede covenable à nos maux ? Dans les conſeils de la Sageſſe. La Religion ſatisfait le cœur ſans corrompre l'eſprit, & elle éclaire l'eſprit ſans corrompre le cœur. Comment cela ? elle ſatisfait celui-ci & le mortifie; elle éclaire celui-là & le confond. L'entendement connoît des vérités ſublimes : mais peut-il s'élever, puiſqu'il ne les connoît que par la révelation, & qu'il reſte convaincu qu'elles ſont audeſſus de ſa por-

tée? Le cœur trouve dans la Religion des objets qui répondent à l'infinité de ſes deſirs. Mais peut-il en être corrompu, puiſque ces biens lui coutent la perte de ſes plus doux attachemens? Ainſi la ſéverité de la Morale & l'obſcurité de la Doctrine, ont de juſtes raports à nos beſoins, & par le plus heureux tempérament la Sageſſe étend les lumiéres de notre eſprit ſans enfler notre cœur, & remplit notre cœur ſans flater nos paſſions.

Les effets de la Religion ſont-ils moins inſtructifs que ſa fin, ſes Miſtéres & ſa Morale? la Sageſſe s'en ſert pour enſeigner ſes voyes. Examinons s'ils ſont propres à nous y faire entrer. Quelle révolution dans l'Univers! Les Idoles ſont partout renverſées, & partout s'élevent les Autels du vrai Dieu; eſt-ce la force, eſt-ce l'éloquence des Miniſtres du Sauveur qui produiſent ces changemens? Non, la Sageſſe a trouvé des moyens plus dignes d'elle & plus propres à la faire reconnoître; elle employe ce qu'il y a de plus foible, afin que ſa force paroiſſe d'avantage. C'eſt par la Croix que Jeſus-Chriſt veut ſe ſoûmettre toute la Terre; il eût partagé ſa gloire avec les moyens, qui euſſent eû plus de raport avec les penſées & les préjugés des hommes. Juſqu'à la naiſſance de la Religion, on n'avoit vû dans le monde qu'une

u'une Societé de perſonnes extérieurement
nies par le lien des Loix civiles, & des de-
rés de proximité, mais intérieurement di-
iſées par les paſſions. Cette diviſion inté-
eure ceſſe enfin, & la Sageſſe forme une So-
eté d'hommes extérieurement diviſés par la
iſtance des tems, des lieux & des condi-
ons, mais intérieurement unis par les liens
'une même Foi, d'une même Eſperance &
'une même Charité.

C'eſt dans cette Aſſemblée d'hommes nou-
:aux que je vois s'accomplir ces anciens
)racles qui promettoient de nous faire voir
Loup paiſſant avec l'Agneau, le Lion bon-
iſſant avec la Brebis, l'Ours & le Léopard
'rant dans nos Prairies avec nos Trou-
:aux. C'eſt dans cette Religion que je trou-
: les vrais Sages qui ſont humbles dans la
'andeur, & pauvres dans les richeſſes, c'eſt
ſeule qui ſoit digne de l'homme & de
ieu en même-tems, c'eſt la ſeule qui ſoit
:empte de défauts, qui rende à la Créatu-
le nom de Créature, & à Dieu celui de
ieu, qui ôte au vice le nom de la vertu &
la vertu le nom de vice; qui faſſe rentrer la
iſon dans ſes droits, qui éclaire la conſ-
ence, qui mortifie les paſſions & qui con-
nde la cupidité, c'eſt enfin la ſeule qui ait
formé le cœur & reglé l'intérieur. Toutes
s autres Religions en ne reformant que les

dehors, ne ſont que les Religions des ſens: Dieu eſt eſprit & verité; le culte qui n'eſt point fondé ſur l'eſprit & la verité, ne peut être agréable à ſes yeux: Si notre Religion réforme l'extérieur, c'eſt parce qu'il ſert à nous faire entrer dans les diſpoſitions intérieures que nous devons avoir. On s'accoûtume à la vertu & l'on en prend les motifs, après en avoir pris les dehors; en agiſſant raiſonnablement on parvient à penſer de même: c'eſt affoiblir les paſſions que leur refuſer tout éxercice. Par quelle inſtruction plus touchante que celle qui reſulte des effets de notre Religion, la Sageſſe pourroit-elle inviter les Infidéles à entrer dans la voye du ſalut?

La Sageſſe nous inſtruit par les Martyrs qui ſe perpetuent en quelque ſorte par la Mort, qui ſouffrent avec joie par la certitude qu'ils ont d'être couronnés après leur vie. Ils ſe reproduiſent dans les tourmens; des cendres d'un Martyr on voit naître mille Chrêtiens, les uns ſont broyés dans le mortier, les autres écraſés par la meule, ceux-ci ſont déchirés par des Courſiers fougueux, ceux-là ſont livrés dans le cirque à des Tigres dévorans. Les Ongles de fer, les Rouës armées de raſoirs éguiſés, l'Huile boüillante, les délices même, épreuve bien plus dangereuſe, ſont mis en uſage pour arracher au joug de la nouvelle Loi une Nation ſainte, une race d'hommes

d'hommes choiſis. Mais c'eſt en vain que l'erreur s'eſt armée : l'Egliſe s'accroît par le Sang de ſes Enfans. Ces véritables Héros vainqueurs des tourmens & des délices, expirent en priant pour ceux qui les font mourir. Leur Foi & leur conſtance inſtruiſent encore tout l'Univers, & la Sageſſe qui les fit vaincre, nous enſeigne par leur exemple à préférer les biens éternels à ceux que le monde peut nous offrir.

Mais nous inſtruit-elle moins par la vie auſtére de tant de ſaints Pénitens, * qui pieuſement ennemis d'eux-mêmes, vivent ſur la Terre comme dans une chair étrangére ? J'en vois qui ſongeant à ne rendre que Dieu témoin de leurs vertus, ont voulu les cacher à tout l'Univers, en cherchant un azile dans des Déſerts affreux. Là, ces Squelettes vivans ne goûtent d'autre plaiſir que celui d'être oubliés du monde, ils cultivent tous les jours la terre, abbreuvée de leurs ſueurs. Ceux-ci roulent leurs corps ſur des pointes de fer : ceux-là arroſent leurs priſons de leurs larmes, ils joignent tous les longs jeunes aux longues priéres : ſi quelque choſe les aſſemble, ce ſont les ſaints Myſtéres & les Loüanges divines ; leurs mets ſont quelques fruits que l'eau ſeule a aſſaiſonnés, leur lit c'eſt le Rocher, leur Priére devance le jour

* *Les Solitaires d'Orient.*

& le jour en finiſſant les voit proſternés & abſorbés dans la Priére. La voix de leur pieté ſe fait entendre ſur toute la Terre. L'odeur de leurs vertus s'étend partout & leur ſuſcite des Imitateurs, qui dociles aux avis de la Sageſſe font revivre les Pauls, les Antoines & les Hilarions. Un Sexe plus foible met entre le monde & lui de plus forts remparts, s'interdit l'uſage des plaiſirs, & dans un corps mortel retrace la vie des Anges. La Sageſſe nous aprend par l'exemple de tant de Vierges chrêtiennes qui ont ſecoüé le joug des plaiſirs & des grandeurs pour ſuivre l'Agneau ſans tache, qu'il eſt plus facile de renoncer aux plaiſirs que de ne pas franchir quand on s'y livre, les bornes preſcrites par la temperance.

Elle nous inſtruit par l'exemple de tous les gens de bien & nous exhorte à ſuivre leurs traces: notre foible vertu trouve en eux des garans contre la cenſure, des chefs contre ſon irréſolution, des Guides contre ſes ténébres. Leur vie eſt une inſtruction plus touchante que les Diſcours, parce qu'on ne parle que par raport aux choſes qu'on veut perſuader aux autres, au lieu qu'on vit par raport à ce qu'on aime, & que ce qu'on aime on le juge meilleur pour ſoi.

Eſt-ce aſſés? elle nous parle & nous inſtruit encore par les méchans même: elle

nous

nous rend précautionnés par les chûtes des autres; elle veut nous en épargner de pareilles, en nous portant à avoüer que nous sommes capables des mêmes égaremens. Elle nous effraye par leurs pertes, afin que nous évitions les déreglemens qui les attirent; elle nous aprend par l'ardeur qu'ils ont pour des biens faux & trompeurs, avec quel empreſſement nous devons chercher les biens véritables. Elle nous inſtruit par l'inutilité des peines qu'ils ſe donnent, puiſque ſoit qu'ils réüſſiſſent, ſoit qu'ils ne réüſſiſſent pas, ils ſont également miſérables.

La Sageſſe enfin nous inſtruit tous les jours par l'organe de ſes Miniſtres; nous aprend la régle de nos mœurs, nous fait connoître nos devoirs, & travaille à nous donner du goût pour la vertu. Quelle eſt la Nation connuë où n'ait point penetré la voix de ces Ouvriers Evangeliques? toute la Terre a retenti du bruit de leurs inſtructions. La Sageſſe qui animoit ces Orateurs ſacrés, veille à notre porte dès le grand matin: une tendre Mere craint bien moins pour ſon Fils, qu'elle ne craint pour nous. Elle nous avertit des précipices que ſouvent nous nous creuſons. Elle nous ordonne, que dis-je? elle nous prie, elle nous conjure de nous en éloigner. Elle nous fait connoître nos véritables interêts, & nous excite par les motifs les plus preſſans à ne pas les trahir.

Le

Le Spectacle de l'Univers, l'œconomie de la Religion, nous retracent ces pieuſes leçons. Puiſqu'elle a daigné ſe communiquer à nous avec tant d'éfuſion, craignons l'abus de ſes bienfaits, écoutons ſes Inſtructions, pour devenir meilleurs, & méritons la gloire d'être ſes Diſciples.

Fili mi, ne obliviſcaris Legis meæ. Prov. Ch. 3.

Ce Diſcours de la compoſition du R. P. Chabaud de l'Oratoire, Profeſſeurde Rhétorique au Collége de Marſeille, a remporté le Prix propoſé pour le jour de S. Louis 1741. par l'Académie Royale de Villefranche, en Beaujolois.

BOUQUET

A M. de la Garde.

Muſe, couronne-toi des plus brillantes fleurs;
Inſpire moi des ſons dignes de cette fête;
Chante un Pere cheri qui regne ſur les cœurs;
Préſente-lui du mien la plus tendre requête,
Et peins-lui mon reſpect des plus vives couleurs.

Peut-être ton ſecours allarme la prudence
Et compromet la gravité

D'une

D'une ſage Divinité
Qui porte dans ſes mains l'Epée & la Balance,
Et qui m'a depuis peu dans ſa Cour arrêté.
Mais, dût-elle punir cette légere offenſe,
Dûſſai-je de Thémis braver l'auſtérité,
Ma Muſe, crains plutôt de garder le ſilence;
Chante avec zele un nom qui doit être chanté.
Si des fleurs du Parnaſſe on fut toujours flaté,
Mon Bouquet à tes ſoins veut devoir ſa beauté;
Aujourd'hui ton ſéjour obtient la préference
Sur un ſéjour plus reſpecté;
Je cede volontiers à la douce influence,
Puiſqu'un Pere eſt ſenſible à l'aimable élégance,
Et qu'en tout tems ſon goût n'a pas moins éclaté
En chériſſant la connoiſſance
D'un talent qui conduit à l'immortalité,
Qu'en excellant dans l'Art qu'il aima dès l'enfance
Et qui fixa ſon choix par ſa ſolidité.

Mais quoi? déja Thémis aprouve ma licence;
Déja chés les neuf Sœurs ſon auguſte préſence
Ramene en leurs Boſquets la modeſte innocence;
L'âge d'or reparoît, l'aimable Vérité,
La Pieté ſa ſœur, l'exacte Probité,
Font briller ici bas leur douce Majeſté.
Le Temple de Thémis ſur ce Mont tranſporté,
Y marque par ces mots ſa ſuprême puiſſance.

» Fuyez, lâches Mortels, follement abuſés,
» Habitans corrompus des rives du Permeſſe,
» Qui de ces bois fameux, reverés dans la Grece,
» Faites d'impurs réduits du Sage mépriſés;
» N'attendez pas qu'une juſte Déeſſe
» Faſſe éclater ſur vous ſa fureur vengereſſe;
» Cachez votre honteuſe ivreſſe
» Loin des ſacrés côteaux d'Hypocrêne arroſés.

La vertu chaſſe ainſi la criminelle troupe,
Qui pour empoiſonner un trop charmant ruiſſeau;
A ſouffert que le vice y vint plonger ſa coupe,
Et troubler à ſon gré le criſtal de cette Eau.

Thémis à ſes deſſeins ne trouvant plus d'obſtacles
Sur le Pinde épuré prononce ces oracles.

» Mortels qui prétendez aux talens ſéducteurs
» De plier, d'amolir, de remuer les cœurs,
» Verrai-je encor le vice, uſant de cette ruſe,
» Corrompre adroitement mille eſprits qu'il abuſe?
» Ah! que de ces beaux lieux je m'éloigne à jamais,
» S'il faut qu'à la vertu votre goût s'y refuſe.
» Devrois-je en ce ſéjour paré de tant d'attraits
» Avoir le bras levé pour punir des forfaits?
» Non ce riant azile offre un plus doux partage;
» Il ſçait favoriſer d'un fils le juſte hommage;
» On lui doit tout le prix des éloges divers

» Il

» Il brille d'un éclat, vainqueur de l'Eloquence;
» Mais il n'eſt point dans l'Univers
» De ſujet plus heureux pour inſpirer des Vers,
» Que l'amour pour un Pere & la reconnoiſſance.

LETTRE écrite par M. D. L. R. à M. le Marquis de B., ſur quelques Sujets de Littérature.

VOus voulez donc, M. abſolument, que je vous diſe encore quelque choſe de curieux ſur la Botanique, & qu'en même ems je ne perde pas de vûë notre illuſtre Maval. A l'égard du premier article, il m'eſt fort aiſé de vous ſatisfaire, & vous m'en fourniſſez vous-même l'occaſion ſans y penſer; oui, M. depuis que vous m'avez fait l'honneur de voir chés moi le *Turban du Mufti*, peint d'après le naturel par M. Blatei, & que vous m'avez paru content de ce petit Tableau, j'ai fait réfléxion qu'il auroit été à propos, lorſque j'en parlai pour la premiere fois dans le Mercure, de ſuivre votre conſeil, qui étoit de le mettre ſous les yeux des Lecteurs par le moyen de la gravûre; car enfin ce fruit eſt d'une forme toute ſinguliere, inconnu juſqu'à préſent parmi nous, & ſans eſpoir de le voir jamais

mais dans nos jardins. Je me ſuis donc, M
déterminé par ces conſidérations à faire gr
ver cette Repréſentation, & les Connoi
ſeurs m'aſſûrent que le Graveur a parfaite
ment bien réuſſi dans l'éxécution. Vous e
jugerez, M. mieux que perſonne par la fig
re que je joins à ma Lettre.

Il ne ſeroit pas ſi aiſé de vous content
ſur le ſecond Article, c'eſt à-dire, de joi
dre encore une fois le ſçavant Malaval à
Botanique, ſi après une exacte recherc
dans les Papiers qui le regardent, je n'avo
trouvé fort heureuſement une Lettre orig
nale de l'illuſtre M. Begon, toute propre
me tirer d'embarras, & à vous ſatisfai
La voici tranſcrite avec toute l'exactitu
requiſe. Elle eſt datée du 2. Août 168
tems auquel M. Begon étoit encore Inte
dant des Galeres à Marſeille, & Conſeil
d'honneur au Parlement d'Aix.

MONSIEUR,

Pour ſatisfaire en partie à ce que vo
m'avez témoigné deſirer de moi, je vo
envoye un Exrait de la Relation manuſcr
de mon voyage à la côte de S. Domingu
dans lequel vous trouverez la Deſcripti
d'un *Palmiſte*, laquelle je m'aſſûre ne vo
ſera pas déſagréable ; mais comme cette R
lation ne parle que du Palmiſte commun
ordinaire, & que vous déſirez que je v

nne auſſi une Deſcription du *Cocos*, qui aſſûrément le plus beau de tous les Ar-es, qui ſont compris ſous le genre des *lmiſtes*; je vous dirai que vous trouverez ns quelques Livres récemment écrits, des eſcriptions de cet Arbre, plus exactes que ce ie je pourrois vous en dire, parce que leurs iteurs y ont travaillé avec aplication ſur Lieux, dans le deſſein de les donner au blic, au lieu que je ne puis vous écrire là-ſſus que les foibles idées que ma mémoire conſervées de ce merveilleux Arbre.

Il n'eſt pas ſi grand que les Palmiſtes com-uns, mais ſon tronc eſt plus gros & mieux oportionné, je n'en ai jamais vû aucun, i m'ait parû avoir plus de 40. pieds de ur ſous la tige, mais je dois vous dire que plus grands de ceux que j'ai vûs n'avoient s plus de vingt ans.

Il tient à la ſurface de la terre par une in-ité de filaments, qui lui ſervent de raci-s & de baze, s'élevant inſenſiblement au-ſſous de la terre, & formant une petite vation, du milieu de laquelle le tronc t, qui eſt droit & très-poli, ſans mouſſe, branches, juſques à une toiſe, ou environ -deſſous de la tige.

Cette Toiſe eſt deſtinée pour l'œnonomie rveilleuſe de la Nature dans la produc-n, & la conſervation des fruits de cet ar-

bre,

bre, dont je vous ferai la deſcription, apr
que je vous aurai dit que ce Tronc eſt d'u
couleur de gris blanc, fort uni & fort bri
lant, & qu'il peut avoir un pied & demi
diametre, & quatre à cinq pieds de circo
ference, lors qu'il eſt élevé au-deſſus de
terre de 14. à 15. pieds.

Il va toujours en diminuant juſques
haut, qui eſt terminé par une pointe, q
eſt environnée par cent ou ſix-vingts *palm*
de trente-cinq ou quarante pieds de long
leſquelles font un effet merveilleux, & re
dent cet arbre un des plus beaux arbres
l'Univers.

Cette Tige pointuë dont je viens de pa
ler, n'a pas la ſolidité du bois, elle eſt co
poſée d'une infinité de feuilles naiſſantes q
ſe dévelopent inſenſiblement, l'une apr
l'autre, de mois en mois; le cœur de ce
Tige étant ce qu'il y a de plus pur dans
ſuc de l'arbre, eſt excellent à manger,
incomparablement meilleur que les cho
de Palmiſtes ordinaires, dont je ne repet
rai pas les uſages, parce que celui-ci n'a ri
de particulier, ſinon qu'à quelque ſau
qu'on le mette, il eſt infiniment meilleur q
le *Palmiſte* commun.

Je vous ai promis de vous faire la D
cription de l'œconomie de la Nature da
la production des Fruits de cet Arbre, c

croiſſ

oiſſent autour du tronc, immédiatement
l-deſſous des branches.

On voit tous les mois paroître de gran-
:s grapes, compoſées d'une infinité de
:urs jaunes dont il y en a beaucoup qui
mbent, & les autres produiſent vingt cinq
trente *Cocos*, pour la parfaite maturité deſ-
nels il faut un an entier. De ſorte qu'il y a
dinairement autour du tronc de cet arbre,
:s fruits de douze âges differens, & autant
eſque qu'il y a de jours en l'an, parce que ces
:urs ne s'épanoüiſſent pas toutes à la fois,
ne défleuriſſent pas toutes le même jour,
nſi chaque *Cocos* eſt d'un âge different
: l'autre, quoi qu'ils ſoient tous rangés
itour du tronc d'un même Arbre, & qu'ils
touchent tous.

Mais comme ce Fruit eſt très-gros & très-
ſant, & qu'il croît dans un Pays où les
nts ſont impétueux, la Nature a pourvû
ſa conſervation, ayant donné à cet Arbre
vertu de produire une grande & forte
oile qui ſort du Tronc, & qui ſoûtient
rtement ces Fruits, enſorte que les vents
peuvent les agiter, ni les faire tomber.

C'eſt une petite merveille de voir de
elle maniere cette Toile eſt fabriquée;
:s qu'on en voit des morceaux; on croi-
t qu'elle auroit été faite ſur le métier, &
e ce ſeroit l'ouvrage de la main des hom-

mes;

mes ; mais celui du Créateur eſt incompa
blement plus parfait & plus admirable.

Je ne vous ferai point la deſcription
Fruit, parce qu'il n'y a rien à préſent
plus commun en France, que les Cabine
des Curieux en ſont pleins, & que j'en
dans le mien de pluſieurs ſortes.

Je ne m'arrêterai pas auſſi à vous décr
ſes vertus & ſes uſages, parce que tout
les Bibliothéques ſont pleines de Livres q
l'ont fait beaucoup mieux que je ne le poi
rois faire.

Je me contenterai de vous dire que ce
petite deſcription, que je viens de vo
faire, doit nous faire connoître, quan
nous n'en ſerions pas convaincus par la fo
que c'eſt l'eſprit de Dieu qui a dicté à Dav
ces belles paroles, *Juſtus ut Palma floreb*
& que David, en parlant du Palmier, a
ſans doute, voulu parler du *Cocos*, qui
celui de tous les Palmiers qui a le plus
raport avec le juſte : car de la même mani
re que le Juſte fait tous les jours de ſa v
de nouvelles actions de vertu, & prodi
des fruits qui ſont ſa gloire, & qui ſerve
infiniment à l'édification du Prochain,
même le *Cocos* produit tous les jours
l'année des Fleurs & des Fruits, qui ſerve
à étancher la faim & la ſoif des homme
& leur fournit des médicamens, des vê
men

iens, des meubles, & toutes les choſes écessaires pour vivre commodément, sai- ement & agréablement.

Lorſque vous voudrez vous-même, M. ous donner la peine de faire la deſcription le toutes les commodités que les hommes irent de cet Arbre, vous y réuſſirez beau- oup mieux que moi, qui n'ai pas comme ous le loiſir de conſulter mes Livres ſur ce u'ils diſent de cet Arbre, dans leſquels ous trouverez qu'on peut en tirer du pain, lu vin, du vinaigre, de l'eau-de-vie, de 'eau, du lait, de l'huile, du baume, des iqueurs & des eſſences de pluſieurs ſortes, lu fruit qu'on peut mettre à toutes ſauces, t une infinité d'autres choſes qui me me- eroient trop loin, ſi je m'y arrêtois davan- age.

Si vous ſouhaitez des éclairciſſemens ur quelque article de cette Lettre, je vous s donnerai bien volontiers, pourvû que ous excuſiez la précipitation avec laquelle vous écris, ayant eû bien de la peine de érober au courant des affaires qui m'acca- lent, le peu de tems qu'il m'a fallu pour atisfaire votre curioſité, & vous aſſurer que ſuis &c.

Je crois, M. avoir tout lieu de me ater que cette Lettre vous aura fait quel- ue plaiſir, je continuerai de rechercher cel-

les

les qui me paroîtront être le plus de votre goût parmi les Papiers que je poſſede, pour vous en faire part dans l'occaſion.

En attendant, permettez-moi de vous faire paſſer de la Botanique à l'Opera; Que contraſte, me direz vous! j'en conviens. Mais je n'ai pas entrepris de garder dans mes Lettres un ordre didactique, & d'avoir égard aux Analogies. Pourvû que j'aye le plaiſir de vous amuſer un peu utilement, cela me ſuffit.

Vous ſçavez, M. qu'au commencement du Regne du Roy, il arriva en France une Ambaſſade ſolemnelle & inuſitée, de la part du Sultan Achmet III. Empereur des Turcs dont étoit Chef Mehemet Effendi, Perſonnage d'un mérite des plus diſtingués. Ce Ambaſſadeur parut charmé de la France & en particulier de tout ce qu'il vit à Verſailles & à Paris. Je ſçus alors qu'une des choſes qui le fraperent le plus, fut l'Opera, & qu'il en avoit fait un Article particulier dans le Journal de ſon Voyage, écrit par lui-même, & deſtiné à être préſenté au Sultan, ſon Maître. Ce Journal a été traduit en François par M. de Fiennes, Secrétaire Interprete du Roy, pour lequel l'Ambaſſadeur avoit une eſtime particuliere. Comme M. de Fiennes eſt depuis long-tems de mes Amis, il a bien voulu me communiquer ſ

Traductio

Traduction, un peu littérale à la verité; mais qui ne rend que mieux l'Original, & qui exprime auſſi mieux le caractere d'eſprit, & le génie de l'Auteur de ce Narré: voici comment il s'exprime au ſujet de ce pompeux Spectacle.

Il y a à Paris un Divertiſſement que les François nomment *Opera*: ils y font voir des choſes ſurprenantes. Ceux qui y vont, ſont, pour la plûpart, Gens de qualité, ou des Perſonnes aiſées. Le Lieu deſtiné pour l'*Opera* eſt proche le Palais Royal. Le jour que nous y allâmes, on nous conduiſit à la Loge du Roy, qui eſt ornée de velours cramoiſi: nous vîmes Monſieur le Regent. Toute la Sale étoit remplie d'hommes & de femmes indiſtinctement. Il y avoit plus de cent ſortes d'Inſtrumens de Muſique. Toutes les ouvertures de la Sale étant fermées, on alluma plus de cent bougies & un nombre infini de chandelles, dont les lumieres multipliées faiſoient briller les dorures des baluſtrades des colomnes, & du Plafond de la même Sale. Il y avoit un grand Rideau peint, qui étoit proche l'endroit où étoient placés les Joüeurs d'Inſtrumens.

Après que les Spectateurs furent placés, & l'heure arrivée, ce Rideau fut tout d'un coup levé, & il parût un magnifique Palais

au devant duquel étoient les Acteurs, avec leurs habits d'*Opera*. Vingt Beautés, qui reſſembloient à des Anges, étoient parmi eux avec leurs Robes & leurs Jupes toutes brillantes, ce qui donnoit un nouvel éclat à l'Aſſemblée.

Les Joüeurs d'inſtrumens joüerent cependant avec beaucoup de juſteſſe, & toutes les Perſonnes qui étoient ſur le Theatre danſerent. On commença enſuite l'*Opera*, qui eſt une Hiſtoire repréſentée au naturel. Toutes les Hiſtoires qui ſont repréſentées à l'*Opera*, ſont imprimées ; il y a trente de ces Hiſtoires imprimées en trente Livres differens, & chaque Hiſtoire a ſon nom & ſon Titre. On ne repréſente qu'une ſeule Hiſtoire dans chaque *Opera*, & cela ſe fait avec tant d'Art, que la choſe repréſentée paroît véritable & réelle.

Le jour que nous y allâmes on repréſenta l'Hiſtoire * d'un Empereur, lequel étant devenu amoureux de la Fille d'un autre Empereur, la demanda en mariage ; mais malheureuſement la Fille aime le Fils d'un autre Empereur. On fit voir au naturel tout ce qui ſe paſſe ſur ce ſujet entre ces Perſonnes diverſement intéreſſées. Par exemple, le jeune Empereur veut aller ſe promener dans les Jardins de la Princeſſe aimée : auſſi-tôt

* *C'étoit l'Opera de Theſée.*

le

le Palais, qu'on voyoit auparavant, dispa-
rût, & nous vîmes à sa place un beau Jar-
din rempli de citroniers & d'orangers. En-
suite on veut prier & implorer quelque se-
cours; un Temple magnifique paroît sou-
dainement à la même place où étoit le Jar-
din; enfin l'Empereur & la Princesse ont
recours à une célébre Magicienne, l'Empe-
reur pour se faire aimer, & la Princesse pour
être délivrée de celui qu'elle n'aime point.
La Magicienne fait paroître plusieurs choses
extraordinaires par l'effort de sa Magie,
comme des feux, des combats d'Infanterie
& de Cavalerie, des hommes qui descen-
dent du Ciel dans des nuages, d'autres qui
volent dans les airs, & plusieurs sortant de
la terre. Le Tonnerre gronda, cent Eclairs
brillerent, & on représenta enfin si-bien les
effets de la Passion de l'Amour, qu'en les
voyant exprimés par les mouvemens de
l'Empereur, par les regards de la Princesse,
& par les differens gestes du Fils de l'autre
Empereur, on ne pouvoit se dispenser de
sentir de l'émotion & de la tendresse. Enfin
nous vîmes des choses si surprenantes & si
extraordinaires, qu'il est impossible de les
croire sans les voir.

Celui qui a inspection sur l'*Opera* est un
homme de distinction, auquel on donne
une somme convenable aux dépenses con-

ſidérables qu'il faut faire pour l'entretien de ce Spectacle, lequel produit un grand revenu.

Eh bien ! Monſieur, que dites-vous de ce Narré ? Je croi qu'il demande quelques réfléxions, vous me ferez part des vôtres ; en attendant je vais vous préparer quelque autre choſe pour entretenir le mieux qu'il me ſera poſſible le commerce littéraire dont il vous plaît de m'honorer.

Je ſuis, Monſieur, &c.

A Paris, le 7. Août 1741.

LE LAURIER ET L'OLIVIER

FABLE.

A Monſeigneur le DAUPHIN.

AUx bords du Pénée un Laurier
Conteſtoit de ſon prix avec un Olivier ;
Ces deux Arbres étoient l'ornement du rivage ;
Mais le Laurier ſe croyoit ſans égal.
Il faiſoit donc à ſon Rival
De tous ſes attributs le pompeux étalage ;
Je ſuis chéri de Mars & d'Apollon ;
Mes rameaux verds ceignent la tête

Du Héros, du fameux Poëte,
Et j'immortaliſe leur nom.
Conſultez les Faſtes antiques,
J'ai couronné les vainqueurs Olympiques.
Notre Olivier, moins fanfaron,
Soûtenoit bien l'honneur de ſon eſpece.
Minerve, diſoit-il, m'a planté de ſa main,
Et je ſuis un préſent divin,
Qu'à l'homme fit cette Déeſſe.
Arbre favori de la Paix,
L'Olivier en eſt le ſymbole;
Et ſans me ſervir d'hyperbole,
Après les dons de la blonde Cérès,
Il n'eſt point de fruits plus utiles
Que ceux de mes rameaux fertiles.
Des Dieux pour les humains j'ai comblé les bienfaits;
Il épuiſa ſa rhétorique;
Ainſi que le Laurier; réplique ſur réplique.
Ce grand débat fut écouté
D'un Fils de Roy. Sa qualité
Le fit prendre pour Juge, & d'ailleurs ſa prudence
Le rendoit propre à tenir la balance.
Il dit à ces Arbres rivaux,
Tous les deux vous me ſemblez beaux;
Et je veux tour à tour dans le Champ de la gloire;
Pour illuſtrer mon nom & vivre dans l'Hiſtoire,

Me couronner de vos rameaux.
Ce Fils de Roy, que peint ma Fable,
Grand Prince, des François l'eſpérance & l'amour,
Eſt votre Image véritable ;
Vous unirez, comme lui, quelque jour
L'Olivier au Laurier, dont la Paix & Bellonne
Vous préparent une Couronne.
Guidé par un Guerrier ſage & plein de valeur,
Digne du haut Emploi commis à ſa prudence,
Vous avez déja la Science
Qui doit faire notre bonheur.
Des Beaux-Arts Amateur,
Par un ſçavant Prélat inſtruit dès votre enfance ;
La Poëſie & l'Eloquence
Auront en vous un Protecteur.
Mais pour ma Muſe quelle gloire !
Vous avez fait écrire au Temple de Mémoire
Un Apologue * heureux, qu'Apollon m'a dicté.
Puis-je eſperer qu'à ce nouvel Ouvrage,
Prince, votre illuſtre ſuffrage
Donne auſſi l'immortalité ?

*LE SOLITAIRE ET L'IMPORTUN,

FABLE de M. Richer.

UN Philoſophe, au retour du Printems,
Se promenant ſeul dans les champs,
S'entre-

S'entretenoit avec lui-même ;
Il prenoit un plaiſir extrême
A méditer ſur les objets divers,
Qu'offroit à ſes yeux la Nature,
Simple en ces Lieux, & belle ſans parure.
Vallons, Côteaux, feüillages verds,
Occupoient ſon eſprit. Un Quidam, d'avanture,
Homme fort déſœuvré, crut que, ſemblable à lui,
Ce Solitaire étoit rongé d'ennui.
Je viens vous tenir compagnie,
Dit-il, en l'abordant : c'eſt une triſte vie
Que d'être ſeul ; ces champêtres objets,
Les Prés, les Arbres ſont muets.
Oüi, pour vous, répondit le Sage,
Mais pour moi ces objets ont chacun leur langage.
Soyez détrompé ſur ce point :
Vous me forcez à vous le dire :
Si je ſuis ſeul ici, beau Sire,
C'eſt depuis que vous m'avez joint.

OBSERVATION de M. Maillart, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, ſur un Sujet de Bibliographie Eccléſiaſtique.

A La Page xliij. de la Préface, qui eſt à la tête du viij. vol. du grand Recueil *Veterum Scriptorum & Monumentorum &c.*

l'Auteur de cette Préface marque qu'il ne ſçait pas que le Traité de Panorme ſur le Concile de Baſle, ait été imprimé. *Tunc*, dit-il, *Panormitanus ſuum de Concilio Baſileenſi Tractatum conſcripſit, qui deinceps* FELICIS, *& ſuorum fuit præcipuum propugnaculum; cui ſingulari Tractatui, hactenus quod ſciam, inedito replicavit* CUSANUS.

Sur quoi il eſt bon d'obſerver que le Traité en queſtion a été imprimé à Lion en l'année 1527. à la fin du Repertoire de Panorme: & à la fin de ſes Conſeils: en voici le titre.

TRACTATUS *elegantiſſimus Domini Nicolai de Tudeſchis, Siculi, Abbatis Monacenſis, Archiepiſcopi Panormitani. S. Q. R. E. Cardinalis editus: in quo poteſtas Conciliorum ac Papæ, arguiſſimè, ampliſſiméque pertractatur.*

REMERCIMENT

A M. LE MONNIER, *Docteur en Médecine, & nommé Procureur Fiſcal en la Haute-Juſtice de Montebourg, en Cotentin.*

MOn Compere (*a*) le Docteur,
Mon Ami, mon Bien-faicteur,
En qui, par une avanture

(a) *Je lui ai nommé un fils, par Procuration reçûë.*

Moins

Moins bizarre qu'on ne croit,
La Médecine ſe voit
Jointe à la Magiſtrature ;
Vrai Docteur, cher LE MONNIER,
Qui ſçus, ce Printems dernier,
Me ſouſtaire au coup perfide
De la Déeſſe homicide,
Sans exiger un denier ;
Docteur, qui, daignant toi-même,
Avec une adreſſe extrême,
Me ſaigner fort à propos,
M'as donné le droit de faire,
Comme l'on dit, le gros dos,
Droit dont je n'abuſe guere ;
Reçois amicalement
Mon juſte remercîment,
A qui ma Muſe engourdie
Par la rude maladie
Dont tu me vis accablé,
Conſacre, avec un grand zele,
Cette premiere étincelle
De ſon feu renouvellé.
Vrai Docteur, je le répete,
Et non point Docteur de nom
Toi, qui du Fils d'Apollon
En ces Lieux es l'Interprete ;
Toi, que de bon cœur je veux,

S'il ſe peut, rendre fameux
Du Midi juſques à l'Ourſe ;
Ami, dont le ſoin courtois
Gratis prolongea ma courſe,
Puiſſes-tu garnir ta Bourſe
D'autant de *Louis*, par mois,
Que dans l'étroit Auditoire
Du Bourg, dont (s'il faut l'en croire)
Cinquante (*a*) Bourgeois hardis
Reconquirent, pleins de gloire
Et juſtement aplaudis,
Un Mai, long (*b*) de bien des toiſes,
Qu'on leur enleva jadis ;
Nos Chicanneurs étourdis,
Te feront oüir de noiſes,
En cinquante Samedis. (*c*)

F. M. Frigot.

(a) *J'adopte ici la Tradition de Montebourg, qui dit que les* Cinquante *Bourgeois en queſtion allerent reconquérir, en plein jour, un Mai, que ceux d'une Ville voiſine leur avoient enlevé nuitamment, & que de là eſt venu le ſobriquet, ou plutôt, le glorieux Titre de* la Cinquantaine, *qu'on donne au même Bourg.*

(b) *On varie un peu ſur cette longueur, mais, en général, on convient qu'elle étoit prodigieuſe.*

(c) *Il y a tous les Samedis, Marché & Juriſdiction à Montebourg. MM. les Officiers de la Haute-Juſtice y ſont Juges de Police & des differends qui ſurviennent, tant dans le même Marché, que dans pluſieurs Foires qui s'y tiennent.*

SUITE

SUITE de la Réponse aux Réflexions de M. de L. sur la Méthode du Bureau Typographique.

J'Ai pris, M. la liberté de dire, que M. de L. soûtient, & répete presque par tout des Propositions fausses, équivoques, captieuses, & des Sophismes de la Méthode vulgaire des Livres, en disant contre la Typographie.

1. *Que sa Méthode est beaucoup plus abrégée & bien plus facile.* Réponse. S'il a voulu dire que son Livre est plus court, plus abrégé que la Bibliotheque des Enfans *in*-4°. & qu'il est plus facile d'y lire, que de lire dans la Leçon CIII. du Livre de la Typographie, on en convient avec lui, mais non pas dans l'autre sens.

2. *Que les Lettres n'ont qu'un nom chacune dans l'Alphabet*, R. Quoi qu'il sçache que les Lettres indéterminées *c*, *g*, *ſ*, *t*, *x*, *y* ont besoin de la double dénomination pour distinguer leur double valeur.

3. *Que l'Auteur du Bureau fait faire un circuit presque aussi grand que celui de la Méthode ordinaire.* R. C'est ici le reproche du Maître à dessiner qui donne d'abord des têtes finies, ou de l'Architecte qui pour bâ-

tir une Maiſon veut la jetter au moule. Je crois qu'il ſuffiroit de raporter les propoſitions ſingulieres du Critique, le Lecteur n'a pas beſoin de ſecours pour en voir la fauſſeté.

4. *Que les mots forgés retardent les Enfans.* R. Voyez la lettre du Mercure de Septembre article 15.

5. *Que c'eſt faute d'avoir réfléchi ſérieuſement ſur la maniere de penſer & d'agir des enfans, qu'on préfere les exercices du Bureau à l'uſage ordinaire des Livres.* R. M. Rollin dans ſon Suplément, page 11. n'a-t'il pas plus réfléchi ſur cette matiere que ne l'a fait M. de L ?

6. *Que la nouveauté d'un Bureau plaira d'abord aux enfans; que dans quatre jours ils en ſeront rebutés.* R. M. de L. peut hazarder toutes ſes prédictions, la Typographie vivante eſt trop bien établie, pour en craindre l'accompliſſement. Que quelques enfans ſe dégoûtent de tout, c'eſt une maladie; mais le Livre de M. de L. guérira-t'il de ce mal ? il peut en riſquer l'expérience. J'ai vû des enfans arroſer de leurs larmes le Livre de M. Py-P. en préſence d'un très-bon Maître, j'aurois tort d'en rien conclure contre le Maître, ni contre la Méthode, je dis ſeulement qu'un livre eſt un livre & l'épouvantail de la premiere enfance.

7 *Que les Livres & les Bureaux ſont indifférens aux enfans, que la ſeule maniére d'enſeigner en fait la difference.* R. M. de L. peut conſulter les Enfans Typographes *de la Pitié*, & de toutes les Ecoles de Typographie, il n'en trouvera pas un qui ne préfere le Bureau & le jeu du Bureau à la croix des Livres.

8. *Que le Livre* (du Critique) *a moins d'épines que le Bureau Typographique.* R. Le Bureau Typographique a des roſes preſque ſans épines qui ſont les délices de la plûpart des enfans. Le Livre de M. de L. a le défaut d'être un Livre contraire au goût de la premiere enfance, quoique très bon pour de grands enfans, & même pour de grandes perſonnes.

9. *Qu'il eſt très-pernicieux de préſenter aux enfans ce qui fait l'objet de leur étude ſous les aparences & ſous la forme de jeu.* R. Pourquoi M. Py-P. de L. apelle-t'il en Latin *ludi Magiſter*, celui qui enſeigne l'enfant ? S. Jerôme conſeille à la Dame Læta de donner à ſa fille des lettres de buis ou d'ivoire, afin qu'elle s'en ſerve pour joüer, & qu'elle s'inſtruiſe en joüant. Ce Pere de l'Egliſe ne croyoit pas ce jeu *pernicieux*, ni le Bureau non plus.

10. *Que les enfans s'accoûtument auſſi bien à ce qui eſt utile qu'à ce qui ne l'eſt pas.* R. On

eſt cependant moins porté au bien qu'au mal depuis l'origine du monde.

11. *Que le Bureau devient inutile par la méthode* de M. de L. R. Il ſe trompe fort, car il eſt utile même ſelon la méthode ordinaire : on peut s'en aller convaincre chés M. Fremy, qui a autrefois travaillé avec feu M. Py-P.

12. *Que les enfans ſçauroient lire & un peu écrire par la méthode* (du Critique) *avant ſeulement que de ſçavoir chercher les lettres dans les logettes du Bureau.* R. Cette ſeule éxagération fera tort à l'Auteur, & peut-être à ſon Livre, dans l'eſprit des gens qui ont vû des enfans de deux à trois ans, non-ſeulement chercher les lettres dans le Bureau, mais encore compoſer ſur la table de ce Bureau les mots qu'on leur dictoit. Les Lecteurs ſenſés & judicieux ſçavent diſtinguer le vrai d'avec le faux, & les éloges outrés & ſuſpects d'avec la pure & ſincere verité Typographique, à laquelle ont toujours rendu juſtice, non-ſeulement feu le dernier Principal du College de Louis-le-Grand, mais encore feu le R. P. Tournemine, & le R. P. Buffier dans le tems même que M. de L. avoit l'honneur d'aller donner des leçons à M. le Comte de B. On pourroit nommer ici bien des Jéſuites vivans, amis, & aprobateurs de la Typographie, mais des raiſons qu'ils n'ignorent point,

point, nous obligent de ne le pas faire.

13. *M. de L. continuë à ſoûtenir que le tems employé à chercher les lettres dans les caſſes du Bureau eſt un tems perdu.* R. M. de L. parleroit autrement s'il ſçavoit que l'enfant Typographe, pour faire une ligne ſur la table de ſon Bureau, en lit ſouvent la valeur de plus de cinquante, en cherchant les cartes dont il a beſoin; s'il cherche, par exemple, le mot *Son* dans la logette du *Pronom Poſſeſſif*, il pourra lire pluſieurs fois dans le paquet de cartes les mots *ſa, ſes, ſiens, ſien, ſienes, ſiene; mon, ma, mien, miene, mienes, mes; ton, ta, tes, tien, tienes, tiene; leur, leurs*, & ainſi des autres, ſans que l'enfant s'aperçoive de ſa lecture.

14. *Qu'il vaudroit mieux employer le tems à faire lire les enfans tout d'un coup dans des Livres ordinaires, & à les faire écrire.* R. Si M. Gaul.... vivoit, il apelleroit cela *Charlatanerie*; le projet eſt beau, hardi, & digne de M. de Val. Mais il s'agit de ſçavoir ſi l'enfant voudra lire & écrire *tout d'un coup* avec l'épouvantail des Livres ordinaires; on ne le ſçait que trop, il ne le veut pas, les Parens & les Maîtres en gémiſſent, & l'enfant puni ſe dégoute des Livres & des Maîtres.

15. *Les enfans ſe fortifieroient infiniment mieux dans la lecture en liſant dans un Livre pendant deux heures, qu'ils ne le pourroient faire*

faire en quatre jours avec les exercices élémentaires du Bureau Typographique. R. M. de L. ne change pas de ton ; quatre jours de Typographie, ſelon lui, ne valent pas deux heures ſur un Livre. Quel plaiſir pour un petit enfant que d'être deux heures ſur le Livre de M. de L. dans lequel il n'y a pas une Image.

16. *A l'égard de l'Ortographe, il eſt certain qu'en copiant ou en écrivant ſans la dictée, ils en aprendroient encore plus dans une heure qu'en un jour par le moyen du Bureau.* R. Voici encore un prodige, une heure ſans la dictée de la Méthode ordinaire, en aprend plus que le Bureau en dictant pendant un jour. D'où vient donc l'ignorance de l'Ortographe dans tant d'Ecrivains publics, dans tant d'Ecoliers au ſortir des Claſſes, & mêmê dans tant de Maîtres qui ont toûjours la plume à la main?

17. *Qu'en liſant & en écrivant ils acquéroient, ſelon la Méthode* (du Critique,) *& en l'eſpace de quelques mois des connoiſſances qu'ils doivent avoir ; ils ſçauroient lire & un peu écrire, au lieu qu'après avoir arrangé les Cartes du Bureau pendant dix ans, il en faudra toujours revenir à les faire lire & écrire à l'ordinaire.* R. La proportion eſt ici bien plus forte, quelques mois l'emportent ſur des dixaines d'années. Il en faudra toujours

venir à la lecture & à l'écriture ordinaire ; la est certain ; faut-il en conclure que tous les Méthodes sont égales ? que tous les ivres sont égaux, & toutes les écritures gales, pour conduire la premiere enfance ? ous les chemins qui conduisent à la Ville e sont pas pour cela de même.

18. *Que plusieurs enfans Typographes avoient é forcés de r'aprendre par l'ancienne Méode pour pouvoir lire dans les Livres, tant est vrai* (continuë le Critique) *que ce Bureau donne peu d'usage.* R. On pourroit faire ne Dissertation sur chaque article de M. de .. on se contente de dire que bien des enans ont le bonheur ou le malheur de passer 'une Ecole à l'autre, de changer de Maître, le Méthode &c. sans qu'on puisse en rien onclure en général pour ou contre. Mais oici ce que l'on peut ajoûter, le Bureau fait ire ce que l'on veut sur la Table ; dans une Leçon un enfant aprend à composer & à ire ; s'il met, par exemple, les mots *paille*, *ille*, *mail*, *péril*, *Milhau*, il voit par là les inq manieres d'exprimer le son du *ill* mouillé, il en distingue les lettres, les sons, & es sillabes que les Maîtres confondent. On continuë ainsi les exercices sur chaque on de la langue, & sur les premieres notions des Arts & des Sciences, voilà le but le la pratique du Bureau, inconnuë à toute

autre

autre Méthode. Un enfant Typographe pe
travailler ſeul à ſon Bureau, il a le plai
d'être Auteur, on voit ſon Ouvrage, on
corrige &c. Que feroit cet enfant ſeul av
un Livre? eſt-il poſſible qu'il y ait ſur la ter
& dans Paris des gens aſſés aveuglés ou aſſ
prévenus, pour douter de la préférence d
Méthodes à la vuë d'un Bureau & d'un e
fant Typographe d'un côté, & de l'aut
d'un enfant les yeux colés ſur ſon Livre? N
Py-P. ſentoit bien la peine des enfans & d
Maîtres, puis qu'il dit pag. 47. qu'en cas
choix, il préféroit la place de *forçat de Galer*
à la claſſe de quantité d'enfans enſeign
ſelon la maniere ordinaire : or l'uſage des L
vres fait partie de la maniere ordinaire, &
les exercices du Bureau, au contraire, ouvre
une nouvelle & agréable route à la premie
enfance.

19 *Ceux qui ſuivent l'uſage du Bureau, e*
ce qui regarde la pratique de l'écriture, ne s'a
perçoivent pas qu'ils en privent leurs éléves
du moins pendant un tems conſidérable, ce q
ne peut que leur être très-pernicieux. R. O
pourroit faire voir à M. de L. de l'écritu
du premier enfant Typographe qui à ſi
ans, & en peu de ſemaines, fit ſous M
NOBLET des progrés étonnans, non-ſeul
ment dans le caractére qu'on lui montroit
mais encore dans le caractére d'impreſſio

qu'c

qu'on ne lui montroit pas ; il faut donc con-
clure que l'imagination instruite dans la pra-
tique du Bureau, donne pour écrire plus de
facilité à la main, que n'en donne la simple
lecture de la Méthode ordinaire des Livres,
ou du Livre de M. de L.

20. *La maniere du Bureau d'arranger des Cartes écrites sur une table n'est pas nouvelle.* R. L'Auteur de la Bibliothéque des enfans a cité un Passage de S. Jerôme, qui conseille à la Dame Læta l'usage des lettres de buis ou d'yvoire, c'est l'équivalent des Cartes ; mais quelqu'ancien que soit ce Passage, il n'en est pas moins vrai que l'usage des Cartes varié à l'infini pour les exercices du Bureau Typographique, est une nouveauté bien plus utile & plus étenduë que l'usage des seuls a, b, c, dans les Livres ou sur des cartes. M. Py-P. fit bien de quitter son exercice des Jeux de cartes abécédiques, dès qu'il s'aperçut que c'étoit en pure perte pour ses enfans. La Typographie au contraire se confirme de plus en plus dans l'utilité des jeux & des exercices indiqués dans la Bibliothéque des Enfans *in*-4°. art. VII. pages 59. & 60. & voilà la difference des fruits de l'une & de l'autre Méthode ; il suffit, à l'exemple de M. l'Abbé D. F. lettre 84. d'admirer l'enfant qui saute de joïe à la table de son Bureau, & de plaindre celui qui gémit, les

yeux

yeux colés malgré lui ſur un Livre, fut-ce le Livre de M. de L. ou de quelque Eſprit Angelique.

21. *Quand les enfans commencent à connoître un peu les lettres & les ſyllabes ſur les cartes, on ne doit pas pour cela abandonner les livres ni les plumes & le papier, au contraire ils en doivent faire le principal objet de leurs études.* R. C'eſt toujours ſupoſer ce qui eſt en queſtion. Un enfant qui lit le caractére manuſcrit ſur des cartes, n'a t'il pas cet avantage par deſſus l'enfant qui ne voit que les lettres de ſon Livre? Entre lire ſur la table du Bureau, ou dans un Livre, il n'y a de difference qu'entre les caractéres, celui du Bureau eſt fort gros, & celui des Livres trop petit. Mais on pourroit de plus retorquer à M. de L. que les enfans mis ſur les Livres élementaires ſont épouvantés de la petiteſſe des caracteres, de la longueur des pages, & encore plus de la groſſeur du volume; & ajoûter qu'ils ne liſent pas ſi-tôt le caractére manuſcrit que les enfans du Bureau; avantage conſidérable outre celui de l'Ortographe qui a gagné bien des gens ſenſés, à la Typographie.

22. *Le Bureau Typographique ne devroit être enviſagé tout au plus que comme un délaſſement & pour varier, & l'on a tort d'écarter les livres & les plumes.* R. Le ſecret du Bureau

Bureau conſiſte à ſuivre le conſeil de Saint Jerôme, de M. Rollin, d'inſtruire en jouant ; le Bureau permet de varier à l'infini & de donner à l'enfant le texte de la ſemaine, du jour & de l'heure qu'on ne trouveroit dans aucun Livre. Le Bureau permet de donner en parcelles & ſur des cartes les mots, les lignes, les phraſes, les pages des Livres à meſure que l'enfant avance : convient-il donc à l'indigente & à l'inſuffiſante Méthode des Livres de vouloir s'enorgueillir auprès de la riche & de l'abondante Méthode Typographique? Le Bureau ne rejette rien, il accepte tous les bons Livres, mais il ſe réſerve le droit d'en faire uſage en tems & lieu. La Méthode vulgaire au contraire ſe plaît dans ſa pauvreté, en un mot dans ſa *galere*, plutôt que de ſe ſoulager, & de ne pas tourmenter les petits enfans. Le Bureau n'écarte les livres & les plumes que pour un tems, & c'eſt pendant ce tems-là que les enfans pleins d'allégreſſe font l'admiration du Public ; heureux ceux qui ont le bonheur de n'être pas forcés d'entrer trop tôt dans la route vulgaire des Livres ! cet article ſeul eſt une pierre de touche qui ſert à juger du génie des Maîtres & des Parens ; les petits eſprits ne voyent pas l'avantage du Bureau, ils demandent d'abord les Livres ; au lieu que les bons eſprits ſont ſatisfaits de voir lire

ſur

ſur des cartes l'écriture qu'on y a miſe, & d'en voir pratiquer l'Ortographe.

23. *La Méthode du Bureau n'eſt pas encore parvenuë au point de préciſion & d'abrévia-zion de la Méthode* (du Critique) *qui eſt bien plus promte, & bien plus facile.* R. Il eſt ſûr que la Méthode Typographique n'eſt pas arrivée au point de perfection que la ſuite des tems pourra lui donner, quand il y aura un plus grand nombre de bons Maîtres; mais il n'y aura jamais de juſte comparaiſon, ni de paralelle à faire entre la Méthode du Bureau, & celle des ſeuls Livres dans la premiere enfance.

24. *On gagne*, dit-il, *en ſuivant ſa Méthode, la pratique de la lecture & de l'écriture.* R. Je ne vois pas comment M. de L. ſupoſe le Bureau privé de ce double avantage, puiſqu'il n'y a point d'Ecolier ſortant des Colleges qui puiſſe lire auſſi-bien que les enfans Typographes, ni d'enfans de la Méthode des Livres, qui ait acquis pour l'écriture plus de diſpoſition que les enfans du Bureau. M. NOBLET, Maître à écrire, M. BOUCHAR, Homme de Lettres, Maître Ecrivain Juré, & Maître de Typographie en Ville, Mlle MARION, la meilleure Maîtreſſe de Typographie, & fille de Maître à écrire, pourront être conſultés là-deſſus, de même que les Parens qui leur confient leurs enfans.

fans. En ſuivant la bonne Méthode du
reau, on gagne non-ſeulement la lecture,
rtographe & l'écriture, mais encore les
emieres notions des Arts & des Sciences;
enfans acquiérent des idées, ils aprennent
aiſonner plus juſte, & à devenir plûtôt
les à la Societé civile.

25. M. de L. dans les 8. ou 9. premieres
ges de ſes Refléxions ſur la Typographie,
ance quantité d'autres Propoſitions qu'il
oit néceſſaire de relever, ſi la choſe n'a-
it déja été faite bien des fois dans la *Bi-
iothéque des enfans in*-4°. dans les *Mercures
France* de pluſieurs années, dans la *Ré-
nſe de M. P.* à feu M. Gaul. dans les *Ob-
rvations de* M. l'Abbé Desfontaines, lettre
. dans les lettres du *Pour & Contre*, nom-
es 138. 141. 143. 144. dans la dixiéme
uille des *Refléxions ſur les Ouvrages de Lit-
rature*, page 227. & dans d'autres feuilles
ériodiques, auxquelles nous prenons la li-
erté de renvoyer les perſones curieuſes de
re l'Hiſtoire de la Méthode Typographi-
ue.

26. Quelques Partiſans du Bureau Typo-
raphique avoient donné de bons avis à M.
e L. pag. 152. il s'eſt mis au-deſſus & ſans
épondre pertinemment aux objections qu'on
ui avoit faites, il s'eſt livré totalement à
eſprit de préjugé & de prévention, en ſer-

vant

vant d'écho, s'il eſt permis de le dire, a
eſprits antiphiloſophiques, ennemis du B
reau & de la juſteſſe du raiſonnement. Po
défendre la pratique de la nouvelle Typog
phie, & pour obéïr aux Protecteurs de ce
Méthode, je ſuis obligé de répondre ai
aux Refléxions d'un Adverſaire, homme d'
prit & de talens, & enfin muni de pluſieu
reſpectables Certificats. Je le fais d'auta
plus volontiers, M. que cette réponſe fe
peut-être mieux connoître le Livre de M.
L. ce qui ſera un grand avantage pour l'ava
cement des petites Ecoles, & pour le trior
phe de la Typographie.

1. P. S. 27. Je viens de lire dans la 35
Lettre des *Obſervations* la page 168. que
de L. a fournie, ou que le ſucceſſeur de
l'Abbé Granet a compoſée en attendant q
M. l'Abbé D. F. ait le tems de rendre comp
du Livre de ce nouveau Grammairien ; qu
que les Lettres de l'Obſervateur ne ſoient p
toujours des Arrêts de Cour Souveraine,
me flate que ce ſçavant & ingénieux Aute
n'aura pas oublié ce qu'il a dit en faveur
la Typographie dans ſa lettre 84. pag. 19
Au reſte, j'ai vû moi-même les effets ſurpr
nans de cette admirable invention dans u
Ecole publique. Ce qui m'a le plus frapé, a
l'allégreſſe d'une troupe d'enfans apliqués à l
tude comme à un jeu, & faiſant legerement
rapidemen

rapidement des Opérations que mon œil avoit peine à ſuivre, & mon eſprit à comprendre, &c. Quand M. l'Abbé D. F. en aura vû autant ſur le Livre de M. de L. on pourra mieux dire que ſa *Méthode eſt judicieuſe, ſimple, naturelle*; mais non pas *qu'elle n'a rien de commun avec le Bureau Typographique, ni qu'elle ait la ſupériorité ſur toutes les Méthodes du monde.* Le nouvel Obſervateur les a-t-il lûës & entenduës? Eſt-il permis d'éxagerer ainſi?

28. L'Auteur de la 84. Lettre a l'eſprit trop philoſophique pour ſe contredire aujourd'hui, en diſant que *la ſçavante Méthode du Bureau eſt, à la verité, moins ridicule que l'ancienne, mais qu'elle eſt cent fois plus compoſée & plus épineuſe puis qu'elle contient plus de 250. leçons,* (quoi qu'il n'y en ait que 156.) *ſans compter des principes innombrables, &c.* Graces au Succeſſeur de M. l'Abbé Granet, la Méthode du Bureau eſt donc *moins ridicule que l'ancienne*; M. Gaullyer l'avoit encore penſé d'une maniere plus comique. La brochure de M. P. répond à tous les G. paſſés, préſens & à venir.

Le nouvel Obſervateur en prenant le ſens, non pas *ridicule*, mais pitoyable de M. de L. voudroit-il auſſi condamner le terme de *leçon* dans *Jérémie* & dans le *Bréviaire*? Ne peut-on pas apeller *leçon* chaque lecture que l'on

fait faire à un enfant ? M. de L. n'ignore pas l'étenduë de ce terme, page 115. Je connois des Maîtres qui en ont plus de quatre mille; & bien-loin d'être épouvanté des 250, dont on fait tant de bruit, (quoi qu'il n'y en ait que 156.) on devoit mieux prendre le sens du mot *leçon*, employé pour *principe*, pour *lecture*, ou pour *article & chapitre*. On sent bien que le nouvel Obſervateur n'eſt pas encore au fait de la Méthode du Bureau, ni de celle de M. de L. Il faut eſperer que M. l'Abbé Des F. réparera tout cela, & qu'il rendra à chaque Auteur, à chaque Livre, & à chaque Méthode la juſtice qu'ils ont droit d'attendre d'un Auteur auſſi éclairé & auſſi équitable que lui dans la République des Lettres.

2. P. S. 29. Notre attente, M. a été vaine, & nous perdons beaucoup ; M. l'Abbé D. F. n'a pas eu le tems de faire l'Extrait promis du Livre de M. de L. Le Succeſſeur de M. l'Abbé Granet vient de le donner dans la Lettre 369. ſur le ton de la Lettre 352. & ſi haut, que bien des perſonnes ont crû que c'étoit un Eloge critique & ironique pour égayer le Lecteur. Je penſe tout autrement, & je trouve dans cet Extrait une démonſtration victorieuſe en faveur de la nouvelle dénomination des lettres contre l'ancienne & la tirannique maniere d'aprendre à

lire ;

lire, ce qui eſt un triomphe pour la Typographie.

30. A l'égard des réfléxions ſur le Bureau Typographique, il paroît que le nouvel Obſervateur, peu au fait de cette Méthode, s'eſt contenté de copier M. de L. ſur l'*effrayante* prétenduë multiplicité de principes, & ſur la *cruauté* d'obliger des Maîtres d'Ecole à lire un Ouvrage *immenſe in*-4°. Les termes de l'Obſervateur conviendroient mieux en parlant de l'ancienne Méthode des Livres, qui pour ſoulager les Maîtres, tirannife les petits enfans. L'Obſervateur ne dit pas un mot de la diſtinction des deux Méthodes, il n'a pas ſeulement établi la véritable queſtion, ſçavoir, s'il eſt poſſible que le Livre de M. de L. ou un Livre quelconque, mis ſous les yeux des petits enfans, leur ſoit plus agréable, & qu'il ſoit en même tems, pour aprendre à lire, préférable à la Méthode & aux exercices du Bureau Typographique; quand on prouvera cela, je donnerai la Quadrature du Cercle.

31. Pour ce qui eſt de la *réformation de l'Ortographe, je ne ferai qu'une objection que j'ai déja faite, & à laquelle on n'a jamais répondu ſolidement.* D'où vient que les Italiens, héritiers du Pays Latin & de la Langue Latine, ne s'aſſerviſſent pas aux étymologies? qu'ils retranchent, par exemple, les trois

premieres lettres du mot *Hymne*, pour écrire ſelon la prononciation *inne* ? D'où vient que certains *Francs* ou François ſont obſtinément gloire d'être eſclaves des étymologies, & qu'ils écrivent, par exemple, avec deux *m* les mots *homme* & *femme*, qui viennent des mots *homo* & *femina* ? D'où vient que le fameux Dictionaire de la Cruſca a ſecoué le joug que pluſieurs Dictionaires François veulent nous impoſer en France ?

32. Avant que de finir cette Lettre, M. je crois devoir vous aprendre que feu M. Py-Poulain, tracaſſé par ſes Confreres, prit il y a 16. à 17. ans la ſainte réſolution de ſe conſacrer gratuitement à l'inſtruction des enfans de la Maiſon de la Pitié, où il mourut le 3. Octobre 1725. & fut enterré honorablement dans l'Egliſe du même Hôpital le 4. Vous ſerez, peut-être, ſurpris de voir que M. de L. ſon fils & ſon éditeur, n'ait pas dit un mot de ce fait glorieux à la mémoire de ſon digne & vertueux pere; mais quoiqu'il fût préſent à cet enterrement avec des perſonnes de diſtinction, il n'a oſé aparamment en parler, dans la juſte crainte qu'on ne lui demandât des nouvelles des progrès que fit pour lors ſa Méthode dans les Ecoles de l'Hôpital. Il ſemble que dans l'eſpace d'un an, feu M. Py-P. devoit l'établir facilement dans toutes les Ecoles de la Pitié, puis qu'il ne demandoit

doit que trois ou quatre mois pour les enfans les plus hébêtés. Cependant ce charitable Maître, malgré ſes bonnes intentions, eut le chagrin de ne pas réuſſir ; on dit même que ce chagrin lui abrégea ſes jours.

33. Si vous êtes curieux, M. de ſçavoir comment j'ai apris ces Anecdotes littéraires, le voici, je les tiens de l'Auteur du Bureau Typographique. Dans le tems qu'il voulut eſſayer d'introduire ſa Méthode à l'Ecole de l'Enfant Jeſus, il trouva un Maître des plus prévenus, qui oſa lui prédire le même & malheureux ſuccès qu'avoit eu M. de Py-P. Cela ne rebuta point l'Auteur de la Typographie, il donna des Bureaux, des Livres & des Cartons, il gagna le Sou maître, le mit au fait de la Méthode ; on en fit l'expérience ſur une vingtaine d'enfans, elle réuſſit, quoique l'Auteur n'allât qu'une ou deux fois la ſemaine donner leçon lui-même ; & ſur le raport de M. l'Adminiſtrateur-Commiſſaire des Ecoles, M. le P. P. &. M. le P. G. toujours attentifs à l'utilité publique, ordonnerent l'introduction de cette nouvelle Méthode typographique, dont on va tous les jours admirer les effets ſurprenans. C'eſt à M. de L. à nous dire pourquoi la Méthode qu'il tâche de décrier a ſi-bien réuſſi, & pourquoi la ſienne qu'il exalte ſi fort, n'eût pas le même bonheur ; il lui ſera aiſé de ré-

pondre à cette petite objection, lorſqu'il voudra convenir que la Méthode des Livres a quelque choſe de rebutant & de diſproportionné à la premiere enfance, au lieu que les exercices du Bureau Typographique n'ont été inventés, & ne ſont pratiqués qu'en tâtant, pour ainſi dire, le pouls aux enfans.

34. Il faut donc conclure que le Bureau Typographique doit préceder l'uſage des Livres, & que bien-loin d'être rejetté, il peut ſervir à toutes les Méthodes, dans tous les Pays, & dans toutes les Langues; avantage qu'aucun Livre ne peut avoir. Enfin je puis avancer que M. de L. ne trouvera jamais que des Apologiſtes ſuſpects, qui, ſans rougir, oſent mettre la pratique de ſon Livre au-deſſus des exercices du Bureau Typographique dans la premiere & la plus tendre enfance.

Je pourrois, M. vous donner ici les Certificats de la Societé des Arts du 17. Septembre 1730. & de M. Vivant, Grand-Chantre de l'Egliſe de Paris, du 24. Novembre 1732. mais comme ils ſont imprimés l'un & l'autre dans la Bibliothéque des Enfans *in*-4°. je vous prie de vous contenter de la Délibération du 27. Mai 1737. priſe au Bureau de l'Hôpital Général dans la Maiſon de la Pitié, où mourut M. Py-Poulain, ſans avoir pû réuſſir, comme il s'en étoit flaté.

Il

Il a été arrêté que le Bureau Typographique étant établi dans la Classe de l'Enfant JESUS, *& plusieurs des Enfans qui la composent y étant initiés, le Maître & le Soûmaître de ladite Classe s'attacheront audit Bureau Typographique, & n'employeront pas d'autre maniere d'enseigner & d'instruire les Enfans de ladite Classe.*

Extrait par moi Greffier du Bureau, soussigné RENEUX.

J'ai l'honneur d'être, &c.

ODE

Sur la mort de M. Rousseau.

DE quels regrets touchants retentit la Colline
Qu'habitent les neuf Sœurs!
Ciel! que vois-je? Apollon sur sa Lyre divine
Verse un torrent de pleurs.
» J'ai perdu, lui dit-il, l'Horace de la Seine,
» Chef de mes favoris.
» Quel Mortel désormais te rendra souveraine
» Des cœurs & des esprits!
J'écoute... & dans l'instant cet Instrument resonne
Sous ses doigts rayonnans.
De ce chantre expiré lui-même ainsi couronne

Les ſublimes talens :

» Pleurez, Guerriers, Héros, au Temple de mémoire

» Lui-ſeul vous conduiſoit

» Dieux ! vous n'entendrez plus célebrer votre gloi e

» Ainſi qu'il le faiſoit.

» Les Vers ſont aux grands noms, quoiqu'un vain Peuple penſe,

» Ce que l'ame eſt au corps,

» Et de leur union l'invincible puiſſance

» Brave les ſombres bords.

» De la Divinité ſeuls ils ont l'avantage

» D'être le vrai pinceau ;

» Pour faire de l'Olimpe une brillante image ;

» Il faut être *Rouſſeau*.

» Mais hélas ! il n'eſt plus, ô Filles de Mémoire ;

» Joignez vous à ma voix.

» A l'envi par vos chants éterniſez ſa gloire,

» Comme il a fait nos loix.

» Quel François, comme lui par ſon intelligence

» Penetra mes ſecrets,

» Et de ce feu divin, ame de mon eſſence,

» Anima mes portraits ?

» Héroïques Chanſons que ſa plûme fit naître,

» C'eſt par votre ſecours

» Qu'au ſein de la mort même il prend un nouvel être

» Qui

» Qui durera toûjours.

» S'il peint les Dieux aîlés, ſes couleurs ſont leurs
flammes,

» Leurs traits ſont ſes pinceaux,

» Et de leurs reſſemblance il embellit les ames

» Des Dieux & des Héros.

» Raiſon, que ton flambeau reçoit de ſes Epitres

» Une vive clarté!

» Marot ne jouit pas a de ſi juſtes t'tres

» De l'immortalité.

» Sous le voile emprunté d'un heureux artifice

» Adroit Cenſeur du fard,

» Juſqu'aux pieds desAutels pour démaſquer ce vice

« Il le marque avec art.

» De ſon fougueux printems, Filles, qui ſans re-
ſerve

» Etalez vos apas;

» Ah! que votre beauté me plairoit, ſi Minerve

» Accompagnoit vos pas!

» Quelle varieté! ſa peinture agréable

» Offre autant de couleurs,

» Qu'au retour des Zéphirs la Nature admirable

» En repand ſur les fleurs.

» Mais pourquoi rapeller de ſon rare génie

» Tous les talens divers?

« Où ne connoît on pas ſa ſçavante harmonie

» Dans ce vaſte Univers?

» De mes fameux ſujets Atropos ſeule regle
» Et fixe le renom ;
» Ils ont beau s'elever; nul n'obtient le nom d'Aigle
» Qu'au ſéjour de Pluton.
» Tant qu'ils ſont ſous mes loix, on voit la noire envie
» Combattre leur talent,
» S'ils en ſont les vainqueurs, c'eſt en perdant la vie ;
» Homere en eſt garant.
» Aprens donc, cher Rouſſeau, de tes Mânes célebres
» Le triomphe certain ;
» Je vais ſur ton Tombeau graver ces Vers funebres
» Dignes de ton deſtin.
» Et du chantre Thebain & du chantre de Rome
» Ici gît le rival,
» Qui, ſans ces deux mortels que le Pinde renomme,
» N'auroit point eu d'égal.

Par M. de S. R. de Montpellier.

SUITE

SUITE de l'Extrait de la Dissertation de M. l'Abbé Lebeuf, *sur l'état des Sciences, depuis la mort du Roy Robert jusqu'à celle de Philipe le Bel.*

APrès les Préliminaires dont nous avons rendu compte, l'Auteur de cette Dissertation entre en matiere par la connoissance des Langues, dont il fait voir que quelques Sçavans en France ne furent pas dépourvûs, tels que Sigon, Abbé de S. Florent de Saumur, & Sigebert de Gemblours; mais pour faire conclure que ce qu'ils connoissoient dans l'Hebreu, par exemple, étoit fort imparfait, il cite celui d'Isarn, Abbé de Saint Victor de Marseille, qui tiroit de la Langue Hebraïque des noms qui certainement n'en venoient pas. On sçait jusqu'où Abelard & Heloïse pousserent leurs connoissances dans les Langues au XII. siécle. Dans ce même tems, on voit qu'après le Latin, c'étoit dans le Grec que l'on donnoit davantage; l'Ordre de Cîteaux fit punir un Moine qui avoit apris d'un Juif à connoître les Caractéres Hébraïques; dans celui de Cluni où l'on faisoit profession plus ouverte de Science, aucun Religieux ne sçavoit l'Arabe; il fallut

que Pierre le Vénérable, qui avoit beſoin d'une Traduction de l'Alcoran, employât pour cela un Eſpagnol. Les Miſſions & les Croiſades au xiij. ſiécle, auſſi bien que l'établiſſement des Dominiquains, dévoüés à aller prêcher dans l'Orient, furent une occaſion de cultiver l'Arabe, l'Hebreu, &c. Le Grec l'emporta néanmoins, & l'on vit dès-lors des Traductions d'Ariſtote. Raymond Lulle écrivit à Philipe le Bel, que pour l'avantage de la Religion, il convenoit qu'il bâtît & dotât pluſieurs Maiſons où l'on enſeignât les Langues des Infideles, l'Arabe, le Tartare, &c.

M. L. vient enſuite aux Traductions qui furent faites en Langue vulgaire dans le Royaume. Il déclare qu'on en trouve du xi ſiécle, & releve Genebrard qui a cru qu'il n'avoit rien paru en Langue Françoiſe avant Philipe Auguſte; mais il y en eut un plus grand nombre vers le milieu du xii. ſiecle, ſurtout dans les Pays-Bas, à l'inſtance d'un Comte de Guines. Le Lapidaire de Marbode de Rennes eſt un des premiers Ouvrages qui furent mis en François parmi les Livres d'Hiſtoire qu'on traduiſit au xiij. ſiecle; on s'attacha par ignorance à des Hiſtoires fauſſes, telles que celle de Turpin. On lit dans la vie de S. Louis, que lorſqu'il liſoit en préſence de ſes Familiers, qui n'entendoient

pas

pas le Latin, il leur en donnoit en françois l'explication. Guiard Desmoulins, Chanoine d'Aire en Artois, traduisit toute l'Histoire Sainte de Pierre le Mangeur. Il parut aussi alors un volume apellé *la Somme le Roy*, où Philipe le Hardi avoit fait rédiger en François, pour son utilité, une partie de l'Ecriture Sainte. On fut réservé à l'égard de la Traduction de certains Livres de la Bible, tels que le Cantique des Cantiques. Les Abbés d'Orcamp & de Cercamp furent commis en 1200. par le Chapitre Général de Cîteaux, pour aller en l'Abbaye de Chaalis, & y brûler la Traduction qui y avoit été faite de ce Livre. Dans l'ordre de S. Dominique on fut aussi fort réservé à l'égard de ce qu'on donnoit en François aux Religieuses.

Le Latin n'étant plus la Langue vulgaire dans les Gaules, les enfans aprenoient de leurs nourrices une Langue, de laquelle est procedé le François que nous parlons aujourd'hui. Ainsi dès l'onziéme siécle, lorsqu'un enfant vouloit lire les Auteurs Latins, il falloit qu'on le mît à la Grammaire, & quiconque ne sçavoit pas le Latin dans le siécle suivant, passoit pour un franc ignorant, au jugement de Philipe, Abbé de Bonne-Esperance : *Ita ut si cuilibet vulgares Linguæ præsto sint, cæteræ, non Latina, ipsius pace dixerim he-*

beudo

betudo eum teneat asinina. Jean de Sarisbery vivant aussi alors, disoit que quiconque mé prisoit la Grammaire, ne pouvoit passer pour Lettré. *Contemptor Grammatices, non modo litterator non est, sed nec litteratus dici debet.* Aussi faisoit-on commencer les enfans par *Musa*, à l'aide de Priscien, & autres Grammairiens. Mais les Préceptes furent d'abord en Prose. Alexandre de Ville-Dieu, Cordelier, les mit depuis en Vers Hexametres. M. L. raporte ici des preuves du besoin que l'on avoit d'étudier la Grammaire, tant dans l'Etat Monastique, que parmi les Prêtres Séculiers; c'est à-dire, des témoignages combien l'ignorance étoit grande. Il finit cet article, en observant que malgré l'exactitude dans la construction que les Grammairiens tâchoient d'insinuer au xij. & xiij. siécles, on continuoit en écrivant en Latin, aux Personnes distinguées, d'allier le plurier avec le singulier, & de dire, par exemple, comme Geoffroy de Vendôme *Lib.* 3. *Ep. xj. Vos estis creatus*; ensorte que quiconque s'avisoit de parler autrement, étoit obligé d'en faire ses excuses: c'est ce que fit Pierre de Blois, écrivant à celui qui étoit nouvellement élû Evêque de Chartres: *Te precor*, lui dit-il, *quod per* tu & tibi & te *scribo, molestè non feras: pluralis enim locutio quâ uni loquendo mentimur, sermo adulatorius*

erius est, & longè à sacrô eloquiô alienus.

L'Etude de la Poësie fut toujours liée à celle de la Grammaire, & quoi qu'en dise M. Dupin, qui n'avoit pas visité les Manuscrits du xj. siécle, il y eut dans ce siécle des Poëtes, comme dans les précedens; M. L. s'attache particulierement à faire connoître Fulcoius, qu'il dit plus bas avoir été natif de Beauvais, & avoir desservi l'Eglise de Meaux en qualité de Soudiacre. Les Vers furent employés dans le xj. xij. & xiij. siécles à toutes sortes de Sujets, sur les sceaux, sur les anneaux, sur les Vases sacrés ou profanes, sur le verre, comme sur le cuivre & sur l'airain, sur les pavés, sur les murs, dans les Cartulaires, les Nécrologes & les Chroniques. Les Benédictions des Leçons de Matines furent aussi mises en Vers, sans parler des Antiennes & des Répons de l'Office Divin, dont les Breviaires furent remplis. Il faut voir des Exemples de tout cela dans les Notes qui accompagnent cette Dissertation. On fit aussi dans ces siécles des copies des Poëtes tant profanes que sacrés; mais il paroît que le goût étoit assés mauvais au commencement du xij. siécle, puisqu'alors Marbode de Rennes passoit pour un excellent Poëte.

Ipseque Marbodus vatum spectabile sidus.

Tous les Ordres Religieux reconnurent l'utilité

l'utilité de la Poëſie ; mais quelques Particuliers en abuſerent. Ceux qui enfanterent les plus malignes ironies, demeuroient dans la Normandie. Une Note de M. L. aprend cependant que Tortarius de Fleury ſur Loire, ſçût auſſi faire des Poëſies aſſés libres : & dans ſon Texte il parle de Hugues Metellus comme d'un Poëte qui s'amuſa pareillement quelquefois à la Poëſie badine. Les Poëtes dont la Latinité, & les tours mériterent le plus d'être goutés, furent Gautier de l'Iſle, Jean de Hauteville, Normand, Alain, Pierre de Riga, Gilles, de Paris, Auteur du Poëme apellé *Carolin*. Baudry de Bourgueil fut un Poëte qui prodigua les loüanges aſſés platement : mais rien n'égala la hardieſſe de celui qui qualifia l'Abbé Suger, de *ſemivir* & *ſemideus*. Dans le XIII. Siécle, la France n'eut gueres de bon Poëte que Mathieu de Vendome, Abbé de S. Denis, dont on a une Elégie ſur l'Hiſtoire de Tobie : & pour ce qui eſt du commencement du XIV. auquel mourut Philipe le Bel, M. L. n'a connu de Poëte Latin qu'un nommé Guillaume Foreſtier, Moine de Ste Catherine proche Roüen.

M. l'Abbé L. prend occaſion de parler ici de l'origine de la Rime dans les Vers Latins, & inſinuë qu'elle a commencé à être uſitée dans le Langage proſaïque dès le huitiéme Siécle.

écle. Elle ſe multiplia dans l'onziéme, où on mit en ces ſortes de Rimes meſurées lusieurs Piéces tant d'Hiſtoire que de Théa- re: de-là ces pieuſes repréſentations des Myſtéres dans les Monaſtéres. Nous ne pou- ons taire le Trait ſingulier d'une de ces Pié- es, puiſé d'un Manuſcrit de S. Martial de Li- noges, écrit ſous le Roy Henry I. Virgile ſe rouve aſſocié aux Prophetes qui viennent à 'Adoration du Meſſie, & il mêle ſa voix vec la leur, pour chanter un long *Benedica- nus* rimé, par lequel finit la Piéce.

On avoit crû que les Vers Leonins tiroient eur nom d'un Leonius Chanoine à Paris; quelques-uns le faiſoient Chanoine de S. Be- noît, d'autres de S. Victor, mais on trouve ici la preuve qu'il fut Chanoine de Notre-Dame, & que les Vers Latins rimés, ſoit à la fin ſeulement, ſoit à l'hemiſtiche & à la fin, ſont plus anciens que lui, & même il eſt ſi peu probable que ce nom vienne de lui, que pluſieurs Manuſcrits très anciens qui par- lent de cette rime, ne l'apellent point Leo- nine, mais Teonime.

Quant aux rimeurs en Langue Françoiſe, M. L. en produit beaucoup de plus anciens que ceux que Fauchet a mis à la tête de ſon Livre de l'Origine de la Poëſie Françoiſe, entre autres un Thibaut de Vernon, Chanoi- ne de Roüen, & un Gregoire Bechadam, qu'Euſtorge

qu'Euſtorge Evêque de Limoges engagea
écrire ſous Loüis le Gros en rimes vulgair
l'Hiſtoire de la premiere Croiſade. Ce f
dans le même temps que le Roy d'Angl
terre vit faire contre lui en Normandie d
Chanſons par un Jongleur. Mais il n'eſt p
ſûr qu'elles fuſſent en François : car enco
au XIII. Siécle, il y avoit des Poëtes q
faiſoient des Vers moitié François, moit
Latins.

La coutûme étoit dans ces Siecles là d
paſſer de l'étude de la Grammaire à celle d
la Dialectique ou Logique. C'étoit la ſecon
de branche de ce qu'on apelloit alors l
Trivium. On puiſoit la Dialectique dans Ari
tote ; auſſi en abuſa-t'on quelquefois, lorſ
qu'on voulut l'apliquer aux Myſtéres de l
Religion ; Berenger & Roſcelin furent dan
le cas. Il ſe forma la Secte des Nominau
opoſés aux Réels, & cette Secte regna l
longtemps qu'elle ne pût être éteinte qu
par un Edit de Loüis XI. On les traitoit dè
le XII. Siécle de purs vendeurs de mots. Ce
Diſciples de Platon ne pûrent ſe concilie
avec ceux d'Ariſtote, & ceux-ci les tour-
nerent quelquefois en ridicule. Jean de Sa-
riſberi nous dit qu'ils mettoient par exemple
quelquefois en queſtion ſi un porc qu'on me
ne à la Foire eſt tenu plutôt par le conduc-
teur que par la corde, que tous leurs diſ

cour

ours ne retentiſſoient que de convenances
& de diſconvenances, qu'on y multiplioit
ellement les particules négatives, que pour
'aſſûrer ſi les propoſitions étoient plutôt af-
irmatives que négatives, il étoit néceſſaire
le ſe munir de féves ou de pois, afin de
compter ſi elles étoient en nombre pair ou
mpair. On voit par là avec combien de rai-
ſon quelques uns l'apellerent *Profeſſio verbo-
rum*, & que c'eſt avec fondement que
l'Auteur avance que jamais on ne vit tant de
Sophiſtes que dans ces Siécles. On peut ju-
ger des Sujets qu'ils traitoient, lors même
qu'ils entreprenoient de parler des Myſte-
res, puiſqu'il y eut une branche de ces Dia-
lecticiens, dont les Diſciples devenus Théo-
logiens furent qualifiés de *Nihilianiſtes*. Ce
fut dans ce tems-là qu'Ariſtote commen-
ça à être apellé *Le Philoſophe* par Antonoma-
ſe. Il fut admiré & ſuivi par le grand nom-
bre. Le ſeul Gautier de S. Victor de Paris, le
récuſa par la raiſon qu'il n'admettoit aucuns
Philoſophes Payens. Il faut cependant avoüer
que la lecture de certains Ouvrages d'Ariſto-
te fut défenduë au XIII. Siécle. Mais il fut
bien dédommagé par le nombre de Diſci-
ples qu'il trouva parmi les Dominiquains.
M. L. L. finit cet Article en faiſant obſerver
que le Roy de Naples ayant trouvé ſes écrits
dans ſa Bibliothéque, les fit traduire & les

envoya

envoya à l'Université de Paris : ce qui y aug
menta encore le nombre des Peripatéticien

Dans les Siécles dont il s'agit, après avo
travaillé à perfectionner le jugement par l
moyen de la Dialectique, on s'apliquoit
orner le ſtyle du Diſcours par les fleurs de l
Rhétorique. A Orleans, on expliquoit dan
l'onziéme Siécle la Rhétorique de Cicero
& de Quintilien. M. L. met parmi les habile
Rhéteurs de France, au commencement d
Siécle ſuivant, Marbode de Rennes, & Hilde
bert du Mans. Le dernier fut qualifié alor
du titre de Roy des Orateurs *Oratorum Rex*
Arnoul de Liſieux & Berenger de Poitiers fi
rent paroître dans quelques-uns de leurs Ou
vrages toutes les fleurs & les figures que
fournit la Rhétorique. Alain remarque que d
ſon tems on joignoit à Ciceron & à Quinti
lien des Rhéteurs bien differens, ſçavoir Sym
maque & Sidonius. Ce fut dans le même Sié
cle, ou au plutôt à la fin du précedent que
l'on vit introduire dans le ſtyle Epiſtolaire
l'uſage de commencer toûjours par un ſou
hait, & lorſque les Auteurs profanes ne les
fourniſſoient pas, la pieté les fit emprunter
dans les livres Saints, ſur tout dans S. Paul. On
s'aperçoit dans quelques Auteurs du XII. Sié
cle qu'ils compoſoient leur Latin ſur le Fran
çois, & dans d'autres on voit une affectation
de rimer dans le ſtyle proſaïque. Jean de Sariſ-

ery parle d'une Secte qu'il apelle les *Corni-ciens*, laquelle de son tems se déclaroit poſée à la Réthorique : ces sortes de Sçavans nguliers eurent bien des Sectateurs (peut-tre involontaires) dans le treiziéme Siecle. a bonne Latinité y tomba dans un oubli resque géneral. On n'entendoit plus que es expressions basses & triviales, & un La-in formé sur le tour & les termes même de a Langue vulgaire. Il n'est pas nécessaire d'a-ertir ici que ce fut le style de la Scholastique qui dégrada ainsi la Rhétorique. On peut se convaincre de ce qui vient d'être avancé en isant certains discours raportés par du Bou-ay dans l'Histoire de l'Université. Tome III.

Il nous restera à parler des quatre Sciences qu'on apelloit alors le *Quadrivium*. Après quoi nous en viendrons à l'Etat des Sciences Divines. &c. mais comme cet Extrait est déja assés long, ce sera pour un autre Journal.

LA ROSE ET LE FLEURISTE; FABLE.

A Mlle C. par le Ch. de Tr. à Soissons.

AU bord d'un Parterre agréable
Une Rose charmante étaloit sa beauté ;

Son

Son teint vermeil, ſon odeur admirable,
Mainte autre belle qualité,
Avoient fixé ſur elle
Les regards de tous les paſſants:
Si bien qu'enfin la Belle
Devint fiere & cruelle,
Et mépriſa tous ſes galants.
Plus que tout autre épris, accourt vîte un Fleuriſte
Pour la cueillir, il tend la main;
L'orgueilleuſe s'irrite & le pique ſoudain.
Ne nous rebutons pas, le traitement eſt triſte,
Mais avec la conſtance, on triomphe à la fin;
Voyons encore; il fait une autre tentative;
Elle, toujours altiere, eſt ſur la défenſive.
Le Fleuriſte enfin rebuté,
Perdant patience & courage,
Vers l'Anemone eſt emporté
Par le dépit & par la rage.
L'Hyver arrive enfin, la Roſe eſt grattecu;
Plus de galans, tout eſt dans l'inſtant diſparu;
Il falloit dans le tems être un peu plus traitable;
Belle aujourd'hui, qui dans votre printems
Mépriſez vos Amans,
Reflechiſſez bien ſur ma Fable;
Dans ce monde chacun fait le fier à ſon tour,
Aujourd'hui c'eſt à vous, & demain c'eſt mon jour.

EX-

EXTRAIT d'une Lettre écrite le 16. Novembre 1741. par M..... au ſujet d'une Inondation extraordinaire, arrivée dans la Ville d'Alais, par le débordement du Gardon.

LE débordement du Gardon, qui baigne les murs de la Ville d'Alais en Bas Languedoc, a été ſi furieux le 15. Septembre dernier, que les eaux s'étant élevées au deſſus de leur lit ordinaire de plus de 20. pieds, ſont entrées non ſeulement par toutes les ouvertures inférieures à cette élevation, mais encore par une breche de dix toiſes qu'elles ont faite aux anciens murs de la Ville, enſorte que le torrent, qui entroit par cette breche, & dont le cours, traverſant la Ville juſqu'à la Cathédrale, retenoit les eaux du quartier Superieur, a verſé ſubitement 8. & 10. pieds d'eau dans des maiſons dont la Riviere n'avoit point aproché dans les plus fortes Inondations, depuis celle de l'an 1604.

En même tems les Portes de la Ville inférieure, s'étant d'abord trouvées fermées par l'impulſion des premieres eaux du dedans, & n'ayant pû être briſées qu'après deux heures d'effort par celles qui ſuccederent, cet

accident

accident a prolongé la durée & le danger
cette terrible Inondation.

On compte qu'elle a ſubmergé le ſol d
dix-neuf vingtiémes des maiſons de cette V
le, compoſée d'environ deux mille famille

Cependant, malgré la confuſion, &
trouble qui auroient été infiniment pl
grands, ſi l'irruption étoit arrivée penda
la nuit, il n'y a eu que 3. perſonnes
noyées, chacun s'étant efforcé de donner
ſecours à ſes voiſins, même en perçant l
planchers & les voutes pour ſauver ceux qu
l'Inondation avoit ſurpris au rez de chau
ſée.

Un Capitaine d'Infanterie témoin de
triſte Evenement en a indiqué les circonſtan
ces, dans le projet d'Inſcription que voic

Anno Domini M. DCC. XLI.
Die Septemb. XV. horâ poſt meridiem
Seſqui ſecundâ
Horrendo impetu dejectis ex parte mœnibus,
Aleſiam fere univerſam ſubito vaſtavit
Vardo Fluvius.
Ad hujuſce linea altitudinem
Pedum ſcilicet regalium XXIV. ſupra
Solitum alveum
Inſtar rapidiſſimi Torrentis
Per quinque circiter horas effuſus amnis.

Domu

Domus Hoſpitalis partem non modicam,
Ædes plurimas Pontiſque veteris
Fornicem unum diruit.
Portæ novæ S. Ægidii Pilas funditus
Evertit.
Tres tantum cives extinxit:
Sed omnium laborem & gemitus,
Sub imminenti vitæ periculo
Damnaque tam publica quàm privata
Vix dicere cen credere
Fas eſt.

SUR LE MARIAGE de Mlle Bernard avec M. le Vicomte de Courtomer.

ENfin à nos déſirs le Ciel eſt favorable ;
L'Amour avec l'Hymen va s'unir en ce jour ;
Chantez, Muſes, chantez, en ce jour mémorable,
L'Hymen va couronner l'ouvrage de l'Amour.
O jour trois fois heureux ! ô jour digne d'envie !
Où nous verrons unir, par les nœuds les plus doux ;
Au ſort d'une Epouſe chérie,
Le ſort du plus fidele Epoux.
Digne ſang de Héros, que l'amour de la gloire
Précipita cent fois au milieu des hazards,
Et qui, ſuivis de la Victoire,

Cueillirent cent Lauriers dans les Plaines de Mars ;
On voit briller en lui tout l'eſprit de ſa Mere ;
On voit éclater dans ſes yeux
Et la bravoure de ſon Pere,
Et la vertu de ſes Ayeux.
J'aperçois près de lui cette aimable Déeſſe,
Qu'Amour fit naître exprès pour combler tous ſes vœux,
Quel port majeſtueux ! quels traits ! quelle nobleſſe !
Vénus même, en naiſſant parut moins belle aux Dieux.
Auſſi charmante que ſa Mere,
Elle plaît ſans ſonger à plaire ;
Elle inſpire à la fois le reſpect & l'amour ;
Et parmi tant d'attraits, ſon ame ne reſpire
Que cette probité que tout Paris admire
Dans le Mortel heureux qui lui donna le jour.
Les Jeux, les Plaiſirs & les Graces,
Enchaînés par des nœuds de fleurs,
Volent à l'envi ſur ſes traces,
Et lui ſoûmettent tous les cœurs.
Cependant à l'ombre des hêtres,
Les Nymphes des Eaux & des Bois
Aprennent aux Echos mille Chanſons champêtres ;
Et danſent au ſon du Hautbois.
Mais déja l'Autel brille ; un amour vif & tendre
Y fait déja bruler un Encens précieux,
Le Prêtre de l'Hymen s'avance, & fait entendre

Ces

Ces mots tant desirés, ces mots mysterieux,
Qui de nos deux Amans doivent serrer les nœuds.
L'Amour paré de fleurs nouvellement écloses,
Allume de l'Hymen les flambeaux radieux,
Et l'Hymen, en riant, sur un Trône de Roses,
Reçoit notre Encens & nos vœux.
Venez, jeunes Epoux, & célebrez leur gloire;
Que toujours vos deux cœurs brulent des mêmes feux,
Et de ce jour sacré conservant la mémoire,
Soyez toujours Amans, soyez toujours heureux;
Et vous qui dans nos cœurs répandez l'allegresse,
Grands Dieux, sur ces Epoux versez tous vos bienfaits,
Et qu'une éternelle tendresse
Vous retienne à leur Char enchaînés pour jamais.

Par M. Picquet.

SUITE de l'Essai d'un Traité Historique de la Croix de N. S. J. C. &c.

X. PARTIE.

QUoique les Lieux Saints de la Palestine & les Monuments les plus respectables de la Religion, élevés dans Jerusalem en l'honneur de la Mort & de la Résurrec-

tion du Sauveur, fûssent au pouvoir des Infideles, les Chrétiens Occidentaux ne laissoient pas d'y faire de fréquens Pélerinages. Les Princes Mahometans, qui avoient succedé aux Califes dans la possession du même Pays, ne troubloient en aucune façon cette Dévotion, qui cependant n'étoit pas toûjours conduite par les regles de la prudence, elle étoit au contraire souvent capable de donner de l'ombrage, ou de produire d'autres mauvais effets. Tel fût le Pélerinage, entre autres, dont il est parlé dans l'Histoire Ecclésiastique de M. Fleury, T. XIII. L. LXI. page 146. & que je vais exposer ici en peu de mots.

» Pendant l'Automne de l'année 1064. une » grande Troupe de Pélerins partit d'Alle- » magne pour aller à Jerusalem, ayant à leur » tête Sigefroy, Archevêque de Mayence, » Gunther Evêque de Bamberg, Otton de » Ratisbonne, Guillaume d'Utrech, & plu- » sieurs autres Personnages considérables: » toute la troupe étoit d'environ sept mille » hommes. Etant arrivés à Constantinople, » ils salüerent l'Empereur *Constantin Ducas*, » qui regnoit depuis 4. ans. Ils virent Sainte » Sophie & baiserent une infinité de Reli- » quaires; mais ayant passé la Lycie & étant » entrés sur les Terres des Musulmans, ils » furent attaqués par des Voleurs Arabes.

» Leurs

» Leurs richeſſes qu'ils affectoient de mon-
» trer dans leurs habits & dans leurs équipa-
» ges, leur attirerent ce malheur, car les habi-
» tans tant des Villes que de la campagne
» s'amaſſoient à grandes troupes pour voir
» ces Etrangers, & de l'admiration ils paſ-
» ſoient au déſir de profiter de leurs dépouil-
» les.

» Celui qui s'attiroit le plus de ſpectateurs,
» étoit Gunther Evêque de Bamberg Il étoit
» dans la fleur de ſon âge, de ſi belle taille,
» & de ſi bonne mine qu'on s'eſtimoit heu-
» reux de l'avoir vû. Quelquefois dans les
» Logemens la foule du Peuple étoit ſi gran-
» de, que les autres Evêques l'obligoient de
» ſe montrer au dehors, pour les délivrer de
» cette importunité. Il étoit très-riche, ayant
» un trés grand Patrimoine, outre les reve-
» nus de ſon Evêché. Mais il avoit des quali-
» tés bien plus eſtimables : des Mœurs très-
» pures, beaucoup de modeſtie & d'humi-
» lité : il étoit éloquent, de bon conſeil, &
» bien inſtruit des ſciences divines, & hu-
» maines.

» Les Pélerins furent donc attaqués le
» Vendredi Saint 25. de Mars de l'année
» 1065. par des Arabes, avertis de leur ve-
» nuë, qui s'étoient aſſemblés de toutes parts
» en armes pour les piller. Les Pélerins qui
» avoient auſſi des armes, voulurent d'abord

» ſe défendre : mais au premier choc ils fu-
» rent renverſés chargés de bleſſures, & dé-
» poüillés de tout ce qu'ils avoient. Guillau-
» me, Evêque d'Utrech demeura demi mort,
» nud & eſtropié d'un bras. Les autres Chré-
» tiens ſe défendoient à coups de pierres &c.

Je paſſe la ſuite de ce détail, qui devient triſte par l'extremité où ſe trouverent ces Pélerins, aſſiégés en forme dans un Village, pour venir tout d'un coup à leur délivrance ineſperée par un coup de la Providence.

» En cette extremité, dit l'Hiſtorien, les
» Chrétiens aprirent qu'il leur venoit du ſe-
» cours, car quelques uns d'entr'eux s'étoient
» ſauvez à *Ramla*, après le premier combat
» du Vendredi ; & ſur leur avis le Gouver-
» neur de la Place vint avec des troupes
» nombreuſes pour délivrer les Chrétiens.
» Ils furent extremement ſurpris que des In-
» fideles les ſecouruſſent contre d'autres In-
» fideles : mais c'étoient aparamment des
» Turcs, qui depuis peu s'étoient rendus
» Maîtres du Pays. Si-tôt que les Arabes apri-
» rent qu'ils marchoient contre eux, ils
» quitterent les Chrétiens, & ne ſongérent
» qu'à ſe ſauver eux-mêmes, en fuyant cha-
» cun de leur côté. Le Gouverneur de Ram-
» la arriva, & s'étant fait repréſenter les Ara-
» bes priſonniers, il fit aux Chrétiens de
» grands remercimens, d'avoir ſi bien com-
» batu

» battu contre ces Voleurs, qui ravageoient
» impunément le Pays depuis pluſieurs an-
» nées, & les fit garder pour, les mener au
» Roy ſon Maître. Enſuite ayant reçû des
» Chrétiens l'argent dont ils étoient conve-
» nus, il les mena chés lui & leur donna
» une eſcorte pour les conduire juſqu'à Jé-
» ruſalem.

» Ils furent reçûs par le Patriarche Sophro-
» ne, qui étoit un Vieillard vénerable, &
» conduits en Proceſſion à l'Egliſe du S. Se-
» pulchre au bruit des Tymbales, & avec un
» grand luminaire, accompagnés des Sy-
» riens & des Latins. On les mena à tous les
» autres Lieux Saints de la Ville; ils virent
» avec douleur les Egliſes que le Calife Fati-
» mite Haquem avoit ruinées, & ils donne-
» rent des ſommes conſidérables pour les ré-
» tablir. Ils auroient bien voulu voir le reſte
» de la Terre Sainte, & ſe baigner dans le
» Jourdain, mais les voleurs Arabes te-
» noient tous les chemins, & ne permet-
» toient pas de s'éloigner de Jéruſalem. Les
» Pélerins s'embarquerent donc ſur une Flot-
» te de Génois qui étoient arrivés au prin-
» tems, & qui après avoir débité leurs
» marchandiſes dans les Villes Maritimes,
» avoient auſſi viſité les Saints Lieux. Ils
» aborderent à *Brindes*, s'arrêterent à Rome
» pour viſiter les Egliſes, puis retournerent
» chacun chés eux.

Les Turcs qui rendirent le ſervice ſignalé que je viens de dire, à nos Pélerins Chrétiens, étoient alors les Maîtres non ſeulement de la Baſſe-Aſie, mais encore de toute la Syrie, & par conſéquent de Jéruſalem & de la Paleſtine. Je pourrois à cette occaſion parler ici fort au long de l'origine des Turcs, de leur invaſion dans l'Empire des Califes, de l'uſurpation de la Souveraine Puiſſance ſur ces Chefs du Muſulmaniſme, dont ils avoient embraſſé la Religion, & enfin de l'établiſſement d'un nouvel Empire qui ſubſiſte encore, fondé ſur les ruines de celui des Califes, mais cela me meneroit trop loin & me feroit perdre de vûë mon objet principal. Il ſuffit de dire avec la brieveté qui me convient, que la race Turque, dont il s'agit ici, eſt celle des *Selgiucides*, ainſi nommée de *Selgiuk*, Prince & Chef d'une Dynaſtie, qui s'eſt renduë célebre par ſes conquêtes & par ſa grande fortune. *Selgiuk* tiroit ſon Origine en ligne directe & maſculine d'*Afraſab*, Roy de Touran, ou du Turqueſtan ſelon quelques Auteurs Orientaux, cette race Turque deſcendoit des anciens Turcomans, & ſelon d'autres, elle étoit originaire du Mogol. Il eſt cependant certain qu'il y a eu trois Dynaſties de Princes Turcs *Selgiucides*, qui ont regné dans une très-grande partie de l'Aſie, ſans compter la Dynaſtie des Sultans *Othmanides*,

cides, ou Othomans, laquelle depuis la prise de Constantinople par Mahomet II. en l'année 1453. possede aujourd'hui tout l'Empire des Grecs, qui représentoit celui des Romains.

Quelques écrivains Modernes qui ont eu occasion de traiter de l'origine & des conquêtes des Turcs, ont fort embroüillé cette matiére, laquelle a été plus heureusement maniée, quoiqu'en abregé, par le P. Loüis Maimbourg dans son *Histoire des Croisades T. I. L. I.* & par M. l'Abbé Fleury, T. XIII. L. 61. de son *Histoire Ecclésiastique*. Ils ont cependant défiguré l'un & l'autre tous les noms essentiels. Maimbourg nomme *Salgue* ou *Saldoc*, le Prince que nous avons nommé ci-dessus *Selgiuk*, avec tous les Auteurs Orientaux. M. Fleury apelle ce même Prince *Seljouc*, & les Turcs qui lui furent soûmis, ou à ses successeurs, *Seljoudiques* pour *Selgiucides*, ce qui n'est rien moins qu'exact.

Ceux qui auront besoin de plus grands éclaircissemens sur ce sujet, peuvent se satisfaire en consultant la Bibliothéque Orientale, Article SELGIUK aux pages 799. & suivantes de cet excellent Livre.

Ajoûtons aux Pélerinages de Jérusalem faits par des personnes éminentes en dignité ou en pieté, pour visiter le Saint Sepulchre & pour

pour adorer la Croix du Sauveur, celui du Saint Moine Ulric de Cluny, célebre par son *Recueil des Coûtumes de Cluni*, & encore plus par sa vertu. Il étoit né à Ratisbonne d'une famille illustre, & d'un Pere chéri de l'Empereur HENRI *le Noir*, à la Cour duquel fut mis le jeune Ulric, déja fort avancé dans l'étude des Lettres & dans la pieté. Il conserva à la Cour, dit M. Fleury L. LXIII. page 531. la pureté de ses mœurs, & l'Impératrice Agnès l'ayant goûté, profita de ses exemples & de ses conseils. L'Evêque de Frisingue, son Oncle, l'ayant fait venir auprés de lui, l'ordonna Diacre & le fit ensuite Prévôt de son Eglise. Ulric accompagna l'Empereur en un voyage d'Italie: mais il en revint promptement, pour soulager ses confreres dans un tems de famine, & engagea ses Terres pour cet effet.

Ensuite, il fit le Pélerinage de Jérusalem, récitant tous les jours le Pseautier avant que de monter à cheval. A son retour, il trouva un autre Evêque de Frisingue à la place de son Oncle, qui étoit décedé, & un autre Prévôt à la sienne, ce qu'il souffrit patiemment & il se retira à Ratisbonne..... Il commença par distribuer ses biens, partie aux pauvres, partie à ses parens, puis embrassa la vie Monastique à Cluny, célebre alors par la régularité de l'observance, du tems que Saint Hugues en

étoit Abbé. Ulric n'avoit qu'environ 30. ans quand il entra à Cluny. Le Pape Grégoire VII. le fit dans la ſuite élire Evêque d'Oſtie, & l'employa utilement pour les affaires de l'Egliſe.

Mais laiſſons les Pélerinages des Perſonnes diſtinguées, entrepris & exécutés dans les tems qui ont précedé les fameuſes Croiſades, ces Ligues Saintes, ces génereuſes Expéditions Militaires, qui ſur la fin du XI. Siécle mirent en mouvement toute l'Europe, allarmerent & firent trembler l'Aſie, dont la Partie la plus précieuſe & la plus reſpectable changea bien-tôt de Maître & de face en ſecoüant le joug de l'Infidelité & de la Barbarie, par la Délivrance entiere de la Terre Sainte. L'Ordre Chronologique m'a enfin conduit à ces tems heureux que la Providence avoit deſtinés à ces Evenemens mémorables. Le même ordre voudroit, ce me ſemble, que j'entrepriſſe ici l'Hiſtoire de ces Evenemens, qui ont un ſi grand raport à celle de la Croix, du moins en abregé, mais j'ai fait refléxion qu'un abregé même me meneroit trop loin, & que le Sçavant *Gretſer*, pour avoir entrepris & exécuté dans ſon Traité de la Croix, non ſeulement l'Hiſtoire des Croiſades, mais encore l'Apologie de ceux qui les entreprirent, & de leurs mauvais ſuccès, a ennuyé bien des Lecteurs,

enſorte qu'il ne s'en trouve plus aujourd'hui qui ayent le courage d'affronter trois gros Volumes *in* 4°. remplis de digreſſions, & de beaucoup de faits étrangers, dans leſquels ſe trouve pour ainſi dire noyée l'Hiſtoire reſpectable de la Croix.

Dailleurs, depuis Gretſer, qui a écrit en Latin, on a donné au Public pluſieurs Livres dans les Langues vivantes de l'Europe, qui inſtruiſent aſſés de ces Evenemens, ſans compter l'Hiſtoire entiere des Croiſades, publiée dans le Siécle paſſé par Loüis Maimbourg de la Compagnie de Jéſus, & écrite avec autant de nobleſſe que de fidélité. Cependant comme en toutes choſes il y a un certain milieu, j'ai choiſi celui qui ſe trouve entre ne rien dire du tout des Croiſades dans cet Ouvrage, ou d'en parler avec toute l'étenduë que le ſujet pourroit le comporter. Ainſi-je me contenterai d'effleurer, pour ainſi dire la matiere, en inſtruiſant ſommairement les Lecteurs de ce qui s'eſt paſſé dans l'exécution d'un ſi grand Projet, juſqu'à l'entiére Délivrance de la Terre Sainte, & l'heureux recouvrement de la Croix du Sauveur.

Je ſuis ſi perſuadé de la vérité de ce que je viens de dire à l'égard de l'Ouvrage du P. Maimbourg, que je ne ferai point de difficulté de le ſuivre, non pas dans ſa longue carriere, mais dans la courte Analyſe, ou

plûtôt

ıtôt dans les ſommaires qui ſe trouvent à la
te de ſon Hiſtoire. En voici donc le précis.

ISTOIRE Sommaire des Croiſades pour la Délivrance de la Terre Sainte.

L. I. PIERRE, ſurnommé l'Hermite, origi-
ire d'Amiens, Solitaire de Profeſſion, fait
voyage de la Paleſtine pour la viſite des
ints Lieux, vers l'année 1093. Il eſt tou-
né du miſérable état, où les Chrétiens
oient réduits, confere ſur ce ſujet avec le
atriarche de Jéruſalem. Suite de cette Con-
rence. Pierre négocie auprès du Pape Ur-
ain II. Sa Prédication, preſque par toute
Europe. Hiſtoire du Concile de Plaiſance,
elle du Concile de Clermont. Déſordre des
uerres que s'entrefaiſoient les particuliers,
quel on toleroit en ce tems-là, & qui fut
oli par le Canon de la paix & de la tréve.
ymar de Monteil, Evêque du Puy, Légat
u Saint Siége pour la Croiſade. Le prodi-
ieux nombre de ceux qui prennent la Croix,
les déſordres qui en viennent. Les Princes
ui ſe croiſent. Hiſtoire de Godefroy de
oüillon & ſon portrait. Il envoye devant,
ierre l'Hermite. Deſcription de la conduite
des maniéres de ce Solitaire, qui diviſe
on armée en deux. Le déſordre & la ruine
e la premiere ſous Gautier, *ſans avoir*. Les
éreglemens encore plus grands & la mal-

heureuſe

heureuſe fortune de la ſeconde, qu'il con
mandoit en perſonne. La défaite de deu
autres armées de Croiſés, ſous le Prêt
Godeſcac, & le Comte Emicho, par l
Hongrois. La conférence de Pierre l'Hermi
avec l'Empereur Alexis. Le portrait, la con
duite, le deſſein caché de ce Prince, & le
cauſes de ſa perfidie. Le paſſage de l'armé
de Pierre l'Hermite en Aſie, où elle cont
nuë ſes déſordres. Les Italiens & les Alle
mans ſe ſéparent d'avec les François. L
défaite des premiers par le jeune Soliman
Soudan de Nicée. Premiere bataille de Ni
cée, où Soliman défait l'autre armée. L
voyage de Godefroy de Boüillon & de
Princes qui l'accompagnent. Le voyage d
Hugues le Grand & des autres Princes qu
le ſuivirent. Son portrait, ſa conduite, &
ſa détention par l'Empereur. Guerre de Go
defroy contre Alexis. L'extremité où ce
Empereur eſt réduit, & le Traité qu'il fai
avec les Princes. Hiſtoire des conquêtes &
de l'établiſſement des Normands en Italie
Voyage de Boëmond, Prince de Tarente
& des Princes qui ſe mirent à ſa ſuite. Voya
ge du Comte Raymond de Toulouſe, d'Ay
mar de Monteil, Evêque du Puy, & de
Princes & Seigneurs qui les accompagnent
Portrait de ce Comte, ſa conférence avec
l'Empereur, & la trahiſon de ce Prince

Voyage de Robert, Duc de Normandie; ſon portrait, & ſon Traité avec l'Empereur.

L. II. Deſcription de la Ville de Nicée en Bithynie, & du Siége qu'y mirent les Princes Croiſés. Seconde & troiſiéme Bataille de Nicée, où le jeune Soliman eſt battu. La priſe de la Ville, & la trahiſon de l'Empereur Grec. Marche de l'Armée Chrétienne, dont une partie eſt ſurpriſe par Soliman. Bataille de la Vallée Gorgonienne. Les progrès de l'Armée Chrétienne dans l'Aſie Mineure. Extrême péril de Godefroy de Boüillon, & ſon merveilleux combat contre un Ours. Grande querelle qui fait naître une eſpece de guerre civile entre Baudouin & Tancrede. Baudouin ſe rend Maître de la Principauté d'Edeſſe. L'Entrée de l'Armée Chrétienne dans la Syrie. Deſcription de la célebre Ville d'Antioche, aſſiegée par les Princes Croiſés. L'Hiſtoire de ce fameux Siége. Le Combat du Pont d'Antioche. Les merveilleux Exploits de Godefroy. Les aproches de Corbagath avec une prodigieuſe Armée, pour ſecourir la Ville. Hiſtoire de la découverte du fer d'une Lance, qu'on crût être celle dont le côté de N. S. fut percé. La mémorable journée d'Antioche, où toutes les forces des Turcs & des Sarrazins de l'Aſie, fûrent défaites par les Chrétiens. Mort d'Aimar de Monteil,

Evêque

Evêque du Puy, Légat du Saint Siége. Querelle du Comte Raymond & du Prince de Tarente. Priſe de Marra. Hiſtoire merveilleuſe de la gratitude d'un Lion. Le Siége d'Arcas. Hiſtoire d'Anſelme, de Ribemond, Comte de Bouchain, & d'Engelran, fils du Comte de Saint Paul. Priſe de Tortoſe par le Vicomte de Turenne. Le Soudan d'Egypte prend Jéruſalem ſur les Turcs, & rompt l'alliance qu'il avoit faite avec les Princes Croiſés. Ambaſſade de l'Empereur Alexis mépriſée. Traité avantageux avec l'Emir de Tripoli. Marche de l'Armée vers Jéruſalem. Priſe des Villes de Lidde, de Rame, de Nicopos, & de Bethléem. Sentimens extraordinaires de Dévotion à la vûë de la Sainte Cité.

EXPLICATION du premier Logogryphe du Mercure d'Octobre.

INvité par un doux murmure,
Je rêvois ce matin, ſur le bord d'un Ruiſſeau,
Au Logogryphe du Mercure.
Quel eſt ce compoſé d'une ſubſtance pure,
Me diſois-je ? Un tel Etre eſt ma foi très-nouveau.
Je mets, pour le trouver, mon eſprit en torture,
Mais en vain, fatigué de creuſer mon cerveau,
J'étois prêt à perdre courage,
Quand du SOLEIL, au fond de l'eau
J'aperçûs

J'aperçûs la brillante image ;
vat, dis-je auſſi-tôt ; ceſſons de méditer,
et Aſtre dans ſix pieds fait regner ſa puiſſance,
eſt lui, qui des Mortels devance la naiſſance,
oilà le mot, il n'en faut plus douter.

L'Abbé Gaudet.

XPLICATION du ſecond Logogryphe du Mercure du même mois.

TOn Logogryphe me deſole,
Avec ton Mi, ton Ni, ton Net,
Laſſichard, tu me rendras folle ;
Je le ſuis déja de *Minet*.

Par Mlle Pri . . .

On a dû expliquer l'Enigme & les Logogryphes du Mercure de Novembre par *Tabatiere*, *Fleuret* & *Trente*. On trouve dans le premier Logogryphe, *Fleur*, *Flet*, *Furet*, *Flute*, *Ut*, *Ré*, & dans le ſecond, *Rente*, *Tente*, *Ente*, *Tet*, *tenter* & *tener*.

ENIGME

ENIGME.

MA sœur me doit son éxistence ;
Je suis son unique soûtien ;
Mais elle a sur mon être une égale puissance,
Et sans elle je ne suis rien.
A notre seule ressemblance
Nous devons tout notre agrément.
Nous logeons ordinairement
A cinq ou six pieds de distance,
Quelquefois moins, quelquefois plus ;
Tantôt je suis docile à la voix qui m'apelle,
Et tantôt, d'une humeur rebelle,
On fait pour me trouver des efforts superflus ;
Mon inconstance naturelle
Ne doit pas t'étonner, Lecteur ; je suis fémelle.
Incompatible avec la liberté,
Je permets souvent la licence.
Les Grecs & les Romains ignoroient ma beauté ;
Un Mortel, depuis peu, fort connu dans la France
A qui j'avois cent fois prodigué mes attraits,
Me manqua de reconnoissance,
Et voulut d'ici bas me chasser à jamais ;
Hélas ! des plus rares bienfaits
Telle est souvent la récompense.

Par Mlle . . . . . d'Arras.

LOG

LOGOGRYPHE,

E ſuis un ſubſtantif de genre féminin ;
nq lettres font mon tout, une ſimple & deux
doubles.
cteur, à mon aſpect quelquefois tu te troubles,
r tout quand je te rends quelque coup d'œil benin;
i des vertus ſans nombre & des défauts ſans fin;
eureux qui dans ſon choix me rencontre ſans vice;
homme m'eſt aſſervi, je le maîtriſe enfin,
quand je le prétends, il faut qu'il m'obéiſſe.
en eſt aſſés, Lecteur, mon tout eſt ſi fécond,
u'il meneroit trop loin qui voudroit le pourſuivre.
ntrons dans le détail, prens mon membre ſecond,
écedé du premier, du dernier fais-le ſuivre,
u trouveras un nom qui fait peur aux enfans,
t dont on a formé mille contes plaiſans.
ſt-ce tout? Peu s'en faut, je n'ai guere autre choſe.
oici pour dernier trait ce que je te propoſe;
n adverbe, un pronom, cependant même mot;
u peux le compoſer de deux de mes parties,
n les mettant deux fois & ſi bien aſſorties,
u'abandonnant mon chef, tu le trouves bien-tôt.

De Rennes en Bretagne le 8. Novembre 1741.

NOU-

NOUVELLES LITTERAIR

DES BEAUX-ARTS, &c.

PROJET d'un nouveau Dictionair
concernant tout ce qui s'eſt paſſé d'int
reſſant en France, depuis la naiſſance de
Monarchie juſqu'à nous, dans la Vie de n
Rois, dans les Belles-Lettres, les Scie
ces, les Arts & l'Hiſtoire de ceux qui s
ſont rendus célebres. Par M. l'Abbé *Borvil*

Pluſieurs Auteurs ont écrit l'Hiſtoire de
Nation Françoiſe, dit l'Auteur; pluſieurs o
parlé des Sciences & des Arts qu'on y a inve
tés ou perfectionnés; pluſieurs ont donné la v
de ceux qui s'y ſont rendus célebres; on a d
Dictionaires qui contiennent en partie ce qu
je promets ici. Depuis peu même, M. Jan
vier de Flainville a voulu nous donner l'e
pérance d'une Philologie alphabétique. Que
le route nouvelle ai-je donc deſſein de m
tracer au milieu de tous ces Auteurs, & que
peut être mon but? Le voici: c'eſt de re
cueillir dans tous les Ecrivains qui ont parl
de notre Nation, & de réünir ſous un ſeu
point de vûë tout ce qu'ils en ont dit, ſoi
en parlant des Sciences & des Arts qu'on y
inventés ou perfectionnés, ſoit en raportan
l'Hiſtoir

iſtoire de ceux qui s'y ſont diſtingués. Un
vrage de cette nature ſera, je penſe, d'u-
grande utilité pour toutes ſortes de per-
nes. Aux uns il fournira les moyens d'a-
ndre l'Hiſtoire à fonds; aux autres il épar-
era le déſagrément de feüilleter mille Au-
irs, lorſqu'ils veulent éclaircir quelques
its, ou au moins, il leur en facilitera les
oyens par les citations exactes de ceux
i en ont parlé.

Ce Projet eſt rempli de difficultés capables
ffrayer toute perſonne éclairée. Sans le ſe-
urs des Sçavans, je n'oſe auſſi me Hater
n remplir l'idée; pour les engager à m'ai-
r de leurs lumieres; je vais leur faire part
l'arrangement que j'ai deſſein de donner
nes matiéres; on verra par l'expoſition que
n vais faire, l'utilité qui en réſultera pour
Public.

Ce Dictionaire ſera François, & j'y traite-
de tout ce qui a raport aux Belles-Lettres,
x Sciences, aux Arts & à l'Hiſtoire.

Comme mon deſſein ne renferme que les
écles écoulés depuis Pharamond, juſqu'au
ms où nous vivons, je crois qu'il ne ſera
s inutile de mettre à la tête du Dictionaire
ne Hiſtoire ſuivie, concernant l'origine des
ciens Gaulois, leurs Mœurs, leur Gouver-
ment & leur Etabliſſement en France. J'y
rlerai auſſi de leur Religion juſqu'à Clovis,

&

& de leur goût pour les Sciences &
Arts. J'insinuërois bien toutes ces ch
dans le Corps de l'Ouvrage, mais je pe
que le Lecteur sera plus content d'avoir
idée suivie de l'Histoire de ces tems-là,
de la chercher alphabétiquement, d'au
mieux qu'elle le conduira insensiblemen
la naissance de la Monarchie. Passons ma
tenant à la Division du Projet.

Belles-Lettres. Je transporterai le Lect
aux premiers tems de notre Monarchie;
lui réciterai quelques maximes dans le La
gage de ces tems, dont je lui donnerai l'o
gine; je lui en ferai remarquer les div
changemens, & les regles qu'on suivo
dans les Ouvrages de Prose & de Vers.
verra dans quel Siécle il a commencé à
polir, ce qui a contribué à son progrès ou
sa décadence, sous quels Princes on l'a
mourir & renaître, & enfin le dégré de p
fection, qu'il a eu sous Loüis XIV. On
manquera pas d'y parler du goût & du gé
des anciens François & des Modernes,
leurs Ecoles, de leurs Universités, Acad
mies, Bibliothéques, &c. On joindra à c
Article une Liste alphabétique de ceux q
s'y sont fait quelque réputation, & qui o
contribué à l'avancement des Belles-Lettr

Sciences & Arts. Je tra iterai avec auta
d'ordre & d'exactitude de tout ce qui a rapo
au

x Sciences & aux Arts. Je chercherai dans
els tems, & par qui ils ont été inventés, in-
duits ou perfectionnés en France, ſous quel
ince ils ont trouvé de la protection, les Au-
urs des nouveaux ſentimens & des nouvel-
; découvertes rélatives à chaque Siécle, le
ccès qu'elles ont eu, & le progrès qu'on y
t. Pour faire entendre mon deſſein, je prens
our exemple la Peinture. Après avoir donné
ne idée de ſon origine dans les Gaules, j'ex-
oſerai celle qu'on en avoit ſous Pharamond,
: quelques-uns de ſes ſucceſſeurs; quel dé-
:é de perfection elle avoit dans ces tems-
, ceux qui y ont brillé, & les morceaux
irieux, s'il en eſt reſté, ou s'il en eſt fait
ention dans quelques Ecrivains. Je ſuivrai
:t Art de Siécle en Siécle, j'examinerai ſes
rogrès ou ſa décadence, ſes grands Hom-
nes, & les Ecrits qu'ils nous ont laiſſés,
ns oublier de donner la Vie des plus fa-
neux, tant Anciens que Modernes. On
omprend par cet Expoſé, de quelle façon
e m'étendrai ſur tout ce qui a raport aux
ciences & aux Arts.

L'Hiſtoire. L'Hiſtoire ſera traitée avec le
même arrangement. Je donnerai ſous leurs
Lettres initiales celles de nos Rois, & des
Perſonnes qui ſe ſont renduës célébres ſous
eur Regne, dans quelque Profeſſion qu'elles
yent été. Si elles ſe ſont diſtinguées dans la

Profeſſion

Profeſſion des Armes, j'entrerai dans les a
tions de leur vie ; je rendrai compte de le
politique, de leurs interêts & de leurs pa
ſions. Je découvrirai, autant que cela
pourra, le mobile & les reſſorts de leurs e
treprifes, la ſource des Révolutions qu'ell
ont excitées, le parti qu'elles ont ſoûten
les grands Deſſeins, les Rules, les Hazar
qui les ont fait réüſſir ou échoüer. Je n'o
blierai rien d'intéreſſant pour leur Vie; je rapo
terai avec le même ordre celle des autr
Perſonnes. Les Peres de l'Egliſe, les Re
gieux, Moines, Anachorettes & autre
dont l'Hiſtoire renfermera quelque choſe
curieux, y auront leur place. Tous les A
teurs qui ſont en quelque crédit dans la R
publique des Lettres, y ſeront admis, av
un Catalogue de leurs Ouvrages, & les ju
gemens qu'on en a porté; j'ai même deſſe
d'y raporter les meilleures Editions, qui e
ont été faites, les Traductions & autres Pa
ticularités qui les concernent; en un mo
rien n'échapera ſur tous les Articles qu'on
propoſe de mettre dans ce Dictionaire.

Voilà de quelle maniére je traiterai cha
que matiére en particulier, avec ces obſe
vations.

1°. Je m'attacherai exactement à la Chro
nologie; s'il y a quelques Evenemens obſ
curs & ſur leſquels on ſoit partagé, je tâche
r

rai de les éclaircir autant que je pourrai, & de leur donner l'Epoque qui leur eſt la plus convenable.

2°. Pour mettre le Lecteur en état d'étudier ou de ſe rafraîchir la mémoire ſur ce qui s'eſt paſſé ſous un Regne dans les Belles-Lettres, les Sciences, & les Arts ou l'Hiſtoire, j'écrirai alphabétiquement, & * par Claſſes à la lettre initiale de chaque Prince, après avoir rendu compte de ſes propres actions, tous les noms de ceux qui ſe ſont diſtingués ſous ſon regne, de façon que le Lecteur pour en être parfaitement inſtruit, n'aura qu'à conſulter les Articles des noms marqués.

3°. J'aurai les mêmes égards aux Articles particuliers de chaque Science & de chaque Art. Par exemple, à l'Article de la Médecine, après en avoir parlé ſelon l'idée du Projet, je mettrai à la ſuite une Liſte alphabétique de tous ceux qui y auront acquis quelque réputation; par cet arrangement on pourra ſçavoir facilement, tout ce qu'il y a d'intéreſſant dans la Médecine, & dans la Vie de ceux qui l'ont exercée.

4°. J'éviterai autant qu'il ſera poſſible les rêveries, la fauſſe crédulité, & la mauvaiſe foi de certains Ecrivains; je démêlerai avec la même exactitude ceux que la flaterie ou

* *Les Politiques auront une Claſſe, les Grands Capitaines une autre, &c.*

l'eſprit de Parti ont ſuſcités, & qui loin de tenir le juſte milieu, qu'exige la qualité d'Hiſtorien, ont diminué d'un côté les objets, & les ont groſſis de l'autre, au-delà de la vrai-ſemblance: de pareils Auteurs ſont le fleau de la vérité: Ce n'eſt point auſſi dans des ſources ſi empoiſonnées, que je puiſerai mes lumiéres; je ne m'attacherai qu'à ceux dont la fidelité eſt univerſellement reconnuë; ſur les traits obſcurs & conteſtés, je ne conſulterai que les Mémoires les plus fideles. Dans tout ce que j'avancerai, je ſuivrai les ſentimens les plus naturels, les plus juſtes & les mieux apuyés: par l'à, j'eſpere tirer de l'obſcurité & créer, pour ainſi dire, pluſieurs endroits de notre Hiſtoire, en rectifier, en affermir d'autres, & enfin faire regner par tout cette vrai-ſemblance, qui convainc & qui ſatisfait l'eſprit d'un Lecteur qui cherche la verité.

Mes vœux ſeront ſatisfaits, ſi le Public a pour agréable un Ouvrage qui n'enviſage que ſon utilité, & ſi, à la faveur de ſes ſecours, je puis un jour le voir arrivé à ſa perfection; je ne puis de moi-même l'y conduire, j'ai beſoin des lunniéres des Perſonnes ſçavantes, j'eſpere trouver dans leur bonne volonté de grands ſecours, ſoit en m'inſtruiſant par leur Critique ſur l'arrangement de mes matiéres, & ſur l'étenduë que je leur

dois

dois donner, soit en me faisant part de ce qu'elles sçavent de particulier & de curieux sur un Prince, un Capitaine, une Science, un Art, &c. Pour témoigner ma reconnoissance à ceux qui me feront la grace de m'aider de leurs secours, j'imiterai le fameux Auteur de la *Sinopsis Criticorum*; * je voudrois leur en donner des marques plus sensibles.

Je travaille journellement à remplir l'idée de ce projet; le but que je me suis proposé, est dans une perspective fort éloignée; les difficultés presqu'insurmontables, que j'y aperçois de tous côtés, m'épouvantent & m'arrachent souvent les armes de la main: je renoncerois presqu'à l'entreprise, si le désir que j'ai d'être utile au Public, ne relevoit mon courage, & ne me faisoit esperer que ma jeunesse, mon amour pour l'Etude, & la bonne volonté des Sçavans me feront triompher de tous les obstacles qui pourroient m'arrêter.

On aura la bonté d'adresser les Paquets affranchis à F. Le Tellier, Imprimeur-Libraire au bon Pasteur, à Chartres.

* *Ce Sçavant nommé* Polus, *a mis à la tête d'un immense Ouvrage qui porte ce titre, une énumeration de ceux qui l'avoient secouru.*

Avis au Public concernant la Collection du *Journal des Sçavans*, depuis l'année 1665. où il a commencé, juſques & compris l'année 1741. avec tous les Suplémens, en 63. volumes *in*-4°. *A Paris*, chés *Briaſſon*, Libraire, ruë Saint Jacques, à la Science & à l'Ange Gardien.

La réputation que le Journal des Sçavans a univerſellement acquiſe, diſpenſe de prévenir le Public ſur ce qu'il doit penſer de cet Ouvrage. Un travail aſſidu & ſuivi pendant près de quatre-vingt ans de la part des plus habiles gens qui y ont été ſucceſſivement employés, a porté ce Livre à un point d'utilité que perſonne n'ignore. On le regarde comme une Bibliothéque entiere, qui met ſous les yeux du Lecteur une quantité innombrable de Livres, & par le moyen de laquelle il peut les connoître ſuffiſamment pour en tirer beaucoup de fruit, ou ſe mettre en état de choiſir plus ſûrement les Livres dont il eſt bien-aiſe de ſe pourvoir.

Quelque répandu que ſoit cet excellent Ouvrage, on ſçait cependant qu'il y a encore un grand nombre de Sçavans & de Curieux qui n'en ſont pas pourvûs, ſoit parce que n'ayant pas eu les commencemens, ils ont négligé d'en acquérir les ſuites, ſoit parce que la multiplicité des volumes qui ſe ſont accumulés, ou la rareté de quelques-unes

de

des anciennes années, ayant infiniment encheri la totalité de l'Ouvrage, le grand prix les ait effrayés.

Ces raisons ont persuadé que le Public verroit avec plaisir, qu'on se mît en état de lui procurer quelques exemplaires de la collection entiere de tout ce qui a paru jusqu'ici du Journal des Sçavans, à un prix fort inférieur à celui où il a pû l'avoir précédemment. C'est l'unique but que s'est proposé le Libraire par les conditions suivantes; & il croit avoir d'autant plus lieu d'espérer qu'il réüssira, qu'il y a peu d'aparence que l'on réimprime jamais cet Ouvrage en entier, lequel deviendra un jour aussi cher, qu'il sera rare.

CONDITIONS.

Briasson, Libraire à Paris, ayant acheté dans le Fonds du feu Sieur Witte, Libraire à Paris, tout ce qui restoit des anciens Journaux des Sçavans, fait présentement réimprimer quelques volumes qui étoient devenus très-rares, & par-là il sera en état d'en faire un petit nombre d'Exemplaires complets. Il propose de les fournir à ceux qui les arrheront par avance, à quatre cent cinquante livres l'Exemplaire en feüilles.

Cette somme sera payée en dix payemens, aux termes marqués ci-après. Sçavoir : En

assurant l'Exemplaire d'ici au premier Mars 1742. 36. liv.

Au premier Mars 1742. en recevant les années 1665. jusques & compris 1688. avec les Suplémens de M. Denis, pour 1672. 1673. & 1674. en 7. volumes, 36. liv.

Au premier Juin 1742. en recevant les années 1689. jusques & compris 1695. en 7. volumes, 48. liv.

Au premier Septembre 1742. en recevant les années 1696. jusques & compris les années 1702. en 7. volumes, 48. liv.

Au premier Decembre 1742. en recevant les années 1703. jusques & compris 1707. avec le Suplément de 1707. en 6. vol. 48. liv.

Au premier Mars 1743. en recevant les années 1708. jusques & compris 1712. avec les Suplémens de 1708. & 1709. en 7. vol. 48. liv.

Au premier Juin 1743. en recevant les années 1713. jusques & compris 1718. en 6. volumes, 48. liv.

Au premier Septembre 1743. en recevant les années 1719. jusques & compris 1724. en 6. volumes, 48. liv.

Au premier Decembre 1743. en recevant les années 1725. jusques

& compris 1732 en 8. vol. 48. liv.

Au premier Mars 1744. en recevant les années 1733. jusques & compris 1741. en 9. vol. 42. liv.

Total. 63. vol. 450. liv.

Ceux qui désireront profiter de l'avantage de ces conditions, sont priés de faire assûrer promptement leurs Exemplaires chés *Briasson*, parce qu'il ne pourra fournir que fort peu d'Exemplaires, & que s'il lui en reste, il se reserve de les vendre 800. livres en feüilles.

Ceux qui auront arrêté des Exemplaires, seront tenus des les retirer entierement dans tout le courant de l'année 1744. passé lequel tems, ce qu'ils auront donné par avance, sera perdu pour eux. C'est une condition expresse, sans laquelle le Libraire n'auroit pas proposé une avantage si considérable.

On pourra s'adresser à Paris chés Briasson, *Libraire, ruë Saint Jacques, à la Science & à l'Ange Gardien, & chés le Sieur* Chaubert, *Libraire, Quai des Augustins.*

SELECTÆ *Phædri Æsopique Fabulæ, cum Excerptis ex Ovidio, Virgilio & Horatio, &c. Locis. Parisiis apud Joannem Desaint, è regione Collegii Dormano-Bellovaci,* 12. 1741. *pp.* 418.

Ce choix de Poëſies Latines, qui paroît depuis quelques jours, peut être regardé comme une Introduction à la lecture des Poëtes. C'eſt ſans doute le but que M. *Monchablon* s'eſt propoſé en y travaillant & en le donnant au Public dans la forme où il eſt. L'Ordre qu'il a ſuivi dans la diſpoſition du Recueil, le fait aſſés connoître. On trouve d'abord les Fables de Phédre dont la ſimplicité charmante eſt depuis long-tems en poſſeſſion d'occuper les premieres années de ceux qui étudient, & cela malgré bien des difficultés de ſtyle, que le nouvel Editeur a tâché d'aplanir par quelques Notes & par quelques conſtructions imprimées au bas des pages. Cette Edition de Phédre qui eſt exacte & intelligible, a d'ailleurs cet avantage ſur celles qu'on met ordinairement entre les mains des Enfans, que le Texte en a été revû & corrigé avec beaucoup de ſoin ſur les meilleures Editions, telles que celles de Gronovius, de Burman &c.

L'Editeur a retranché quelques Fables, & il a bien fait. On ne ſçauroit aporter trop de circonſpection dans le choix des matiéres dont on entretient les Enfans, toûjours trop ſuſceptibles des mauvaiſes impreſſions que peuvent faire ſur eux certaines idées dangereuſes pour les mœurs.

Les Fables de Phédre, n'étant pas en aſ-

ſés

ſés grand nombre pour occuper la jeuneſſe, pendant tout le tems qu'elle doit paſſer dans les baſſes claſſes, M. M. a tâché d'y ſuplée en mettant à la ſuite de Phédre, des endroits choiſis d'Ovide, d'Horace & de Virgile. Ces extraits ſont diſpoſés de maniere que les plus aiſés précedent les plus difficiles, &, ſi on en excepte quelques-uns, qui ſont moins intéreſſans, ils contiennent des choſes très propres à fixer agréablement l'attention des Enfans, qui pourront y aprendre des choſes curieuſes ſur quelques uſages anciens, ſur des coutûmes ſingulieres, dont quelques-unes ſubſiſtent encore aujourd'hui ſur la Mythologie, ſur l'Hiſtoire &c. Il eſt enfin certain qu'un jeune homme qui entendroit bien ce que contient ce volume, trouveroit peu de difficultés à expliquer les Poëtes. Il y a long-tems qu'on déſiroit un pareil Ouvrage. Il faut eſperer que l'Editeur le perfectionnera encore dans la ſuite. Les Fables choiſies d'Eſope qui terminent le volume, ſont imprimées en beau caractére. Le Texte en eſt exact & corrigé avec ſoin.

M. Montchablon qui fait ce préſent au Public, eſt un Maître de Penſion. Peut-être le Public a-t-il intérêt de ſçavoir que ce Maître, outre les Langues Grecque & Latine qu'il enſeigne, fait faire encore des cours

particuliers d'études Françoiſes à des jeunes gens qui ne peuvent ſuivre le train du Collége. Il leur enſeigne la Langue Françoiſe par Principes, & par conſéquent l'Orthographe, l'Arithmétique, l'Hiſtoire, la Géographie, & il tâche en leur faiſant connoître toutes les parties de la Litterature Françoiſe, de leur former le goût par la Lecture réfléchie des plus beaux endroits de nos bons Poëtes, Orateurs, Critiques &c.

Le Geographe Methodique, ou Introduction à la Géographie ancienne & moderne, à la Chronologie & à l'Hiſtoire &c. Par M. l'Abbé *de Gourné*, Prieur Commandataire de Notre-Dame de Taverny, ſeconde Partie. 1. vol. *in*-12. de 362. pages, chés *le Gras*, au Palais, *Cailleau*, Place de Sorbonne, *Robinot*, Quai des Auguſtins, J. F. *Heriſſant*, ruë neuve N. D. *Deſaint & Saillant* ruë Saint Jean de Beauvais. 1741.

Dans un Avertiſſement qui eſt à la tête de cet Ouvrage, l'Auteur s'exprime ainſi.

Malgré toutes les difficultés que quelques mal-intentionnés ont fait naître pour empêcher la continuation d'un Livre qui leur porte ombrage, voici la ſeconde Partie de ma Méthode. L'accueil favorable dont le Public a bien voulu honorer la premiere, & l'empreſſement qu'il témoigne tous les jours d'en avoir

avoir la ſuite, m'engagent à l'aſſûrer que je lui tiendrai conſtamment parole, & que chaque Partie paroîtra (autant qu'il me ſera poſſible, ayant affaire à des Imprimeurs & à des Graveurs dont on n'eſt pas toujours le maître) dans le tems & ſuivant l'ordre que j'ai indiqué dans le PROSPECTUS; car ſi cette Partie a été différée d'un mois & plus, ç'a été contre mon intention & contre mes arrangemens.

Mais pour tenir cet engagement, j'ai beſoin de tout mon tems, qui m'eſt d'ailleurs trop précieux, pour le perdre en répondant à ceux qui voudroient me donner le change. Je parle de ces Critiques par métier, qui s'érigent en Juges & qui voudroient ſe faire paſſer pour les Apréciateurs généraux du mérite & de la fortune de tous les Ouvrages, à meſure qu'ils paroiſſent.

Le Public, il eſt vrai, n'eſt pas toujours à l'abri des charlataneries litteraires, mais il n'eſt pas dupe long tems en France. Il ouvre bien-tôt les yeux, & il les ouvre pour rendre juſtice aux Ouvrages qui le méritent, & pour mépriſer les Zoïles qui ont voulu le ſurprendre.

On ne me ſoupçonnera jamais d'un pareil deſſein. Je ſuis un homme retiré, iſolé, & qui ne tiens à perſonne. Je ſuis dans un Païs inconnu, ſans connoiſſance, ſans protections. Je n'ai ni intrigue ni manœuvre.

J'ignore & j'ignorerai toûjours les reſſorts qu'il faut faire agir pour conduire une entrepriſe ſyſtématique Je ne connois ni Auteurs, ni Libraires. Les fréquens démêlés qu'ils ont enſemble, éloigneront toûjours de leur commerce un eſprit pacifique. J'avouerai même, que je n'ai jamais eu rien tant à cœur que d'être totalement ignoré des uns & des autres. Mais la choſe eſt impoſſible. Ma neutralité les offenſe. J'ai fait quelques Ouvrages. Ils ſe vendent indépendamment d'eux. Il n'en faut pas d'avantage, & ils ſe réüniſſent pour me déclarer la guerre, mais inutilement, puiſque je n'ai rien à démêler avec eux. J'avoucrai même bonnement que je n'aurois jamais mis mon Ouvrage au jour, ſi j'avois penſé que cette démarche m'eût obligé à entrer en lice & à lutter avec tous ceux auxquels il n'auroit pas le bonheur de plaire.

Ces ſortes d'Eſcrimes où des Gladiateurs de plume ſe donnent en ſpectacle, divertiſſent un moment la malignité de l'eſprit humain, mais comme dans des diſcuſſions on ne ſe propoſe pas une fin honnête pour but, elles finiſſent toûjours par des injures piquantes que la médiſance & ſouvent la calomnie envenime de part & d'autre, & qui couvrent les combattans d'un oprobre éternel.

Pour

Pour moi, graces à Dieu, je ne m'oublie-
ai jamais juſqu'à ce point. Je ſçais trop ce
ue je dois au caractére dont je ſuis honoré,
t j'oſe me flater qu'on s'apercevra toûjours,
ue ma plume eſt dirigée par un Citoyen,
n Chrétien & un Prêtre.

C'eſt au Public à prononcer ſur mon Ou-
rage. S'il eſt bon, toute la fureur de l'envie
e le rendra pas mauvais. Si l'on en juge au-
rement, j'en porterai ſeul la peine, puiſque
: le fais imprimer à mes frais.

Autant donc que je ſerai indifférent pour
outes les manœuvres que la baſſe envie peut
naginer pour décrier mon travail, ou en em-
êcher la vente, autant je ſerai attentif &
rdent à profiter des remarques judicieuſes
ui tendront à ſa perfection. Je n'examine-
ai pas les motifs qui auront fait agir ceux
ui me menacent depuis long-tems, ni s'ils
uront eu pour but le progrès des Lettres, ni
ême ſi leurs remarques ſeront exprimées
vec toute la politeſſe & la bienſéance qui
ſt en uſage parmi les honnêtes gens. Je ſerai
: premier à rendre juſtice à leurs obſerva-
ons, & je les remercirai de bon cœur des
utes conſidérables qu'ils auront relevées,
ais il y a plus de trois mois que ma pre-
iere Partie eſt en vente, & je n'ai encore
ucune obligation à perſonne de ce côté-là.
C'eſt ce qui me donne lieu d'eſpérer (ſans

être

être taxé de complaisance paternelle) qu'on mettra toûjours beaucoup de difference entre mon Ouvrage & ceux qui ont paru sur cette matiére. Il semble, en effet, qu'on ait négligé l'objet principal de la Géographie, qui est de faire connoître la Terre, d'enseigner la position des principales Villes & les distances qui se trouvent entre les differens Lieux dont on veut donner la connoissance.

Voilà le but & l'unique objet de la Géographie. C'est le point capital & essentiel, & la véritable pierre de touche où l'on connoît le Géographe. C'est la corde unique qui peut produire quelque harmonie dans la Géographie, & c'est celle qui n'est point touchée par ceux même qui promettent le plus, d'en donner des leçons.

Encore si l'insuffisance des Méthodes étoit réparée par l'exactitude des Dictionaires. Mais non. Qu'on ouvre ces masses volumineuses, on n'y trouve point les éclaircissemens qu'on est en droit d'en attendre, & j'ose avancer avec vérité, que l'ouvrage que je donne aujourd'hui au Public, est beaucoup plus exact pour ce qui concerne les distances, & beaucoup plus abondant pour les matiéres, qu'aucun Livre qui ait paru jusqu'ici sur la Géographie. Je n'en excepte pas le fameux Dictionaire du sieur de la Martiniere

ière. On y chercheroit inutilement *Aigney-e-Duc*, *Ainey-le-Château*, *Ainſy-le-Duc*, *Aixe*, *Aizay le Duc*, *Ambérieux en Bugey*, *Ambérieux en Dombes*, *Antrames*, *Arc en-Barois*, *Argentat*, *Argentré*, *Arleuf*, *Ar-ajon*, *Artel*, *Artannes*, *Availle*, *Auroux*, *Auton*, *Auzence*, *Azay*, *Beaumont dans la Marche*, *Beaumont-pied-de bœuf*, *Benevent*, *Beſcon*, *Beuil*, *Billom dans le Maine*, (& plus de cent autres que l'Auteur nomme.) Tous ces Lieux, dit-il, ſe trouvent dans ce demi Volume, qui n'eſt que la douziéme Partie de mon Ouvrage.

HOMELIES DE SAINT JEAN CHRYSOSTÔME, Patriarche de Conſtantinople, ſur tous les Evangiles de Saint Jean, traduites en François avec des paralelles de Doctrine tirés des anciens Peres, des Notes & des Eclairciſſemens, par M. l'Abbé *le Mére*. 4. Volumes *in* 4°. Le 1. vol. de 648. pages, non compris la Préface qui en contient 55. Le 2. de 598. Le 3. de 540. & le 4. de 560. *A Paris*, chés la veuve *Etienne*, ruë Saint Jacques, 1741.

TRAITE' DE GNOMONIQUE, ou l'Art de faire des Cadrans, par M. *Rivard*, Profeſſeur de Philoſophie en l'Univerſité de Paris, *A Paris*, chés Jean *Deſaint* & Charles *Saillant*,

lant, Libraires, ruë Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége, 1741. *in*-8°. de 208. pages.

ESSAI SUR LE BEAU, où l'on examine en quoi conſiſte préciſément le Beau dans le Phyſique, dans le Moral, dans les Ouvrages d'Eſprit & dans la Muſique. *A Paris*, chés H. & Jacques *Guerin*, Libraires, ruë Saint Jacques, à Saint Thomas d'Aquin, 1741. vol. *in*-12. de 302. pages, non compris un Avertiſſement.

HISTOIRE DE L'ACADE'MIE ROYALE DES SCIENCES, année 1735. avec les Mémoires de Mathématique & de Phyſique pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie. *A Paris*, de l'Imprimerie Royale, *in* 4°. de 108. pages pour l'Hiſtoire, & de 595. pour les Mémoires. Planches détachées vingt, 1741.

ELEMENS DE GE'OMETRIE, par M. *Clairaut*, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Societé Royale de Londres. *A Paris*, chés *David*, Fils, & *Durand*, Libraires, ruë Saint Jacques, *in*-8°. de 215. pages. Planches 14.

HISTOIRE DU PAPE INNOCENT III. par Dom

om Jean *de Lannes*, Religieux Prêtre de Ordre de Cîteaux, ancien Professeur de Théogie, 1741. *A Paris*, chés Pierre *Giffart*, braire ruë Saint Jacques, *in*-12, de 408. ges.

DESCRIPTION DE PARIS, de Versailles, Marly, de Meudon, de Saint Cloud, Fontainebleau, & de toutes les autres bels Maisons & Châteaux des environs de Pas, par M. *Piganiol de la Force*. Nouvelle dition enrichie d'un grand nombre de figures en taille-douce, huit volumes *in*-12. 4. liv. *A Paris*, au Palais chés Théodore *le ras*, au troisiéme pilier de la Grand'-Salle l'L couronnée, ruë Saint Jacques chés Charles-Nicolas *Poirion*, vis à-vis la ruë des oyers, à l'Empereur, & chés Guillaume *Desprez* & Pierre *Cavelier* fils, ruë Saint acques à Saint Prosper & aux trois Vertus.

LIVRES provenans du Fonds de Librairie de la euve *Delaulne*, qui se trouvent chés *Cavelier*, fils, ibraire, ruë S. Jacques, à la Ville de Paris, 1741.

ABREGE' CHRONOLOGIQUE de l'Histoire Universelle, Sacrée & Profane, Traduction nouvelle, ivantsla derniere Edition Latine du P. *Petau*, par I. *Maucroix*, & continuée jusqu'en 1701. avec un raité de Chronologie, par M. *de Liste*, 3. vol. -12. 7. livres 10. sols.

AMOURS DE CATULLE ET DE TIBULLE, ou listoire des Ouvrages de ces deux Poëtes, avec une

Traduction

Traduction en Vers François de leurs Poëſies, p
M. *de la Chapelle*, de l'Académie Françoiſe, 5. vo
in-12. 11. livres 5. ſols.

APOLOGIE de M l'Abbé de la Trappe, (par M
Thiers,) *in*-12. 2. livres 10. ſols.

AVANTURES NOUVELLES de l'admirable Do
Quichotte de la Manche, compoſées par le Licent
Alonzo Fernandez de Avillaneda, & traduites d
l'Eſpagnol en François pour la premiere fois,
vol. *in*-12. 5. livres.

On trouve chés le même Libraire les Cauſes Cé
lebres & intereſſantes, avec les Jugemens qui les o
décidées. Nouvelle Edition, revûë, corrigée & aug
mentée de pluſieurs Piéces importantes, 18. vo
in-12. 45. livres.

On les vend auſſi ſéparément, deux volumes à
fois, 5. livres.

DESCRIPTION *& Repréſentation exacte de la Ma
ſon de Glace, conſtruite à S. Pétersbourg, au mois d
Janvier* 1740. *& de tous les Meubles qui s'y trou
voient, avec quelques remarques ſur le froid en ge
neral, & particulierement ſur celui qu'on a ſenti ce
te même année dans toute l'Europe; compoſée & pu
bliée en faveur des Amateurs de l'Hiſtoire Naturelle
par Georges* Wolffgang-Krafft, *Membre de l'Aca
mie Impériale de S. Petersbourg, & Profeſſeur d
Phyſique. Traduit de l'Allemand par Pierre-Louis
Roy, Membre de l'Académie Imperiale de S. Péters
bourg & Profeſſeur d'Hiſtoire* Brochure *in*-4°. d
32. pages, avec des figures en taille douce.
S Petersbourg, de l'Imprimerie de l'Académie de
Sciences, 1741.

Dans le Mercure du mois de Juillet 1740. pag
1640. il y a un détail curieux au ſujet de ce Pala
de Glace, &c.

Le 14 Novembre, l'Académie Royale des Inſ-
iptions & Belles Lettres, tint ſon Aſſemblée pu-
ique, à laquelle M. le Comte de Maurepas, Mi-
ſtre d'Etat, préſida. M. de Boze, Sécretaire per-
tuel, commença par annoncer le Sujet du Prix
rêté par l'Académie, & en même-tems on diſ-
ibua le Programme ſuivant.

RIX Litteraire, fondé dans l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-
Lettres, déſirant que les Auteurs qui compo-
nt pour le Prix, ayent tout le tems d'aprofondir
s matiéres, & de travailler les Sujets qu'elle leur
onne à traiter, annonce dès à preſent que le Sujet
u'elle a arrêté pour le concours au Prix qu'elle
iſtribuëra à Pâques 1743. conſiſte à examiner &
déterminer *l'état des Sciences en France depuis la
ort de Philipe le Bel, juſqu'à celle du Roy Charles V.*

Le Prix ſera toujours une Médaille d'or, de la
aleur de quatre cent livres.

Toutes perſonnes, de quelque Pays & condition
u'elles ſoient, excepté celles qui compoſent l'A-
ad mie, ſeront admiſes à concourir pour ce Prix,
leurs Ouvrages pourront être écrits en François
u en Latin, à leur choix. Il faudra ſeulement les
orner à une heure de lecture au plus.

Les Auteurs mettront ſimplement une Deviſe à
eurs Ouvrages; mais, pour ſe faire connoître, ils
joindront dans un papier cacheté, & écrit de leur
ropre main, leurs nom, demeure & qualités, &
e papier ne ſera ouvert qu'après l'adjudication du
rix.

Les Piéces affranchies de tous ports, ſeront re-
iſes entre les mains du Sécretaire de l'Académie,
vant le premier Decembre 1742.

M. le Sécretaire ouvrit la Séance par la lecture d l'Eloge de M. de Surbeck, Brigadier des Armées d Roy, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie Gé nerale du Régiment des Gardes Suisses, mort à Pa ris le premier Septembre. Il fut suivi de celui de M Sevin, décedé dans le même mois, dont M l'Abbé Gedoin fit la lecture pour M. de Boze.

M. Bonami lût ensuite un Discours au sujet de l derniere Inondation, causée par le débordement d la Seine. Discours Historique, dans lequel tous le principaux Evenemens de cette espece sont rapor tés, avec des circonstances & des remarques cu rieuses sur chaque Evenement.

M. le Sécretaire lût enfin un troisiéme Eloge, qu remplit le reste de la Séance, c'est celui de l'illustre M. Rollin, que la mort a enlevé tout récemment à l'Académie & à toute la République des Lettres.

Ces trois Discours furent aplaudis par une nombreuse & brillante Assemblée, à laquelle assisteren comme Membres de l'Académie, M. le Duc de Saint Aignan, depuis peu de retour de son Ambassade de Rome, & M. le Marquis d'Argenson Conseiller d'Etat Ordinaire, Intendant de la Généralité de Paris, &c.

Le lendemain 15. l'Académie des Sciences tint aussi son Assemblée publique pour la rentrée; M le Comte d'Argenson y présida; M. le Chancelier, M. le Comte de Maurepas & M. le Comte de Saint Florentin y assistserent.

M. de Mayran, Sécretaire perpetuel, ouvrit la Séance par la lecture de l'Eloge funebre de M. Petit, Médecin.

M. de Maupertuis lût ensuite un Mémoire pour prouver que les Satellites de Jupiter n'étant d'aucun usage sur Mer, pour trouver les Longitudes, parce que

ne le mouvement du Vaiſſeau rend les Lunettes utiles, il falloit chercher une autre pratique pour ouver les Longitudes, & il donna cette pratique, ui eſt d'obſerver la ſituation de la Lune à l'égard e deux Etoiles fixes, ce qui eſt, dit-il, un Phénonene, qui peut être aperçû des yeux nuds.

M. Perrin, Médecin, lût une Diſſertation curieuſe ſur la voix humaine, & démontra qu'elle étoit n Inſtrument à cordes & à vent. Il prouva par pluieurs Expériences, que les muſcles & les tendons u goſier, même après la mort, ſonnent & font lu bruit quand on les pince avec les doigts, indépendamment de l'air qui paſſe dans la glothe, après 'avoir éprouvé ſur des Cadavres humains, & des Animaux. Il ajoûta qu'il feroit ſentir la difference de tons à un homme ſourd, en lui faiſant mettre le doigt ſur une eſpece de trou, que nous avons à la gorge, parce que quand on chante, les muſcles & les tendons s'allongent ou ſe racourciſſent pour faire des tons aigus, ou moins élevés. Il finit en diſant que bien de gens chantent ſans employer tout ce qui ſert à la voix, comme la glothe, les muſcles, les larinx, & les rubans tendineux, parce que la voix à cordes & à vent, qui eſt une choſe que nous avons dans le goſier, ſuffit ſeule pour faire du bruit.

M. le Monnier le fils, occupa le reſte de la Séance par un Mémoire ſur la maniere de connoître le mouvement de la Lune, & la Longitude en Mer dans les années ſuivantes 1742. & 1743. en ſe ſervant des Obſervations qu'il a faites près de neuf ans auparavant.

M. Petit, Médecin, étant mort à la fin du mois de Juin dernier, l'Académie des Sciences proceda le 12. Juillet ſuivant, à l'élection d'un Académicien Penſion-

Penſionnaire Anatomiſte, pour remplir ſa place elle nomma Mrs Morand Aſſocié, Hunauld, Adjoin & la Sone, Externe. Le 19. on reçût la Lettre d Roy, qui nomme M. Morand.

Le 29. Juillet, l'Académie proceda à l'élection d'un Aſſocié, à la place de M. Morand, & elle nomma Mrs Hunauld & la So e; le 2. Août on reçût la Lettre du Roy, qui nomme M. Hunauld.

OUVERTURE du College Royal.

Les Profeſſeurs du College Royal de France fondé à Paris par le Roy François I. le Pere & le Reſtaurateur des Lettres, reprirent leurs Exercices interrompus par les vacances ordinaires, le Lundi 20. Novembre. Voici les noms des Sçavans qui rempliſſent aujourd'hui les Chaires de ce fameux College, ſous l'Inſpection de M. Vatry, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, Profeſſeur Royal en Langue Grecque.

Pour la Langue Hébraïque.

Mrs Sallier & Henri.

Pour la Langue Grecque.

Mrs Capperonnier & Vatry.

Pour les Mathématiques.

Mrs de Cury & Privat de Molieres.

Pour la Philoſophie.

Mrs Terraſſon & Privat de Molieres.

Pour l'Eloquence Latine.

Mrs Souchay & Piat.

Pour la Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie & la Botanique.

Mrs Andry, Burette, Aſtruc & Dubois.

Pour la Langue Arabe.

Mrs de Fiennes, Sécretaire Interprete du Roy pour les

les Langues Orientales, & Fourmont. Le premier expliquera un Manuscrit Arabe de la Bibliothéque du Roy, intitulé *Les Muses Sages*, &c.

Pour le Droit Canon.

rs Capon & le Merre.

Pour la Langue Syriaque.

l'Abbé Fourmont.

ESTAMPES NOUVELLES.

Le sieur *Petit*, Graveur, ruë S. Jacques, à la ouronne d'Epine, près les Mathurins, continë de graver la Suite des Portraits des Hommes ustres du feu sieur Desrochers, Graveur du Roy. vient de mettre au jour les Portraits suivans :

CHARLES ROLLIN, célebre par les excellens uvrages dont il a enrichi le Public, mort dans la année de son âge, le 14. Novembre 1741. mmencé par *Desrochers*, & terminé par *Petit*. n lit ces Vers au bas.

cet air vif & doux, à ce sage maintien,
ns peine de *Rollin* on reconnoît l'Image,
ais, croi moi, cher Lecteur, médite son Ouvrage
our connoître son cœur & pour former le tien.

JEAN-BAPTISTE-JOSEPH LANGUET DE GERGY, uré de S. Sulpice, commencé par *Desrochers*, & rminé par *Petit*, avec ces Vers au bas.

alomon autrefois se rendit mémorable
n dressant au Seigneur un Temple glorieux.
anguet, de nos jours plein d'un zéle aussi pieux,
leve au Créateur un Temple plus durable.

JEAN-

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU, Poëte célebre, mo
le 17. Mars 1741. commencé par *Desrochers*,
terminé par *Petit*.

Tel fut le célebre Rousseau,
Dont les Vers sont gravés au Temple de Mémoi
Il triomphe en mourant d'une cabale noire,
Et revit glorieux en dépit du Tombeau.

BENOÎT XIV. élu Pape en 1740. gravé par *Pet*
d'aprés un Tableau qui est chés M. le Cardinal
Rohan.

Discite Pontifices! Sistit veri ecce tabella
Pontificis, Petrum lumine amore refert.

JERÔME D'ARGOUGES DE RANES, Chevalier, Se
gneur de Fleury, Conseiller du Roy en ses Consei
Maître des Requêtes Honoraire de son Hôtel, Lie
tenant Civil de la Ville, Prévôté & Vicomté de P
ris, peint par Nicolas de *Largilliere*, & gravé p
Petit. Ces Vers sont du Chevalier de *Neufville*.

Jaloux admirateurs Grecs, qui fites périr
Le seul que votre Oracle osa déclarer sage,
Il revit sous les traits de ce noble visage;
Mais plus heureux que vous, nous sçavons le chéri

EVRARD TITON DU TILLET, Auteur du Pa
nasse François, exécuté en Bronze, peint par Nic
las *de Largilliere*, & gravé par *Petit*. Ces Vers so
du même Auteur.

D'un Monument célebre Auteur ingénieux,
Le Ciel, qui te devoit le TITIEN de la France,
Po

Pour immortaliſer ſous tes traits gracieux
La vertu, le bon goût & la magnificence,
Permets que dans ces Vers, que le zele a dicté,
Ton nom porte le mien à l'immortalité.

PHILIPE NERICAULT DESTOUCHES, de l'Académie Françoiſe, Gouverneur de la Ville de Melun, peint par Nicolas de *Largilliere*, & gravé par *Petit*.

Tels ſont les traits du moderne Térence,
Qu'Athènes & que Rome ont formé pour la France.
Dans ſes charmans Ecrits l'eſprit, le jugement,
Les Graces, le bon goût, l'élégant badinage,
Pour plaire & pour inſtruire, uniſſent leur langage,
Et l'honnête homme y joint le ſentiment.

Il paroît une autre Eſtampe en hauteur, gravée par M. *Galimar*, d'après M. *Pater*, ſous le titre de *la Peintreſſe*. Elle repréſente une jeune Perſonne aſſiſe devant ſon Chevalet, galamment ajuſtée d'une maniere aſſés coquette. On y lit des Vers au bas.

LE NEGLIGE', ou *la Toilette du matin*, Eſtampe en hauteur, gravée par M *le Bas*, chés lequel elle ſe vend ruë de la Harpe 1741. d'après le Tableau original de M. *Chardin*, expoſé dans le dernier Salon, lequel Tableau a été généralement aplaudi; on en peut voir la deſcription dans le Mercure d'Octobre, à l'Article du Salon du Louvre. L'intelligent Graveur eſt parfaitement entré dans l'eſprit du Sujet qui y eſt traité & le debit rapide de cette Eſtampe prouve bien qu'elle eſt au gré du Pu-

blic. Pour l'intelligence des Vers de M. Peſſelier, qu'on lit au bas de l'Eſtampe, il faut remarquer ici que le principal Perſonnage eſt une Mere attentive, qui racommode la cornette de ſa fille, tandis que la jeune Perſonne obſerve dans le miroir les ſoins que prend ſa Mere pour l'embellir.

Avant que la raiſon l'éclaire,
Elle prend du Miroir les avis ſéduiſans ;
Dans le déſir & l'art de plaire
Les Belles, je le vois, ne ſont jamais Enfans.

Voici d'autres Vers ſur le même Sujet, & du même Auteur, qui nous ſont tombés entre les mains & que nous croyons devoir inſérer ici ; il eſt bon que le Lecteur ſoit inſtruit que le Tableau qui a donné lieu à cet ingénieux Morceau de Poëſie, eſt dans le Cabinet de M. le Comte de Teſſin.

A M. CHARDIN, Peintre de l'Académie Royale de Peinture.

QUoi ! ton Art ne ſeroit qu'une belle impoſture ?
Non, non, ta main en fait une réalité :
Ce n'eſt point cet Art tant vanté
Que j'admire chés toi, Chardin, c'eſt la Nature ;
Par quel charme, dis-moi, ſçais tu, dans ta Peinture
Fixer l'aimable vérité ?
Déeſſe invariable, & pourtant fugitive,
Qui trompant notre habileté,
Echape ſi ſouvent à l'aſſiduité

De la main la plus attentive.
On eſt d'abord ſéduit par ſa naïveté ;
On la recherche, on la cultive ;
Pour l'acquérir on ſe captive ;
Vain eſpoir dont on eſt flaté !
On ne voit qu'à l'extrémité
Que la Muſe la plus retive,
Eſt celle qui préſide à la ſimplicité ;
C'eſt une impérieuſe Reine
Dont fort peu de Sujets éprouvent la bonté,
Ou ſi tu veux encor, une fiere beauté
Que le plus tendre Amant ne gagne qu'avec peine,
Et perd avec facilité.
Pour toi, ne t'en plains pas, elle t'a bien traité ;
Jamais à tes déſirs elle ne fut rebelle,
Et ton Amour pour cette Belle
Ne peut lui reprocher une infidelité.
Mais où vais je.... en ces Vers, par le zele emporté,
Je voulois te loüer, quelle témerité !
As-tu beſoin de mon ſuffrage ?
Tu reçois du Public un encens mérité,
Et ce qui doit encor animer ton courage,
Teſſin, pour un Public digne d'être compté,
Teſſin, dont le nom ſeul peut munir un Ouvrage
Du ſceau de l'immortalité,
De ton heureux talent reconnoît la beauté.

CARTE TOPOGRAPHIQUE du Diocèſe de Sens, diviſé en ſes cinq Archidiaconés, & ſes douze Doyennés. Dédiée à l'Illuſtriſſ. & Réverendiſſ. J. JOSEPH LANGUET, Archevêque de Sens, Primat des Gaules & de Germanie; levée géométriquement ſous ſes ordres par M. *Outhier*, Prêtre du Diocèſe de Beſançon, Correſpondant de l'Académie des Sciences, aſſujettie aux Obſervations de Mrs de cette Académie, & aux Opérations de M. de *Caſſini*. Se vend à Sens, chés *André Jannot*, Imprimeur de M. l'Archevêque & du Clergé. Et *à Paris*, chés la veuve *Maziere* & *Jean B. Garnier*, Libraires-Imprimeurs de la Reine, ruë S. Jacques, à la Providence, M. DCC XLI. gravée par *de la Haye*.

Cette Carte, d'une grandeur conſidérable, eſt ornée de deux Plans, dont l'un repréſente la Ville & les Fauxbourgs de Sens, & l'autre le Château de Fontainebleau.

CARTE du Diocèſe de Grenoble, diviſée en ſes quatre Archiprêtrés, dreſſée ſur pluſieurs Cartes levées ſur les Lieux, & aſſujettie aux dernieres Obſervations de Mrs de l'Académie des Sciences, par M. *de Baurain*, Géographe ordinaire du Roy, dédiée à M. JEAN DE CAULET, Evêque de Grenoble. *A Paris*, chés *l'Auteur*, Quai des Auguſtins, près la ruë *Git-le-Cœur*, 1741.

Le Sr le Rouge, Ingénieur & Géographe du Roy, vient de publier une nouvelle Carte de la Boheme, avec les Plans des principales Villes de ce Royaume.

L'Electorat d'Hanovre, en deux Feüilles, avec les Plans des Villes & des Camps.

Le Plan de la Ville de Vienne, telle qu'elle eſt aujourd'hui, avec les Environs.

Ces quatre Cartes paroiſſent avoir été faites avec beaucoup

beaucoup d'attention, & par une perſonne entenduë, elles ſont d'ailleurs fort bien gravées; on ne pourroit guere préſenter rien de plus curieux & de plus utile dans le tems préſent.

On trouve ces Cartes chés le Sr *le Rouge*, ruë des Grands Auguſtins, vis-à-vis le Panier fleuri.

AVIS ſur le Traité de l'Horlogerie Méchanique & Pratique, aprouvé par l'Académie Royale des Sciences.

Le Sr *Thiout*, l'ainé, Maître Horloger à Paris, & Horloger ordinaire de S. M. C. la Reine Doüairiere d'Eſpagne, & de M. le Duc d'Orleans, qui a fait imprimer, & qui vient de donner au Public *le Traité de l'Horlogerie*, en 2. vol. *in* 4°. avec 950. Figures ou environ, très-proprement gravées en Taille-douce, que nous avons annoncé dans le Journal du mois de Juillet dernier, page 1640. ayant aperçû quelques omiſſions dans l'*Errata* de ſon Livre, il a crû, pour la ſatisfaction & pour l'utilité publique, devoir le ſuprimer & en faire un ſecond. Cela lui a, en même-tems, fourni l'occaſion d'y faire des Additions, qui lui ont parû néceſſaires pour l'intelligence de l'Ouvrage. Il donne *gratis* ces *Additions & Corrections* à ceux qui ont des Exemplaires de ce Livre. Sa demeure eſt, *Quai Pelletier, près la Gréve*, à l'Enſeigne de la *Pendule d'Equation.*

PRINCIPES pour toucher de la Vielle, avec ſix Sonates pour cet Inſtrument, dédiés à M. Jérôme Bignon, Bibliothécaire du Roy, Intendant de Soiſſons, compoſés par le Sr J. B. *Dupuit*, Maître de Vielle & de Clavecin. Ce Livre eſt très-néceſſaire, non-ſeulement pour les perſonnes qui veulent aprendre

dre à toucher de cet Inſtrument dans toute ſa perfection, mais encore pour celles qui veulent ſe perfectionner dans l'accompagnement du Clavecin. On trouve cet Ouvrage chés l'*Auteur*, ruë S. Denis, à la Providence; chés *Boivin* ruë S. Honoré, à la Regle d'or, chés *le Cler*, ruë du Roule, à la Croix d'or; chés *Cabaret* Papetier, près la Croix des Petits-Champs & chés *Duval*, auſſi Papetier, à côté du Cul-de-ſac de l'Opera, 1741.

DESCRIPTION d'un nouveau Poële.

Un Fourneau élevé à la moitié de la hauteur d'une cheminée, dont on a bouché le tuyau, en occupe tout le foyer, il eſt vouté en dôme oblong & traverſé au ſommet par un tuyau de Taule qui eſt ſurmonté & envelopé d'un tambour, pareillement de Taule; le haut de ce tuyau eſt fermé & répond intérieurement à deux pouces au-deſſus du centre du tambour; plus bas, ce tuyau a une ouverture preſque adhérente au centre de la face du tambour, qui regarde la chambre; cette ouverture s'étend obliquement vers l'évaſement du tambour, pour l'échapement de la fumée, & la fumée ſort au haut du tambour par un autre tuyau de Taule, qui ſe rabat en ſerpentant au-deſſus du Fourneau & va ſe perdre dans le tuyau de la cheminée par une ouverture que l'on a ménagée. Le Fourneau eſt bâti de briques épaiſſes, liées par un maſtic de même eſpece; on peut le revétir de Fayence; il ne fume pas & ne donne point de mauvaiſe odeur. Un cotret de trois ſols y dure ſept heures, & donne 76. degrés de chaleur dans une chambre qui a 22. pieds & demi de long, ſur 16. pieds de large; au bout de vingt heures le Fourneau n'eſt pas froid. La raiſon en eſt ſimple. L'air étant barré & embaraſſé dans ſon paſſage, le bois doit y être ménagé, & la

chaleur

chaleur retenuë ; il opere ainſi la conſommation de l'un & la diſſipation de l'autre.

Ceux qui voudront prendre le Modele de ce Poële, s'adreſſeront au Sr *Berry*, ruë Bourg Labbé, vis-à vis l'Hôtel Royal, qui a ordre de le faire voir gratuitement.

Le Sr *Dumais*, Fabriquant de Bas de Soye, donne avis au Public, qu'il a inventé depuis peu & poſſede ſeul la véritable maniere de reblanchir & conſerver les Bas de Soye blancs, qu'il en rétablit & répare tous les défauts & les manques qui s'y font journellement, & cela dans la derniere perfection. Cette invention, qui n'a encore rien eû d'égal, réuſſit au gré de tous ceux qui en ont vû l'expérience, & qui ont été prépoſés pour en juger, ſans parler de pluſieurs Perſonnes de diſtinction qu'il a l'honneur de ſervir, & qui en ont fait l'épreuve. Il ſe contente, au reſte, d'un prix très-modique. Il va chercher les Bas qu'il faut reblanchir & réparer, & les reporte exactement au tems qu'on ſouhaite. Il fabrique & vend toutes ſortes de Bas de Soye, de Treſme, de Perſe & d'autres qualités, renforcés des talons & des pieds, & toute ſorte de Marchandiſes de Bonneterie. Il demeure dans la Cour Abbatiale de S. Germain des Prés, vis-à-vis la Porte de Bois, faiſant face à la ruë de Buſſy.

M. *de Chycoineau*, Conſeiller d'Etat, Premier Médecin du Roy, ayant vû la guériſon d'un grand Prélat, des Rougeurs, Dartres & Boutons qu'il avoit ſur le viſage depuis plus de huit ans, (lequel a fait à la Dame de Leſtrade une Penſion ſa vie durant,) & ayant apris d'ailleurs la guériſon de pluſieurs autres Perſonnes conſidérables, & qu'elle traitoit ces Maladies depuis plus de 40 ans, avec

ſuccès & aplaudiſſement, a bien voulu donner ſon Aprobation pour débiter ſes Remedes, pour l'utilité & le ſoulagement du Public ; ſçavoir, une Eau qui guérit les Dartres vives & farineuſes, Boutons, Rougeurs, Taches de rouſſeur, & autres Maladies de la Peau : & un Baume blanc, en conſiſtance de Pomade qui ôte les cavités & les rougeurs après la petite vérole, les taches jaunes & le hâle, unit & blanchit le teint. Ces Remedes ſe gardent tant que l'on veut, & peuvent ſe tranſporter partout.

Les Bouteilles de cette Eau ſont de 2. 3. 4. 6. livres & au-deſſus, ſelon la grandeur. Les Pots de Baume blanc, ſont de 3 livres 10. ſols, & les demi Pots d'une livre 15 ſols.

Mad. *de Leſtrade*, demeure à Paris, *ruë de la Comédie Françoiſe, chés un Grainetier, au premier Etage.* Il y a une Affiche au-deſſus de la porte.

CHANSON.

A L'amitié Corine donne
Ce qu'elle refuſe à l'Amour ;
Corine permet chaque jour
Que ſur ſes levres je moiſſonne
De ſecrettes faveurs qui flatent mes deſirs ;
Et toutefois mes maux égalent mes plaiſirs.

O vous, qui ſoupirez pour elle,
Rivaux infortunés, n'en ſoyez point jaloux ;
Je ſuis plus à plaindre que vous,

Air de M.r Bouvard Decembre 1741.

trieux.

Tendrement.

A l'amitié Corine donne Ce qu'elle refu = se à l'A =

mour : Corine permet chaque jour Que sur ses levres je mois =

= sone De secretes faveurs qui flatent mes desirs, Et toute fois mes

maux egalent mes plaisirs . sirs . O vous qui soupirez pour

elle, Rivaux infortunez n'en soyez point jaloux, je suis plus a

plaindre que vous, Ses faveur sont les fruits d'une amitié fi =

= delle, Et je suis amoureux sans espoir de retour,

Quand aux plus vifs transports mon ame s'abandonne, A l'ami =

tié Corine donne Ce qu'elle refu = se à l'Amour.

anſonnette

u même.

Gracieusem.t

A tous vos appas precieux, Vôtre voix joint, Phi =

lis, de nouvelles merveilles, Et vous s'çavez charmer les

yeux, Comme vous charmez les oreil = les.

Gravé par J. Renou.

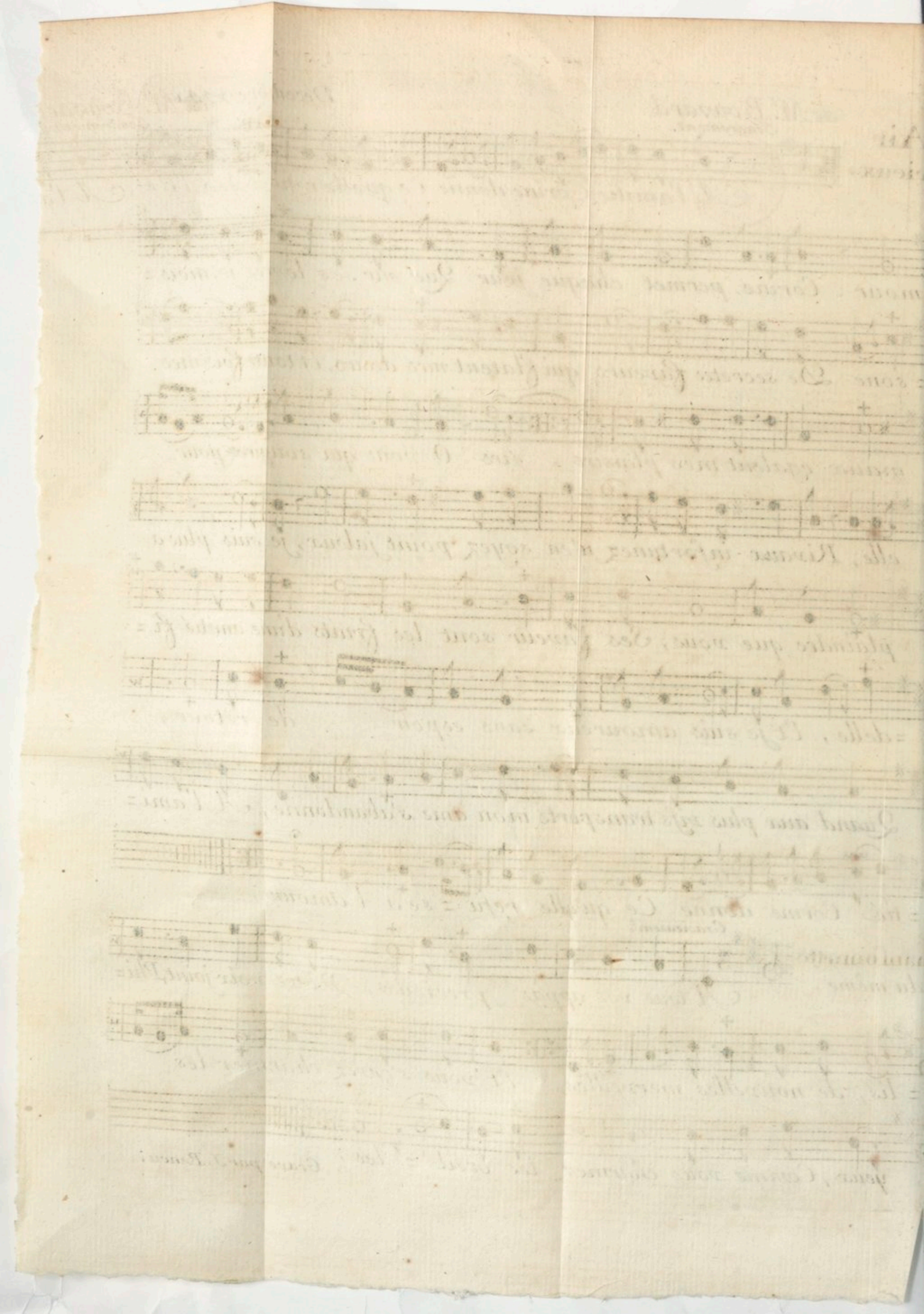

Ses faveurs ſont les fruits d'une amitié fidelle,
Et je ſuis amoureux ſans eſpoir de retour;
Quand aux plus vifs tranſports mon ame s'abandonne,
A l'amitié Corine donne
Ce qu'elle refuſe à l'Amour.

Par M. le Chevalier de S. Jory.

CHANSONETTE.

A Tous vos apas précieux
Votre voix joint, Philis, de nouvelles merveilles;
Et vous ſçavez charmer les yeux,
Comme vous charmez les oreilles.

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Muſique continuë avec un très-grand ſuccès les repréſentations de l'Opera d'*Iſſé*, qui a été remis d'une maniere très-brillante, comme on l'a déja dit dans le précedent Mercure. La Décoration de la Forêt de Dodone, au troiſiéme Acte, compoſée & executée par le Chevalier Servandoni, mérite une attention particuliere. Le Théatre paroît rempli d'arbres iſolés, juſques ſur le premier plan de cette

grande machine. Les branches de ces arbres, [illegible] de trente pieds de haut sur le devant, en [illegible] s'élevant en berceau, couvrent entierement [illegible] le Théatre, sans y laisser aucun percé de [illegible] ciel. La Forêt est de chênes, & chaque arbre paroît dessiné & peint d'après nature. Ils sont placés à distances inégales; ils forment diverses routes, & par le plan perspectif, ils paroissent tous de même hauteur. Le Spectateur en peut facilement compter au moins cinq cent, qui ont un tel accord avec ceux qui se trouvent dans le fond & sur les côtés, qu'on n'aperçoit plus aucune Coulisse. Le génie heureux du Chevalier Servandoni, fait paroître cette Forêt encore plus spacieuse par le moyen de plusieurs jeunes gens de differente taille, habillés en Prêtres de Dodone, qui sortant du fond du Théatre, forment une marche entre les arbres, & à certaine distance, rentrent dans les Coulisses, pour en laisser sortir d'autres de taille plus avantageuse, continuent la marche toujours entre les arbres, viennent sur les bords du Théatre, & se trouvent de proportion avec les arbres du devant dont on a parlé, ainsi que les Prêtres d'une taille médiocre le sont avec les arbres du fond, enforte que le Spectateur doit croire que ce sont toûjours les mêmes Prêtres.

Cette Décoration retouchée avec soin par l'Auteur,

l'Auteur, & géneralement goûtée, méri-
roit de juſtes éloges de notre part, mais les
aplaudiſſemens redoublés du Public, ſont
plus flateurs pour l'illuſtre Artiſte, que tout
ce qu'on pourroit ajoûter ici.

Le 28. la même Académie reprit le Ballet
des *Fêtes Grecques & Romaines*, qu'elle avoit
donné au mois de Juillet dernier. La Dlle
Camargo qui avoit quitté le Théatre en 1735.
reparut dans le même Rôle de *Terpſicore*,
qu'elle avoit danſé en 1734. dans le même
Ballet. Elle a été reçuë du Public avec de
grands aplaudiſſemens.

Le 11. Decembre, les Comédiens Fran-
çois donnerent la premiere repréſentation
d'une Comédie nouvelle en Vers, & en cinq
Actes, intitulée l'*Embarras du Choix*, de
la compoſition de M. de Boiſſy. Cette Piéce,
dont on parlera plus au long, ayant été goû-
tée du Public, fut interrompuë après la cin-
quiéme repréſentation, par l'indiſpoſition
d'une Actrice.

Le 21. les Comédiens Italiens donnerent
une Piéce Nouvelle, en Vaudevilles, en un
Acte, avec des Intermédes, intitulée *les*
Oracles, Parodie nouvelle de la Paſtorale
Heroïque d'*Iſſé*, qu'on repréſente actuelle-
ment à l'Opera. On parlera plus au long de
cette Parodie, qui eſt de la compoſition du

fieur Romagnesi, laquelle a été reçuë favorablement du Public.

Le 23. ils remirent au Théatre la Comédie de *la Surprise de l'Amour*, avec trois differens Divertissemens dans les entre Actes, qui ont pour titre, *la Coquette*, *les Enfans Jardiniers*, & *le Bal Anglois*, exécutés par la Dlle Roland, le Sr Poitiers & ses deux enfans, dont on a déja parlé, lesquels font toujours le même plaisir.

Fabio Sticotti, Gentilhomme du Frioul, sur les Terres de la République de Venise, Comédien Italien de l'Hôtel de Bourgogne, où il avoit été reçû en Janvier 1733. pour les Rôles de Pantalon, mourut à Paris le 5. Decembre, âgé de 65. ans.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE & PERSE.

ON aprend de Constantiple, que quoique le Grand Seigneur ait fait assembler deux armées considérables, l'une près d'Erzerum & l'autre dans les environs de Bagdad, il y avoit beaucoup d'aparence qu'il n'y auroit point de rupture entre la Turquie & la Perse.

Le bruit a courû à Constantinople que les Rebelles du Dagh-stan ont mis en deroute le Corps de troupes que Thamas Kouli-Kan a fait marcher contre eux, & que le Fils de ce Prince avoit été tué dans cette occasion.

On a apris depuis que les deux armées que le Grand Seigneur a fait aſſembler l'une près de Bagdad & l'autre près d'Erzerum, demeurent toûjours tranquilles dans leurs camps, & le bruit qui avoit couru que les troupes Perſanes, qui ſe ſont avancées vers les Frontieres de l'Armenie, avoient déja commencé les actes d'hoſtilité, étoit ſans fondement. Il eſt certain au contraire, que Thamas Kouli-Kan a recommandé expreſſément au Général qui les commande, d'empêcher qu'aucun ſoldat de ſes troupes ne paſſât les limites qui ſeparent ſes Etats de ceux de ſa Hauteſſe, & d'éviter avec ſoin tout ce qui pourroit cauſer de nouveaux differends entre les deux Nations.

Le Grand Seigneur a auſſi donné les mêmes ordres aux Généraux de ſes troupes, ce qui fait préſumer que l'une & l'autre Puiſſance eſperent de pouvoir parvenir à un accommodement. On aſſûre même que quelques unes des principales difficultés qui retardoient cet accommodement, ont été levées, & il y a aparence que les négociations commencées auront le ſuccès qu'on en attend, les troubles intérieurs qui agitent la Perſe donnant trop d'occupation à Thamas Kouli-Kan, pour lui permettre de penſer à une guerre étrangere. Il a découvert une nouvelle conſpiration formée contre lui, dans laquelle pluſieurs des Seigneurs les plus conſidérables de ſa Cour étoient entrés, & dont ſon fils aîné s'étoit déclaré le Chef. Ce Prince qui étoit à la tête de l'armée que Thamas Kouli-Kan avoit fait marcher, pour ſoûmettre les Rebelles du Dagheſtan, ſoupçonnant que ſon pere n'avoit pas pour lui des ſentimens favorables, & qu'il ſe propoſoit même de l'exclûre du Trône & de choiſir ſon ſecond Fils pour lui ſucceder, avoit mis dans ſes intérêts quelques-uns des Généraux qui

ſer-

ſervoient ſous ſes ordres, & ceux-ci avoient engagé une partie de l'armée à le proclamer Roy.

Auſſitôt que Thamas Kouli-Kan en eut reçû la nouvelle, il alla ſe mettre à la tête des troupes qui lui étoient demeurées fidelles, & remporta une victoire complette ſur les Rebelles, dont les Chefs furent faits priſonniers, ainſi que ſon fils. Thamas Kouli Kan qui pendant tout le combat s'étoit expoſé aux endroits les plus périlleux, a eû la main percée d'un coup de fuſil. Quelques jours après (a) victoire, il fit amener ſon fils en ſa préſence, & ayant tiré de lui tous les éclairciſſemens dont il avoit beſoin, le condamna à la mort, c'eſt ce qui a donné occaſion au bruit qui s'étoit répandu que ce jeune Prince avoit été tué dans une bataille contre les Rebelles du Dagheſtan. Tous les Généraux & autres Officiers qui ont eû part à ſon complot, ont ſubi des ſupplices d'autant plus rigoureux, qu'ils occupoient des emplois plus importans, & les Soldats ont été decimés.

DE Conſtantinople le 12. *Septembre* 1741.

IL eſt arrivé depuis peu ici trois Couriers partis d'Iſpaham il y a 40. jours, , qui aſſûrent que Thamas Kouli-Kan ou Schah Nadir, étoit aux confins de la Perſe avec une armée de cent ſoixante mille hommes, qu'il avoit remporté une Victoire ſur le Commandant des (a) *Leſghis*, auxquel ſes avoit enlevé d'ailleurs pluſieurs Forteresſes, & qu'il ne reſtoit plus à ce Commandant qu'une petite Ville, laquelle s'étoit renduë depuis par Capitulation que Thamas Kouli-Kan n'a accordé la paix qu'

(a) *Ou* Leſgiens, *Peuples des environs du Mont Caucaſe, ſur la Côte Occidentale de la Mer Caſpienne.*

conditions

ndition que les Leſghis iroient ſe retirer en Per-
. Qu'on n'attendoit que le retour de l'Ambaſſa-
eur de ce Prince, lequel étoit parti de Conſtantino-
e, pour ſçavoir ſi ou auroit la paix ou la Guerre
ec les Turcs; le bruit court même qu'on ne
oyoit pas qu'ils laiſſaſſent paſſer ce Miniſtre, &
'on pourroit bien le retenir à Erzerum.

Des lettres particulieres écrites depuis d'Iſpaham,
rtent que Thamas Kouli-Kan avoit reçû un
up de fuſil, en traverſant un bois pour ſe ren-
e du Mazendran à Theran; une bale lui a percé la
anche du bras gauche au-deſſous du coude, &
i a fracaſſé le pouce droit qu'il tenoit alors dans
ceinture; il en eſt tombé à terre fort épouvan-
. Il a fait faire là deſſus toutes les perquiſitions
aginables, mais inutilement, c'eſt la troiſiéme
anture de cette eſpéce qui lui eſt arrivée. On ſoup-
nne ſon fils aîné d'en être l'auteur, parce que
n Pere l'a dépoüillé de tout ce qu'il avoit. Depuis
ne ſe laiſſe aprocher que d'un quart de lieuë. Il
reſté fort peu de tems à Theran, & il eſt paſſé
ut de ſuite à Casbin, d'où il a pris la route du
ſert de Mogan.

Le 9. Septembre, jour de la Fête de S. Jean-
ptiſte, ſelon le calendrier Moſcovite, M. de
manzoff, Ambaſſadeur de Ruſſie, donna une
te qui auroit été plus conſidérable, ſi la pluye
n eût pas derangé les préparatifs. Elle commen-
par la celébration d'une Meſſe en Muſique, que
Ambaſſadeur fit chanter ſous une Tente dans ſa
aiſon de campagne de *Bugredere*. Les Grenadiers
les Dragons de ſa Garde, rangés en ordre de
aille ſur le bord de la Mer, firent pendant ce
ns-là 3 décharges de Mouſqueterie, & jetterent
haque décharge des grenades d'artifice dans la
r.

Au

Au ſortir de la Meſſe, l'Ambaſſadeur ſuivi de ſes Conſeillers d'Etat *Cagnioni & Wiſniakoff*, & de ſes Cavaliers de ſa ſuite, alla faire la revûë des troupes & leur porta la ſanté du Souverain, en puiſant avec une taſſe dans le réſervoir d'une fontaine de vin, qui avoit été établie ſur le Rivage, & qui a fourni au Peuple la quantité de 2000 bouteilles. Cette Fontaine étoit auprès de deux tables, dreſſées ſur une Eſtrade de Charpente; on y ſervit deux Bœufs rôtis, entiers, & dix moutons, le tout farci de quantité de volailles. Ces tables furent enſuite abandonnées au pillage.

M. de Romanzoff étant rentré chés lui, reçût les complimens que les Miniſtres Etrangers envoyerent lui faire, au ſujet de la Fête du jour. Ces Miniſtres avoient été invités au Bal & à un Ambigu qui devoient être donnés dans une grand-ſale couverte de Tentes à la Turque, dreſſée à l'extremité du jardin. L'allée qui y conduit devoit être toute illuminée, & outre cela, on avoit élevé ſur le bord de l'eau une grande Perſpective d'Architecture, qui devoit être également illuminée; cette Architecture étoit ſurmontée d'un grand Aigle commençant à s'elever, & à prendre ſon vol. La pluye a rendu tous ces préparatifs inutiles; l'illumination n'a pas eu lieu, & le Bal ainſi que le repas ont été donnés dans des apartemens qui n'étoient pas proportionnés au grand nombre des Perſonnes invitées à la Fête, laquelle n'a pas manqué d'ailleurs d'avoir ſa magnificence & ſa gayeté.

Gregorio Gina, frere du feu Drogman de la Porte, vient d'être dépoſé de la Principauté de Moldavie. Conſtantin Mauro Cordato, Prince de Valachie paſſe en Moldavie, & Mikaïl Vada Kantakuzene, qui depuis dix ans étoit relegué à *Chouchesné*, eſt fait Prince de Valachie.

Ruſſie

RUSSIE.

N mande de Pétersbourg du 17. du mois d'Octobre dernier, que le nouvel Ambaſſa-ur qui eſt arrivé en cette Ville de la part de Tha-s Kouli-Kan, & qui y a fait ſon entrée publique 10. eut le 13. ſa premiere audience de la Prin-ſe Régente, & qu'il aſſûra cette Princeſſe que le y ſon Maître étoit dans la réſolution de contri-er de tout ſon pouvoir à entretenir la bonne in-ligence entre la Moſcovie & la Perſe.

.e 15. cet Ambaſſadeur fut admis à l'audience Prince Antoine Ulrich de Brunſwick Bevern, re du Czar, qui le reçût avec les cérémonies 'il avoit obſervées en donnant audience à l'Am-ſſadeur du Grand Seigneur.

Thamas Kouli-Kan a envoyé à ce Prince, ainſi 'à la Princeſſe Régente, pluſieurs magnifiques éſens.

Selon les derniers avis reçûs de l'armée, le Com-de Leuwenhaupt, Général des troupes du Roy Suede ayant écrit au Général Keyth, pour ſe iindre de ce qu'une garde avancée des Moſcovi-avoit tiré ſur l'Officier que le Lieutenant Gé-ral Bodenbroeck avoit envoyé à leur camp, ur y porter des lettres de M. de Beſtuchef, ci-vant Miniſtre du Czar à Stockholm, le Général eyth lui a fait reponſe que l'heure induë, à la-elle l'Officier Suedois étoit arrivé près de la gar-avancée, avoit été cauſe de cette mépriſe, à la-elle cet Officier avoit beaucoup contribué, en faiſant battre la caiſſe qu'à la portée du piſto-, par le tambour qui l'avoit accompagné; que illeurs la nuit pendant laquelle il étoit allé au mp des Moſcovites, étoit ſi obſcure, qu'on ne uvoit reconnoître combien il y avoit de perſon-s avec le tambour.

Le Général Keyth a fait remettre au Baron de Wrangel & au Comte de Wasabourg des lettres que le Comte de Leuwenhaupt lui a envoyées pour ces deux Officiers Généraux.

L'Ambassadeur du Grand Seigneur à la Cour de Russie a reçû par un courier extraordinaire la Ratification signée par sa Hautesse, de la derniere Convention que le Général Romanzoff a conclue avec le Grand Visir.

On assûre que l'Ambassadeur qui reside à Petersbourg de la part de Thamas Kouli-Kan, a ordre du Roy son Maître de proposer au Czar une Alliance défensive, par laquelle les deux Puissances se garantiront réciproquement la possession de leurs Etats.

Les derniers avis reçûs de Siberie portent, que le Comte Ernest Biron & la Comtesse son épouse passoient presque tout leur tems dans des exercices de pieté, & que le premier se regardant comme mort au monde, non seulement se laissoit croître la barbe, mais encore couchoit dans une espece de cercueil. Son fils a tenté à plusieurs repriſes, de le sauver, & la derniere fois il avoit déja franchi les fossés qui environnent le fort où il est detenu prisonier avec sa famille, lorsqu'il fut decouvert par une sentinelle.

L'Ambassadeur du Grand Seigneur eut le 9. de ce mois dernier, une audience de la Princesse Regente, & il remit à cette Princesse la Ratification signée par sa Hautesse, de la derniere Convention que le Grand Visir & le Général Romanzoff ont conclue depuis quelque tems.

ALLEMAGNE.

ON a apris de Vienne du 28. du mois d'Octobre dernier, que le Grand Duc de Toſcane iva de Presbourg en cette Ville le 23. & qu'ayant uvé ſur la Contreſcarpe le Comte de Kevenhul-, ils viſiterent tous les ouvrages qu'on a ajoutés fortifications de cette Ville; qu'ils ſe rendirent uite à l'Arſenal & aux Magaſins, & qu'ils vi-t faire l'exercice aux Compagnies de la Bour-iſie, qui étoient ſous les armes dans la Place, à-vis de l'Arſenal.

e Comte de Neuperg a mandé à la Reine ayant reçû ordre de S. M. d'abandonner la Silé-, il avoit paſſé en Moravie; & qu'après huit rs de marche, il étoit arrivé près d'Olmutz, itale de cette Province.

Une partie de l'armée que ce Général com-nde, a dû marcher vers la Boheme, pour aller orcer les Troupes qui y ſont aſſemblées, & tre partie devoit aller camper dans les environs Vienne; elle a dû être jointe par quelques Ré-ens, & par un grand nombre de Gentilshom-Hongrois, qui ſe propoſent de ſervir en qua-de volontaires, & le bruit couroit que la Reine ſolu que le Grand Duc de Toſcane ſe mettroit tête de ce Corps de troupes.

M. a fait fraper 400. Médailles de la valeur de Ducats, 600. de 12, 800. de 8, & 1200. de 6, être diſtribuées par le Grand Duc aux Offi-& aux Soldats qui ſe diſtingueront.

e Baron de Schmettaw ne s'étant point rendu à ne dans le tems qui lui avoit été preſcrit, on nu un Conſeil de guerre pour le juger, & ce ſeil, compoſé du Feldt-Maréchal Comte de n, de M. Kumph, & des Comtes Wenceſlas de

Wallis,

Wallis, de Geyruch & de Lowenwode, Lieutenans
Feidt-Maréchaux ; du Baron de Thungen, & de
Comte de Rudowsky, Majors Généraux ; de M.
Sommerau, Auditeur Général ; des Comtes de
Hanchs & de Hoyez, Colonels, & des Majors
Manſdorff & Pfaër, l'a déclaré rebelle & traître à
la patrie.

On a apris depuis que le Comte de Kevenhull a
fit partir ſur la fin du mois d'Octobre dernier pour
la Boheme & pour la Moravie, pluſieurs bateaux et
chariots chargés d'artillerie & de munitions de
guerre.

L'Electeur de Mayence a écrit à la Reine de Hongrie pour lui déclarer que les Archives de l'Empire devoient être transferées à Ratisbonne.

Les Lettres de Vienne du 11. du mois dernier portent, que le Grand Duc de Toſcane partit de Presbourg le 4. pour aller, ſuivant les réſolutions de la Reine, ſe mettre à la tête de l'Armée commandée par le Comte de Neuperg, laquelle après s'être repoſée pendant quelques jours dans les environs d'Olmutz, pour ſe remettre des fatigues extraordinaires qu'elle a eſſuyées en paſſant de la Siléſie dans la Moravie, marcha le 28. Octobre dernier. Lorſque le Grand Duc ſortit de Presbourg, ce fut en accompagnant la Reine juſqu'au Bourg de MM rienthal, où S. M. ſe ſépara de lui, après lui avoir fait ſes adieux dans des termes très-touchans.

L'Armée n'avoit pû encore être jointe que par une partie des troupes deſtinées à la renforcer, quoique les Etats du Royaume de Hongrie n'ayent rien négligé pour mettre ſur pied le Corps de troupes qu'ils ſe ſont engagés de fournir à la Reine, n'ont pû juſqu'à préſent aſſembler un Corps fort conſidérable.

M. de Buhnau, qui a réſidé à Vienne pendant quelques

lque tems en qualité d'Envoyé du Roy de Polo-
, Electeur de Saxe, partit le premier du mois
nier pour se rendre à Francfort, d'où l'on mande du
que l'Abbé Doria, Nonce Extraordinaire du Pa-
rendit sa premiere visite à l'Electeur de Mayence.
Les Ambassadeurs des Electeurs tinrent le 8. à
ôtel de Ville leur seconde conférence préliminai-
re, & ils fixerent au 20. l'ouverture des confé-
ces, dans lesquelles on déliberera sur le choix
n Empereur.

Ces Ambassadeurs ont fait sçavoir au Baron de
ndau, Ministre de la Reine de Hongrie, qu'il
oit été décidé qu'on suspendroit à la prochaine
ction l'activité du suffrage de la Dignité Electo-
e de Boheme.

On a apris de Hanover, que sur la nouvelle qu'on
avoit reçûë, qu'il étoit entré le 13. du mois der-
r dans Osnabruck 3500. hommes des troupes
nçoises, pour y demeurer sous les ordres du
arquis de Lautrec, & qu'un autre Corps de 3000.
mmes des mêmes troupes devoit prendre des
artiers dans les environs, la Régence de l'Elec-
rat de Hanover avoit renforcé considérablement
troupes qui sont cantonnees sur les Frontieres
cet Electorat.

On mande de Vienne du 18. du mois dernier,
e 12000 hommes du Corps de troupes que les
ats du Royaume de Hongrie se sont engagés de
urnir à la Reine, se sont assemblés à Odenbourg,
qu'ils se sont mis en marche, pour se rendre sur
s Frontieres de la Haute Autriche. Ils devoient y
re joints par plusieurs Régimens Allemands, &
r 10000 Croates, qu'on attendoit de Stirie Ces
oupes, lorsqu'elles seront réunies, composeront
ne Armée de 30000 hommes, dont le Feldt-Ma-
chal, Comte de Kevenhuller aura le comman-
ement.

Un

Un courier dépêché de l'Armée commandée p
le Grand Duc de Toſcane, a raporté que le Comte
de Nadaſti ayant été détaché par ce Prince avec
Régimens de Huſſards de Carolis, de Spleni,
Ghilani & de Deſoffi, il avoit attaqué un détach
ment de 400. hommes des troupes ennemies
qu'après un combat très-vif, il avoit obligé l
Officiers & les Soldats de ce détachement, de s
rendre priſoniers de guerre.

Le Grand Seigneur ayant fait aſſûrer la Rein
qu'il ne penſoit point à profiter des conjonctur
préſentes, pour lui déclarer la guerre, S. M. lui
écrit pour le remercier des diſpoſitions favorabl
dans leſquelles il paroît être.

La Reine a fait ſuſpendre la publication de
Sentence renduë par le Conſeil de guerre contre
Géneral Schmettaw.

Une Colonne de l'armée commandée par
Comte de Neuperg s'étant renduë à Jaiſpitz, pour
y attendre le Grand Duc de Toſcane, ce Prince
arriva le 5. du mois dernier avec le Prince Charl
de Loraine, ſon frere; & s'étant mis à la tête
cette Colonne, il ſe mit en marche pour ſe rend
à Frating, où il a établi ſon quartier general.

Les 5. autres Colonnes de l'armée le joignire
le 7. & après avoir fait prendre aux troupes que
ques jours de repos, il s'avança le 12. près de Zl
bing, d'où il a détaché un Corps de troupes, pou
obſerver les mouvemens de l'armée commandé
par l'Electeur de Baviere.

Dès que le Prince de Lobckowitz a apris que le
troupes Françoiſes & Bavaroiſes ſe préparoient
s'aprocher de Prague, il s'eſt retiré vers la Morav
avec le Corps de troupes qu'il commande.

Le Prince Vinceſlas de Lichtenſtein & pluſieur
autres Seigneurs ſe ſont rendus à l'armée depu

la Reine en a donné le commandement au nd Duc.

On mande du camp près de Prague, du 23. du is dernier, que l'Electeur de Baviere qui étoit ti de Budweis le 11. avec un Régiment d'Infanie, & vingt Escadrons pour se rendre près de gue, y arriva le 19. & qu'il y trouva le Corps troupes Françoises, qui a marché sous les ordres Marquis de Gassion, les troupes Saxonnes & les du Roy de Prusse. L'Electeur de Baviere a dû e joint par le Marquis de Leuville & par le omte de Terring, qui ont dû se rendre dans ce mp avec un convoi considérable. Ce Prince a t toutes les dispositions nécessaires pour former Siége de Prague.

On mande de Francfort du 26. du mois dernier, e le 20. jour fixé pour la premiere des Conférens, dans lesquelles on doit déliberer sur le choix un Empereur, les Ambassadeurs des Electeurs assemblerent vers les dix heures du matin à l'Hôl de Ville, & que chaque Ambassadeur fut reçû à descente de son Carosse par le Quartier Maître néral de l'Empire, & au milieu de l'escalier par Comte de Pappenheim, qui en est Maréchal héréditaire. Lorsque tous les Ambassadeurs furent rrivés à l'Hôtel de Ville, l'Electeur de Mayence 'y rendit, étant accompagné d'un cortege aussi ombreux que magnifique, & le Comte de Papenheim, qui tenant à la main le Bâton de Maréhal, l'alla recevoir à la descente de son Carosse, e conduisit à la Sale des Conférences. L'Electeur it l'ouverture de la Diette par un Discours fort éloquent sur l'importance de l'affaire qui devoit être l'objet des délibérations, & sur la nécessité d'y proceder avec union, & de ne se laisser conduire par d'autre motif que par le désir de procurer le bien

général

général de l'Empire. Il finit en faisant des vœux pour qu'il plût à Dieu de répandre ses bénédictions sur l'Empereur qui seroit élû.

Chacun des Ministres, qui portent le titre de Premiers Ambassadeurs des Electeurs qu'ils représentent, présenta ses pleins pouvoirs à l'Electeur de Mayence, & les autres Ambassadeurs jurerent de garder inviolablement le secret sur toutes les résolutions qui seroient prises dans la Diette. L'Electeur fut reconduit ensuite à son carosse par le Comte de Pappenheim, qui n'accompagna les Ambassadeurs que jusqu'au milieu de l'escalier.

Aucun de ces Ministres n'a rien épargné pour soûtenir avec éclat la Dignité dont il est revêtu, & les Ambassadeurs des Electeurs de Baviere, de Saxe & de Hanover, se sont sur-tout distingués par la magnificence de leurs équipages & de leurs livrées & par le grand nombre de Gentilshommes & de domestiques dont leur suite est composée.

La seconde Conférence pour l'Election d'un Empereur se tint le 22. & elle dura depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures après midi.

Le 24. & le 26. il s'est tenu deux autres Conférences, & il s'en tiendra au moins trois chaque semaine, jusqu'à ce que l'Empereur soit élû.

On a apris de Tabor du 22. du mois dernier que l'armée commandée par le Grand Duc de Toscane décampa de Zlabing le 15. pour se rendre à Konigseg, que le lendemain elle marcha à Neuhaus & qu'elle y fut jointe par le Corps de troupes qui étoit dans les environs de Prague, sous les ordres du Prince de Lobckowitz.

Le Grand Duc de Toscane ayant reçû avis le 17. au soir, qu'un Corps considerable de troupes Françoises & Bavaroises s'étoit avancé dans les environs de Wessely, ce Prince donna ordre que l'armée

tint

tint prête à marcher, pour aller attaquer ce Corps de troupes ; mais comme on aprit le 18. qu'il étoit décampé, & qu'il marchoit vers Prague où il conduiſoit un grand Convoi, le Grand Duc ne jugea pas à propos de le ſuivre, & il alla le 19. occuper le Camp de Karta Reſchich.

On mande de Prague du 30. du mois dernier, que l'Electeur de Baviere ayant été informé que le Comte de Neuperg avoit fait occuper ſur le Haut Moldaw les poſtes que les troupes Françoiſes & Bavaroiſes avoient abandonnés, & qu'il avoit raſſemblé toutes celles de la Reine de Hongrie, pour aller au ſecours de Prague, ce Prince tint le 25. un Conſeil de guerre, dans lequel il fut réſolu de tenter pendant la nuit ſuivante, d'emporter la Ville par eſcalade. Les ordres ayant été donnés pour l'exécution de ce projet, le Comte de Polaſtron, qui avoit été chargé de faire une fauſſe attaque ſur un Front de la Haute Ville, à l'endroit dans lequel on avoit paru vouloir ouvrir une tranchée, commença cette attaque le 26. à une heure du matin, avec les Grenadiers du Régiment de Piémont, & avec pluſieurs détachemens des Brigades du meme Régiment, de celui du Roy & de celui d'Anjou. Il y eut à cette attaque un feu très-vif d'Artillerie & de Mouſqueterie, qui y attira la plus grande attention de la garniſon, dont le feu ne fut pas moins fort que celui des attaquans.

Le Comte de Saxe, qui commandoit l'attaque qui devoit être faite par les troupes Françoiſes, & qui avoit paſſé le Moldaw à Konigſal, ſous prétexte d'aller découvrir la poſition du Comte de Neuperg, ſe raprocha le ſoir de cette Place, qu'il attaqua vers les deux heures après minuit par le côté de la Ville Baſſe, ſuivant ce qui avoit été convenu. Il avoit ſous ſes ordres trois Compagnies

de Grenadiers du Régiment d'Alſace, une du Régiment de Beauce, les Carabiniers, 600. hommes de Cavalerie, un pareil nombre de Dragons, & 800. hommes d'Infanterie. Le Comte de Saxe ayant fait poſer les échelles à l'Angle rentrant, à l'épaule du Baſtion qui flanquoit la Porte neuve, & à la courtine attenant, M. de Chevert, Lieutenant Colonel du Régiment de Beauce, monta à la tête des Grenadiers par l'Angle rentrant, & il entra le premier dans la Place, dont aucune maiſon ne fut pillée par l'attention qu'il eut de contenir ſa troupe : le Comte de Broglie à la tête de trois détachemens du Régiment de Piémont, eſcalada par la courtine, & les Dragons par l'épaule du Baſtion.

Dès que les premieres troupes furent entrées dans la Ville, elles s'emparerent de la Porte neuve ; & l'ayant rompuë à coups de haches, elles mirent la Cavalerie & le reſte des troupes commandées pour cette attaque, en état d'entrer dans la Ville, & d'y pénetrer.

Pendant cette attaque, dont le ſuccès rendit le Comte de Saxe maître de la Ville Baſſe, les troupes Saxonnes continuerent leur attaque ſur la Haute Ville, à la gauche de celle commandée par le Comte de Polaſtron.

Le Major Général Wiesback, à la tête de 300. Grenadiers & de quatre Bataillons, monta le premier à l'eſcalade ; & dès qu'il fut ſur le Parapet, il fut tué d'un coup de fuſil. La perte de cet Officier, la difficulté que les Saxons avoient trouvée pour arriver au pied de la muraille, & la réſiſtance des ennemis, auroient pû rendre cette entrepriſe plus difficile, ſi l'exemple & le courage du Comte Rudowsky n'avoient redoublé l'ardeur des Soldats qu'il avoit ſous ſes ordres, & ne les avoient mis

s en état de s'emparer de la Haute Ville.

La ſeconde attaque dont les troupes Saxonnes oient été chargées, fut auſſi heureuſe que celles e le Comte de Saxe & le Comte Rudowsky oient commandées, & avant ſix heures du matin, lecteur de Baviere étoit maître des trois Villes du Château; le Gouverneur & la garniſon, comſée d'environ 3000. hommes, ayant été faits priniers de guerre par le Comte de Saxe.

On ne peut aſſés loüer la ſageſſe des troupes dans te occaſion, & la diſcipline à laquelle on doit de voir été expoſé à aucun déſordre ni à aucun lage.

Dès que l'Electeur de Baviere eut reçû la noule de la priſe de cette Ville, il s'y rendit, & ès avoir entendu la Meſſe dans l'Egliſe Caédrale, il aſſiſta au *Te Deum* qui y fut chanté.

Le Régiment des Gardes de l'Electeur eſt en garon dans la Ville; & en attendant qu'on ait pris un angement fixe, on y a fait entrer des troupes nçoiſes & Saxonnes. Le reſte de l'armée a été tonné dans les Villages des environs, ainſi que troupes Françoiſes commandées par le Marquis Leuville, qui arriverent le 27. à Konigſal.

'Electeur de Baviere a donné le Commandement cette Ville au Comte de Baviere, ſous les res duquel M. de Chevert a été chargé du ail.

Le Maréchal de Belle Iſle arriva à Prague le 29. Dreſde, & il eſt toujours incommodé d'une ſcia- ue qui le met hors d'état de marcher.

SILESIE.

ON mande de Breſlaw que le Roy de Pruſſe y
arriva de l'armée le 5. du mois dernier à qua
tre heures après midi, & que S. M. fut ſalu
en trant dans cette Ville par une triple décharge de
toute l'Artillerie des remparts. Les ruës par leſ
quelles le Roy paſſa, étoient remplies d'une
grande foule de peuple, qui témoignoit par ſes ac-
clamations réïterées la joye qu'il avoit de voir S. MM
que le Roy eut beaucoup de peine à y paſſer. S. MM
alla deſcendre à l'Hôtel du Comte de Schlegelberg
& elle fut reçûë à la deſcente de ſon caroſſe par
les Seigneurs & les Députés qui étoient venus pour
la cérémonie de l'hommage. Pluſieurs de ces Dé
putés furent préſentés le même jour au Roy, & le
lendemain les autres eurent cet honneur.

Le 6. S. M. accompagnée du Prince Guillaume
ſon frere, du Margrave Charles de Brandebourg
& du Prince Ferdinand de Brunſwick Bevern, alla
à l'Egliſe de Ste Elizabeth, & elle y entendit
Sermon du Docteur Burck : Elle vit enſuite le
troupes monter la parade, & elle retourna à l'Hô
tel de Schlegelberg, où elle dîna avec les princi
paux d'entre les Députés des Etats ; le ſoir, elle
donna un magnifique Bal à l'occaſion de la Fête
St Charles, dont l'Electeur de Baviere porte
nom, & 600. perſonnes qui y avoient été invitées
ſouperent à differentes tables, leſquelles furent
toutes ſervies avec autant de délicateſſe que
profuſion.

Le 7. jour fixé pour la cérémonie de l'hommage
le Roy accompagné du Prince Guillaume, ſon fre
re, des Margraves Charles, Henri, & Guillaume
de Brandebourg, & du Prince d'Anhalt Deſſau
Feldt-Maréchal, ſe rendit vers les huit heures

natin à l'Hôtel de Ville dans la Sale des Princes, ù l'on avoit éleve un magnifique Tróne. S. M. s'y tant placée, le Comte de Podewils, Miniſtre 'Etat & du Cabinet fit aux Députés un Diſcours ort éloquent, dans lequel il dit que les droits inonteſtables de la Maiſon Royale de Pruſſe & Elecorale de Brandebourg ſur pluſieurs Principautés & Duchés de la Siléſie, étoient connus de toute 'Europe, & que ſi la Maiſon d'Autriche en avoit iuſtré juſqu'à préſent les prédéceſſeurs du Roy, ce n'avoit été que par la ſupériorité de ſa puiſſance, nais que la Providence ſçavoit rendre à chacun ce ui lui apartenoit; qu'il avoit plû au Tout Puiſſant le bénir les Armes de S. M. & que le Roy, après 'être mis en poſſeſſion de toute la Baſſe Siléſie, inſi que des Principautés de Munſterberg & de Grotkaw, de la Ville de Neiſſ & de ſes dépendanes, croyoit devoir s'aſſûrer de la fidélité de ſes ouveaux Sujets, par les liens que la ſocieté humaine a jugé néceſſaires entre les Souverains & ceux ui leur ſont ſoumis, que les Conquerans étoient *xpoſés* ordinairement à répandre plutôt la terreur ue la joye parmi les Peuples qui éprouvoient le ort de leurs armes victorieuſes; mais que lorſque e vainqueur cherchoit moins la ruine que la conervation de ceux qu'il réduiſoit ſous ſa puiſſance, a main bienfaiſante faiſoit eſſuyer les larmes qui voient arroſé ſes lauriers, & changeoit les plaintes es vaincus en cris d'allegreſſe; que tel étoit l'heueux changement qui étoit arrivé dans cette Proince; que le Roy s'aprochoit de ſes nouveaux Sujets dans ce moment, non en Conquerant & en Vainqueur, mais en Pere de la Patrie & en Prince Clément & Debonnaire; que le premier ſoin & occupation la plus agréable de S. M. avoit toujours té de régner ſur les cœurs, particulierement ſur

ceux de ſes Sujets ; qu'éloignée comme elle l'eſt ſ
des maximes dangereuſes des Princes, qui ſe met
tent peu en peine d'être aimés, pourvû qu'ils ſoien
craints, elle comptoit pour perdus les jours dan
leſquels elle manquoit de faire du bien, & qu'elle
regardoit l'amour des peuples pour leurs Souve
rains, comme le plus ferme ſoûtien des Couronnes
mais que les liens de la ſocieté & l'harmonie entre
le Souverain & les Sujets, ne pouvant ſubſiſte
qu'autant que l'affection du premier pour ſes peu-
ples étoit récompenſée par leur fidelité & par leur
attachement, les derniers devoient ſe rendre di-
gnes des bontés de leur Souverain par tout ce qu
pourroit les leur attirer, & ſur-tout par une Dé-
claration ſolemnelle & authentique de leur zéle &
de leur attachement pour ſon ſervice ; que c'étoit
ce que S. M. attendoit de la part des Etats aſſem-
blés, avec d'autant plus de raiſon, que s'ils ſe ſont
diſtingués par leur fidelité pour leurs anciens Sou-
verains, celui que la Providence leur donnoit main-
tenant, ne mériteroit pas moins la même fidelité par
le déſir qu'il avoit de chercher ſon bonheur dan
celui de ſes Sujets ; que plus d'un ſiécle s'étoit
écoulé depuis que la Siléſie avoit rendu hommage
à ſon Souverain en perſonne, & qu'il étoit remar-
quable que depuis ce tems, les Etats de la Provinc
n'avoient point rendu d'hommages ſolemnels ; que
la Providence ſembloit avoir ménagé ce délai juſ-
qu'au moment dans lequel elle avoit voulu montre
aux Siléſiens le Prince qu'elle leur deſtinoit pour
aſſûrer leur bonheur ; qu'au reſte, le Roy étant
ſenſible, autant qu'il devoit l'être à l'empreſſement
avec lequel les Etats de la Baſſe Siléſie, aſſemblés
en ſi grand nombre, s'aprochoient de ſon Trône
pour lui prêter ſerment de fidélité, S. M. ne dou
toit nullement que l'engagement qu'ils alloient

con-

contracter avec elle par ce ſerment, ne demeurât auſſi profondément gravé dans leurs cœurs, qu'il ſeroit exactement rempli ; que dans cette eſpérance le Roy les aſſûroit, de même que tous les habitans de la Baſſe Siléſie, de ſa protection & de ſa bienveillance Royale.

Le Baron de Pittwitz, Grand Droſſard de la Principauté d'Oels, répondit à ce Diſcours au nom des Princes & Etats de la Baſſe Siléſie : il aſſûra le Roy de la joye que les habitans de la Province avoient de vivre ſous la domination de S. M. & il ajoûta qu'ils eſpéroient d'obtenir la confirmation de leurs privileges. Après qu'il eut parlé, & que M. Arnold, Conſeiller Privé, eut lû à haute voix l'ordre dans lequel les Députés devoient ſe préſenter, pour prêter le ſerment, le Baron de Stingelheim, & M. de Rummarkich, munis des pouvoirs du Cardinal Sinzendorf, Evêque de Breſlaw, rendirent hommage au Roy au nom de ce Cardinal. Les Députés des Princes, ceux du Chapitre de l'Egliſe Cathédrale de cette Ville, les Prélats & les Députés des Chapitres & des Communautés Eccléſiaſtiques, rendirent enſuite le leur. Ils furent ſuivis par les Députés des Seigneuries titrées, par ceux de la Nobleſſe, par ceux des Magiſtrats de cette Ville, & par ceux des autres Villes de la Province.

Le Roy reçût aſſis l'hommage des Députés des Princes & du Clergé, qui prêterent à genoux le ſerment : les autres Députés le prêterent debout, & S. M. ſe leva pour le recevoir. Lorſque cette cérémonie, laquelle dura environ deux heures, fut finie, le Roy retourna à l'Hôtel de Schlegelberg, & S. M. y étant montée à cheval, alla avec un nombreux cortege voir les environs de cette Ville. Le Roy, à ſon retour, dîna en public avec les

principaux Députés des Etats, & l'on ſervit pluſieurs tables pour ceux qui ne furent point admis à celle de S. M. Après le dîné, le Roy fit diſtribuer des Médailles d'or & d'argent, frapées à l'occaſion de la cérémonie de l'hommage, leſquelles repréſentoient d'un côté le Buſte de S. M. avec ces mots : *Fredericus, Boruſſorum Rex, ſupremus Sileſiæ Inferioris Dux*, & ſur le revers deſquelles étoit la Pruſſe recevant un Bonnet Ducal des mains de la Siléſie, déſignée par une femme apuyée ſur un Ecuſſon aux armes de la Province, avec ces mots : *Juſto Victori.* Le ſoir, il y eut des illuminations dans toute la Ville, & le Roy alla avec les Princes de la Famille Royale & les principales perſonnes de ſa Cour, voir celle de l'Hôtel de Ville, laquelle fut très-magnifique.

Les Etats ayant offert au Roy un Don gratuit de 100000 écus, S. M. a refuſé de le recevoir, & elle les a exhortés à employer cette ſomme au ſoulagement des Villes & des Communautés qui ont le plus ſouffert pendant la guerre.

PRUSSE.

ON mande de Berlin du 29. Octobre dernier, qu'un courier arrivé depuis peu de Sileſie, a confirmé que le Roy ayant détaché le Comte de Truchſes avec 4. ou 5000. hommes, pour inquieter les troupes de la Reine de Hongrie dans leur retraite, ce Comte avoit attaqué leur arriere garde près de Jagerndorff & que les Pruſſiens avoient tué 200. hommes, & fait 400. priſonniers.

Le même courier a raporté que S. M. Pr. avoit fait ouvrir la tranchée devant la Ville de Neiſſ, & que dès que la groſſe artillerie ſeroit arrivée au camp, on commençeroit à battre la Place en brêche.

he. Il a ajoûté que le Prince Leopold d'Anhalt Deſſau étoit en marche avec un Corps de 12000. hommes, pour entrer dans la Boheme.

Le Roy de Pruſſe étant depuis informé que l'armée de la Reine de Hongrie, commandée par le Comte de Neuperg marchoit à grandes journées pour paſſer dans la Moravie, & que la garniſon Autrichienne qui étoit dans Neiſſ, n'avoit point évacué cette Ville, comme le bruit s'en étoit repandu, S. M Pr. en a fait former le Siége par une partie de ſon armée ſous les ordres du Prince d'Anhalt Deſſau.

Le 27. Octobre dernier, la tranchée étant perfectionnée, les troupes Pruſſiennes commençerent à battre la Place en brêche, & leur artillerie fit un feu ſi vif pendant les trois jours ſuivans, que M. de Saint André, qui commandoit dans la Ville pour la Reine de Hongrie, fût obligé le 31. de demander à capituler.

Les Articles de la Capitulation furent ſignés le même jour, & l'aprés midi, la garniſon étant ſortie avec les honneurs de la guerre, deux Régimens de l'armée Pruſſienne entrerent dans la Place pour en prendre poſſeſſion. Le Roy de Pruſſe s'y rendit le même jour, pour voir en quel état étoient les fortifications, & S. M. Pr. ordonna qu'on travaillât inceſſamment à les reparer. L'interieur de la Ville n'a ſouffert que peu de dommage, & il n'y a eû qu'une vingtaine de maiſons qui ayent été abatuës par les bombes.

Il eſt arrivé de Boheme un courier, par lequel on a reçû avis que le Corps de 10000. hommes, que S. M Pr. a fait marcher vers ce Royaume ſous les ordres du Prince d'Anhalt Deſſau, y étoit entré, ſans trouver aucune opoſition.

Le Roy de Pruſſe arriva à Berlin le 13. du mois

dernier de Breſlaw, & S. M. Pr. a envoyé ordre à tous ſes Miniſtres dans les Cours Etrangeres de déclarer aux Puiſſances auprès deſquelles ils reſident, que la nouvelle qui s'étoit repanduë de ſon accommodement avec la Reine de Hongrie, étoit fauſſe, & qu'elle n'avoit pû être imaginée que par ceux qui ont interêt de la publier.

POLOGNE.

ON a apris de Dreſde du 23. du mois dernier, que le Maréchal de Belle-Iſle arriva de Francfort à Hubertsbourg le 17. & qu'une Sciatique, dont il a été attaqué dans ſon voyage, l'ayant obligé de garder le lit, il n'eût audience du Roy de Pologne, Electeur de Saxe, que quelques jours après ſon arrivée. Il ſe porte à préſent beaucoup mieux, & après avoir eû pluſieurs conferences avec le Comte de Bruhl & avec les autres Miniſtres de S. M. il ſe rendit le 21. à Dreſde.

Le Corps de troupes Saxonnes, qui eſt allié dans le Royaume de Boheme, s'étant aſſemblé à Heinſdorff, le Lieutenant Général Renard, qui commande ces troupes, alla camper le 5. à Grab & le 6. à Toplitz, & le 8. il s'avança juſqu'à Welmina qui eſt ſur la Frontiere de Boheme. Le 9. les Saxons, marchant ſur quatre Colonnes, entrerent dan ce Royaume par Neuſtadt Zinwalde, Geyerſberg & Bienenhof. Le Lieutenant Général Renard paſſa le même jour le defilé de Baskobobla avec quelques Régimens, & s'étant rendu à Leutmaritz, il y fut joint le lendemain par deux autres Régimens que lui amena le Major Géneral Wiesbach. Le reſte de l'armée y arriva le 11. & ayant continué le 12. & le 13. ſa marche par des chemins trés-difficiles, elle campa le 14. dans les environs de Lobaſitz.

Le

Le 15. le Lieutenant Géneral Renard fit prendre à l'avant-garde la route de Prague ſous les ordres du Major Géneral Arnimb. L'armée la ſuivit le 16. ſur trois Colonnes, & paſſa l'Eger près de Balin & de Libochowitz. Le 17. elle marcha à Welwarn, & le 18. elle s'avança à Turſcko.

ESPAGNE.

ON aprend de Madrid que le 13. Octobre dernier, l'Armateur Jean de Cores prit à quatre lieuës de Viana, ſur la Côte de Portugal la Corvette Angloiſe *la Réſolution*, laquelle venoit de Terre Neuve.

Don Joſeph de Cotarro conduiſit le 23. du même mois à Bilbao un Vaiſſeau de la même Nation, dont il s'eſt emparé à la hauteur de 47. degrés & 30. minutes de Latitude Septentrionale.

Les derniers avis de Lisbonne, portent que les Flotes de Rio de Janeiro & de la Baye de tous les Saints, y ſont arrivées du Brezil, l'une le 22. & l'autre le 24. Octobre dernier. La premiere eſt compoſée de vingt-deux Bâtimens, en y comprenant les deux Vaiſſeaux de guerre qui lui ont ſervi d'eſcorte, & elle a aporté cinq millions de Cruzades pour le Compte du Roy, & dix pour celui des particuliers, outre 2000. Caiſſes de Sucre, 6000. Cuirs de Buenos-Ayres & une grande quantité d'autres marchandiſes. La ſeconde eſt de 33. Vaiſſeaux, & ſa charge conſiſte en 14000. Caiſſes de Sucre, 15000. Rouleaux de Tabac, 154000. Cuirs & beaucoup de bois de differentes eſpeces.

La Frégate *l'Aigle de Jupiter* eſt entrée dans le Port de Saint Sebaſtien avec un Vaiſſeau Anglois, dont elle s'eſt emparée le 16. Octobre dernier, vers le 50. degrés de Latitude Septentrionale.

Don Pedre de Zuazo, Commandant le Vaisseau *la Conque Marine*, armée en course, a pris à l'Oueſt du Cap de Sceilly un Bâtiment de la même Nation, chargé de Vin, de Sel, de Sucre & de Limons.

Le 6. du mois dernier, la Frégate *le Mars Biſcayen* conduiſit au Port de Santona le Vaiſſeau Anglois *le Vieux Marchand*, dont elle s'eſt emparée entre le 49. & le 50. degré de Latitude. La même Frégate prit le 28. Octobre dernier la Patache *la Saint Michel*, de 100. tonneaux, laquelle alloit de Lymerick à Rotterdam.

Le 22. du même mois, l'Armateur Don François de Berriaga, Commandant la Frégate *le Foudre de Jupiter*, entra dans le Port de Saint Sebaſtien avec les Vaiſſeaux *le Darmouth* & *le Saint Jacques*, qu'il a enlevés ſur les Côtes d'Angleterre. Le premier de ces Bâtimens venoit de Terre-Neuve & alloit à Londres; le ſecond avoit fait voile de Kingſton, & étoit deſtiné pour la Jamaïque.

Don Manuel de Caſal s'empara le 23. du Vaiſſeau *les deux Sœurs*, à la hauteur du Cap de Clare, & cet Armateur prit deux autres Bâtimens, l'un le 25. & l'autre le 27.

Le 25. la Frégate *la Conque Marine* enleva vers le 51. degré de Latitude, la Balandre *la Sainte Brigide*, commandée par le Capitaine Georges Brune, & qui faiſoit voile de Corke pour Lisbonne.

Le 14 du mois dernier, l'Armateur Don Juan Berriondo, Commadant la Frégate *le Saint Michel*, conduiſit à Saint Sebaſtien un Vaiſſeau Anglois, de 140. tonneaux, dont la charge eſt eſtimée 18000. Piaſtres.

MALTHE.

LEs derniers avis reçûs de cette Isle portent que le 29. Octobre dernier, le Grand-Maître de la Religion prit possession de la Cité Vieille, & que cette cérémonie se fit avec une fort grande magnificence.

Le Grand Maître avoit sur la tête le Bonnet Magistral de velours noir, apellé *Barretone*, & il étoit revêtu d'une Robe de velours de la même couleur, doublée d'hermine, sous laquelle il portoit une Soutane de satin noir, aussi doublée d'hermine, & attachée avec une ceinture d'où pendoit l'Escarcelle ou la Bourse destinée aux aumônes. Sa robe, qui avoit une longue queuë & des manches larges & pendantes, étoit pareille à celle qu'avoit le Grand-Maître Villiers de l'Isle Adam, lorsqu'il fit la même cérémonie à l'occasion de la Donation que l'Empereur Charles V. fit de cette Isle à l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem en 1530. & elle ressemble à celle que les Romains nommoient *Prætexta*.

Le Grand-Maître s'étant rendu à la principale porte de la Cité Vieille, & y ayant prêté Serment entre les mains de l'Evêque de cette Ville, on lui ouvrit les portes, & étant allé processionellement à l'Eglise Cathédrale avec les Grands-Officiers de l'Ordre, les Grands-Croix, les Commandeurs, les Chevaliers & le Clergé, il trouva à la porte de l'Eglise l'Inquisiteur qui lui présenta de l'eau-bénite.

Lorsque le Grand-Maître fut placé sous le Dais qui lui avoit été preparé, on chanta le *Te Deum* à plusieurs chœurs de Musique, & l'Evêque y officia pontificalement. Le Grand-Maître retourna ensuite à son Palais, & ayant repris son habit militaire, il dîna à une table de trente couverts avec les principaux

cipaux des Grands-Croix de l'Ordre. Les autres
Grands-Croix furent traités, ainſi que tous les
Commandeurs & les Chevaliers, à 22. autres ta-
bles, de 18. couverts chacune, leſquelles furent
ſervies dans differens apartemens du Palais.

Après le dîner, le Grand-Maître alla ſur le gla-
cis, & aſſiſta à un Carouſel, dont les tenans furent
14. Chevaliers Eſpagnols, vêtus d'habits magni-
fiques & uniformes, & montés ſur de très-beaux
chevaux. Ce Carouſel fut ſuivi d'une courſe de che-
vaux pendant laquelle on diſtribua une grande
quantité de rafraîchiſſemens de toute eſpece. Tout
a concouru à rendre cette Fête une des plus belles
qu'on ait vûës depuis long-tems à Malthe. Le
Grand-Maître a jetté 600 ſequins au peuple, & il
lui a fait diſtribuer 3000 écus par le Receveur de la
Religion.

NAPLES.

ON a apris de Naples le 17. Octobre dernier,
qu'un des articles de l'accommodement con-
clu entre le Pape & le Roy, portant que S. M. pour-
ra lever une Taxe annuelle ſur les revenus des biens
que les Eccléſiaſtiques poſſedent dans le Royaume
de Naples, le Gouvernement a établi cette Taxe,
& que les Miniſtres du Roy ont eû avec le Cardi-
nal Spinelli & quelques Evêques pluſieurs confére-
ces, dans leſquelles on a examiné les moyens de
la lever.

Il arriva à Naples le 12. du mois dernier un cou-
rier, par lequel on aprit que le Convoi parti il y
a quelque tems de Barcelone, pour tranſporter un
Corps de troupes Eſpagnoles en Italie, étoit arrivé
à Orbitello & à Porto Ercole, & on a été informé
depuis, que toutes les troupes, qui étoient à bord
des Vaiſſeaux du Convoi, étoient débarquées le
13. & le 14.

Le Traité de paix & de commerce conclu avec la égence de Tripoly, a été rendu public.

ITALIE.

ON mande de Rome que quelques Gentilshommes Eſpagnols, qui ſont en cette Ville, donerent le 15. Octobre dernier aux Dames de cette ille le Spectacle d'un combat de Taureaux, & l'un des amphithéatres étant tombé, il y eut aucoup de perſonnes de bleſſées.

GENES ET ISLE DE CORSE.

TOut eſt fort tranquille dans cette Iſle, & il y a aparence que cette tranquillité ſubſiſtera, à oins que le Reglement que la République doit y ire publier, n'excite quelque nouveau mécontenment.

Le Capitaine d'un Vaiſſeau revenant de Cadix a porté que le 17. du mois d'Octobre dernier il voit rencontré à la hauteur du Cap de Palo l'Eſadre Françoiſe qui eſt partie de Toulon, & qui iſoit voile vers l'Oüeſt.

Les dernieres lettres de l'Iſle de Corſe, portent ue la République y faiſoit fortifier quelques-uns es poſtes qui ont été occupés par les troupes du oy Très Chrétien, & qu'on avoit mis 800. hommes en garniſon à Corte, où on fait par ordre du énat un grand amas de vivres & de munitions. On doit ajoûter quelques fortifications au Château d'Ajaccio, & on y a envoyé pluſieurs Ouvriers de Corte.

On a apris de la Baſtie, que pluſieurs Bandits ui étoient venus de Terre-Ferme depuis le départ es troupes Françoiſes, & auxquels s'étoit jointe

une

une troupe de Payſans armés, commettoient beaucoup de déſordres dans l'Iſolacci.

GRANDE BRETAGNE.

ON a apris que le Vaiſſeau de guerre *le Litchfield* s'étoit emparé d'un Vaiſſeau de guerre Eſpagnol, de 20. canons, près de Rio de la Acha.

Le Vaiſſeau *la Priſe le Guarland* s'eſt emparé d'un Paquebot Eſpagnol & d'une Barque à la hauteur de Malaga.

Les Eſpagnols ont pris les Vaiſſeaux Marchands *le Jacques*, *le Swan*, *l'Elizabeth*, *les Six Freres*, *la Roſe Galley le Careſul Bridgey*, & *le Dauphin Snow*, & les ſix derniers ont été enlevés par un ſeul Armateur.

Les Vaiſſeaux Marchands *le Molly Charles*, *le Betti*, *le Newnfoumbland*, & trois autres Bâtimens qui étoient deſtines pour la Jamaïque, ont été pris par les Eſpagnols.

L'Equipage d'un Vaiſſeau arrivé de l'Iſle de Madere, a raporté que le Vaiſſeau *le Triomphe*, en allant de Gibraltar à cette Iſle, avoit attaqué un Armateur Eſpagnol, & qu'après un combat de trois heures il l'avoit coulé à fond, qu'auſſi-tôt il avoit mis ſa Chaloupe à la Mer, pour ſauver l'équipage, mais qu'on n'avoit pû retirer de l'eau que trois perſonnes.

Le Vaiſſeau de guerre *le Shoream*, a pris & conduit à la Jamaïque un Vaiſſeau Eſpagnol, richement chargé.

Deux autres Bâtimens de la même Nation ont été pris dans le Golfe de Biſcaye par le Vaiſſeau de guerre *le Newcaſtle*.

Le Vaiſſeau *le Werren Galley* a arrêté un Bâtiment Etranger de 300. tonneaux, qui venoit de Bilbao, & qui étoit chargé de Vin d'Eſpagne.

HOL-

HOLLANDE ET PAYS-BAS.

On mande de Bruxelles du 18. du mois dernier, que la Reine de Hongrie a envoyé ordre de mettre toutes les Places de ce Pays particulierement celle de Mons en état de défense.

Plusieurs chariots chargés de munitions de guerre, sont partis pour Luxembourg, & l'on remplit avec toute la diligence possible les magasins de quelques autres Places.

On a apris de la Haye, du 8. de ce mois, que le Géneral de Debrosse, Envoyé Extraordinaire du Roy de Pologne, Electeur de Saxe, a remis aux Etats Géneraux une copie d'un Manifeste, dans lequel S. M Pol. expose les raisons qui l'ont déterminée à faire entrer un Corps de troupes Saxonnes dans le Royaume de Boheme.

Ce Manifeste porte que les droits de la Reine de Pologne, Electrice de Saxe, sur la succession du feu Empereur, sont généralement connus que toutes les personnes qui ont fait quelque attention aux evenemens de ce Siécle sont instruites des causes du silence que S. M. Pol. a gardé sur ces droits, que plusieurs motifs puissans l'ont engagée à tenir cette conduite, & qu'on ne peut disconvenir que son zéle pour la conservation du repos de l'Allemagne, & le désir qu'elle avoit de voir terminer par une heureuse négociation les differends survenus entre la Reine de Hongrie & plusieurs autres Puissances, ne lui ayent fait pousser la modération beaucoup plus loin que ses interêts ne le demandoient; qu'elle a déclaré en plusieurs occasions, qu'elle ne pourroit persister dans cette modération, qu'autant que la Pragmatique Sanction seroit entierement executée, que la Reine de Hongrie y a donné atteinte la premiere, en associant le Grand Duc de Toscane

au Gouvernement des Etats de la Maiſon d'Aut
che, & en voulant lui tranſmettre la voix at
chée à la Dignité Electorale de Boheme, mal
gré toutes les juſtes repréſentations qui ont été
tes à ce ſujet ; que d'un autre côté pluſieurs Prin
ont formé des prétentions, qui ſont non-ſeulem
contraires à la Pragmatique Sanction, mais qui
détruiſent entierement, & que les Puiſſances
s'étoient renduës garantes de cette Pragmatiq
ſont convenuës elles-mêmes, que leur garan
ne pouvoit préjudicier aux Droits des Parties int
reſſées, & que de plus, la nullité de la Pragmati
Sanction eſt clairement démontrée par ce qui a é
reglé en 1703. entre l'Empereur Leopold & ſ
deux fils Joſeph & Charles.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 3. de ce mois, premier Dimanche d
l'Avent, le Roy & la Reine entendirent
dans la Chapelle du Château de Verſaille
la Meſſe chantée par la Muſique.

L'après-midi, Leurs Majeſtés accompagnée
de Monſeigneur le Dauphin & de Madame
aſſiſterent à la Prédication du Pere Fleury
de la Compagnie de Jeſus.

Le 7. veille de la Fête de la Conception d
la Ste Vierge, la Reine entendit la Meſſe
dans la même Chapelle, & S. M. communia
par

r les mains de l'Archevêque de Roüen,
n premier Aumônier.

Le 8. jour de la Fête, le Roy & la Reine
tendirent dans la même Chapelle la Messe
antée par la Musique. L'après-midi, Leurs
ajestés accompagnées de Monseigneur le
uphin & de Madame, assisterent au Ser-
on du même Prédicateur, & ensuite aux
pres chantées par la Musique.

Le 12. M. de Vasner, Ministre Plénipo-
ntiaire de la Reine de Hongrie, eut une
dience particuliere du Roy, & il prit con-
de S. M. Il eut ensuite audience de la
ine, de Monseigneur le Dauphin & de
esdames, & il fut conduit à toutes ces
diences par le Chevalier de Saintot, Intro-
cteur des Ambassadeurs.

Le 17. de ce mois, le Roy & la Reine en-
dirent dans la Chapelle du Château de
rsailles, la Messe, qui fut chantée par la
usique.

L'après-midi, Leurs Majestés, accompa-
es de Monseigneur le Dauphin & de Ma-
ne, assisterent à la Prédication du Pere
ury, de la Compagnie de Jesus.

Le Roy a reçû par un Adjudant Général
l'Electeur de Baviere, que ce Prince a
envoyé

envoyé, la nouvelle de la prise de Prague...

Les Lettres que cet Officier a aportées à S... Roy, marquent que le 25. du mois dernier... la tranchée avoit été ouverte devant Prague... que l'Electeur de Baviere avoit réſolu d... tenter la même nuit d'emporter la Ville... d'aſſaut, & de la faire attaquer par quatre endroits; que les troupes du Roy avoient été commandées pour deux attaques, & celles du Roy de Pologne, Electeur de Saxe, pour les deux autres; que les différentes attaques avoient été faites vers les deux heures du matin; que les troupes s'étant portées à cette action avec autant d'ardeur que d'intrépidité, elles s'étoient rendues maîtreſſes des trois Villes & du Château; que le Gouverneur avoit été fait priſonnier de Guerre dans une des Villes, avec la Garniſon compoſée d'environ 2000 hommes...

Quoique cette action ſe ſoit paſſée à une heure qui pouvoit donner lieu à beaucoup de déſordres, il n'y en a eû aucun, & elle n'a coûté aux Troupes qui ont monté à l'aſſaut, que 40. à 50. hommes de tués, & quelques-uns de bleſſés. Un Officier Général des Troupes Saxonnes y a été tué.

Les dernieres Lettres de Prague marquent que le Comte de Saxe, qui avoit été détaché le 27. du mois dernier, pour aller reconnoître les ennemis, étoit revenu le 2... de...

ce mois avec quelques priſonniers. L'Electeur de Baviere a apris par le retour du Comte de Saxe, que le Grand Duc de Toſcane avoit fait paſſer la Zazawa le 26 à l'avant garde de ſon armée, mais qu'ayant eû nouvelle de la priſe de Prague, il s'étoit déterminé à ſe retirer. Sur cet avis, l'Electeur de Baviere fit marcher le 4. deux Corps de troupes conſiderables, l'un ſous les ordres du Comte d'Aubigné, & l'autre commandé par le Comte de Polaſtron. Le premier de ces deux Corps doit remonter la Zazawa par ſa gauche, & il eſt précedé du Comte de Terring, à la tête des Troupes Bavaroiſes; le ſecond marche par la droite du Moldaw, & il a à ſa gauche les Troupes Saxonnes.

On a apris en même tems que les Régimens François qui avoient été ſéparés de l'armée pour aller garder la Frontiere du Tirol, étoient depuis le 28. du mois dernier dans la Haute Autriche. & que les Bavarois qui ſont ſous les ordres du Comte Minutzy, étoient le long de la Traun, & en état par leur poſition de ſe porter, ſuivant les circonſtances, vers le Tirol, ou du côté du Danube.

L'Avant-garde du Corps de troupes qui a marché le 4. de ce mois ſous les ordres du Comte d'Aubigné, arriva le 6. à Piſcek, & elle en chaſſa 400. Huſſards de l'armée des ennemis. Le Comte de Polaſtron s'eſt avancé

cé ſur la Zazawa avec ſix Bataillons & diib
ſept Eſcadrons des troupes du Roy, avec
dix Bataillons & 2000. hommes de Cavalerie des troupes Saxonnes, & avec 25. Eſcadrons Pruſſiens, qui occupent ſa gauche juſqu'à Chrudim. Le Corps de troupes qui étoit reſté dans la Haute Autriche, a été renforcé de cinq Bataillons Bavarois, leſquels ont marché vers les débouchés de la Stirie, du côté des Salines de Gemunden.

Zaïd Effendy, Ambaſſadeur Extraordinaire du Grand Seigneur, arriva le 16. de ce mois au Fauxbourg S. Antoine. Il eſt deſcendu à la Maiſon que le Roy a fait préparer pour cet Ambaſſadeur, lequel y reſtera juſqu'au jour de ſon Entrée publique en cette Ville.

On a reçû avis de Stokholm, que la Reine de Suede y étoit morte le 3. de ce mois, dans la 54. année de ſon âge, étant née le 23. Janvier 1688.

L'ouverture des grandes Audiences fut faite le 27. Novembre en la Grand' Chambre, par deux Diſcours que prononça M. Gilbert de Voyſins, Avocat Géneral. Il fit l'éloge de feu M. Dagueſſeau de Plimont, Avocat Géneral. Le Premier Préſident prononça auſſi

Diſcours fort éloquent ſur les devoirs
chés à la profeſſion des Avocats & des
cureurs ; on apella enſuite, ſuivant l'u-
, la premiere Cauſe du Rôle de Ver-
dois.

29. les Mercuriales ſe firent pareille-
t par deux Diſcours ; le premier, ſur
dolence, prononcé par M. Joly de Fleury,
cat Général ; & le ſecond, ſur la *Pré-
ion*, prononcé par M. le Premier Pré-
nt.

M. Dormeſſon de Noizeau, à qui le Roy
cordé la place d'Avocat Géneral, qu'a-
feu M. Dagueſſeau de Plimont, fut
ſenté le 28. à L. M. par M. le Chancelier,
Oncle, & par M. Dormeſſon, ſon Pere,
nſeiller d'Etat, & Intendant des Finances.

Le 8. Decembre, Fête de la Vierge, il y
Concert Spirituel au Château des Tuil-
es ; on y chanta un Motet à grand Chœur
ſieur Fevrier, lequel fut ſuivi d'un *Con-
to* de la compoſition du ſieur Marcel, le
let, qu'il exécuta ſur le Violon avec beau-
up de préciſion. Cette ſimphonie fut ſuivie
deux petits Motets à voix ſeule, & d'un
re grand Motet du Sr de Boiſmortier, qui
mina le Concert.

Le 24. veille de la Fête de Noël, on chan-

ta

ta au même Concert Spirituel, l'*Exurg*
Deus, Motet à grand Chœur, de M. de
Lande, qui fut suivi d'une suite des p
beaux Noëls anciens & modernes, exécu
par toute la Simphonie. On donna ensu
un petit Motet à voix seule du Sr Gaun
après lequel le Sr Petit exécuta un *Concer*
du Sr *Tartini*, qui fut suivi d'un autre Mo
de M. de la Lande, *Exultate justi*, qui t
mina le Concert.

Le 25. jour de la Fête, le même Conc
recommença par le Motet *Diligam te*,
feu M. Gilles, lequel fut suivi d'une au
suite des plus beaux Noëls, & d'un pe
Motet à voix seule du Sr le Maire. Le Sr P
tit exécuta ensuite une Sonnate à Viol
seul du Sr Leclair, après laquelle le Conc
finit par le *Confitemini*, Motet à grand Chœ
de M. de la Lande.

Le 2. Decembre, il y eut Concert ch
la Reine. M. de Blamont, Sur Intendant
la Musique du Roy, fit continuer son Op
d'*Endimion*, dont les Actes précedens avoie
été chantés le mois dernier. Les princip
Rôles furent remplis par les Dlles la Land
Mathieu & Jelyot.

Le 4. le 9. & le 11. la Reine entendit
Ballet des *Fêtes Grecques & Romaines*,
même Auteur. Les principaux Rôles fure
chant

chantés par les mêmes ſujets, & par la Dlle Romainville.

Le 16. & le 18. on concerta la Tragédie de *Jephté*, dont les premiers Rôles furent remplis par les mêmes Acteurs & par le ſieur du Bourg.

Le 30. M. de Blamont donna ſon nouveau Ballet de *Zephire & Flore*; les premiers Rôles furent auſſi chantés par les mêmes ſujets, & par le Sr Jelyot.

Le 5. Decembre, les Comédiens François repréſenterent à la Cour la Comédie de *Melanide*, & la petite Piéce de l'*Oracle*.

Le 12. le *Philoſophe Marié*, & le *Galand Jardinier*.

Le 14. la Tragédie de *Rhadamiſte & Zenobie*, ſuivie du *Rendez vous*.

Le 19. la *Reconciliation Normande*, & les *Trois Couſines*, avec ſes agrémens.

Le 13. du même mois, les Comédiens Italiens repréſenterent auſſi à la Cour la Comédie de la *Fauſſe Suivante*, & l'*Ecole des Meres*.

Le 20. les *Contre-tems*, & la petite Piéce de l'*Epreuve*.

Le Dimanche 19. Novembre on prononça un fort beau Diſcours Latin dans les Ecoles

de Medecine, à l'occaſion & ſur le ſujet qui l'
étoient indiqués en ces termes dans un Pro-
gramme d'invitation.

DEO JUVANTE. *M. Michaël Procope Cou-
teaux, Doctor Medicus Pariſienſis, & Scho-
larum Profeſſor, Medicinæ ſtadium auſpica-
turus*, de Difficultatibus Artis Medicæ *diſ-
ſeret, & dicet*, Cur difficilius ſit hodie Me-
dicinam exercere quàm olim fuit. *Die Domi-
nica* XIX. *Novemb. anni* 1741. *&c.* Inſtitu-
tiones Medicas prælegere incipiet die Lunæ
ſequenti, hora XI. matutinâ, &c.

Nous ne manquerons pas dans le prochain
Journal de rendre compte de ce Diſcours,
qui eut tout le ſuccès poſſible, & qui fut
generalement aplaudi par une Aſſemblée des
plus nombreuſes.

La Loterie Royale établie par Arrêt du
Conſeil du 22. Janvier 1741. en faveur
des Pauvres, fut tirée pour la cinquiéme
fois dans la grande Sale de l'Hôtel de Ville,
en préſence du Prevôt des Marchands &
Echevins, le Mercredi 29. Novembre. La
Liſte générale des Billets gagnans fut pu-
bliée le lendemain. Le gros Lot, qui eſt de
150000. livres, eſt échû au n° 2623. ſans
Deviſe. Le ſecond Lot, qui eſt de 75000.
livres, eſt échû au n° 47170. ſous la Deviſe,
la Societé de trois.

Le

Le Roy a accordé la Charge de Grand Louvetier de France, vacante par la mort du Comte de Belfunce de Caſtelmoron, à Ageſilan-Gaſton de Groſſoles, Marquis de Flamarens, Brigadier des Armées du Roy, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, ci-devant Capitaine-Lieutenant des Chevau-Legers de Bretagne, de la Généalogie duquel on va donner un abregé, renvoyant pour un plus grand détail à celle qui ſe trouve au Tome 9. des Hiſtoires Généalogiques du Pere Anſelme, continuées & augmentées par le Pere Ange & le Pere Simplicien, & dans le Suplément de Moreri, imprimé en 1735.

La Maiſon de Groſſolles, établie d'abord en Périgord, puis en Guyenne, a toujours été regardée comme une des premieres & des plus diſtinguées de ces Provinces; elle a eu des emplois & des dignités conſidérables Eccléſiaſtiques & Militaires, donnés à l'Ordre de St Jean de Jeruſalem dès l'an 1477. des Chevaliers, apellés alors Chevaliers de Rhodes, & préſentement de Malthe, & a pris quantité d'Alliances avec les plus grandes & les plus illuſtres Maiſons du Royaume, avec leſquelles elle a toujours traité de pair dans tous les Actes, & par-tout.

Davity dans ſa Deſcription de l'Europe imprimée en 1643. au Chapitre où il traite de la Guyenne, dit: *Il y a pluſieurs Maiſons illuſtres dans l'Agenois & Condomois; ſçavoir, Montluc, Caumont, Gurſon*, (Branche de Foix;) *Flamarens*, (Branche de Groſſolles;) *Duras*, (Branche de Durfort) &c.

Marguerite, Reine de Navarre, Sœur du Roy Henry III. ayant fait expédier en 1588. une Commiſſion à Herard II. de Groſſolles, Seigneur de Flamarens, par laquelle elle le prépoſe à la défenſe des Pais d'Agenois & de Condomois, à cauſe

de la guerre qui étoit dans ce Païs, dit : *Nous avons aviſé de commettre Gentilhomme de marque & authorité.*

La Généalogie imprimée de la Maiſon de Faudoas, parlant de la Maiſon de Groſſolles, la traite de *Maiſon très-noble & très-ancienne.*

Ce Jugement que l'on a toujours porté de la Maiſon de Groſſolles eſt fondé ſur les Titres les plus authentiques, la filiation de cette Maiſon eſt exactement prouvée depuis Raimond de Groſſolles, Chevalier, qui vivoit dans le XIII ſiécle, juſqu'à Ageſilan-Gaſton de Groſſolles, Marquis de Flamarens dont il s'agit ici, aujourd'hui vivant, dans le XVIII. ſiécle, ce qui fait cinq cent ans.

On trouve des foys & hommages rendus il y a plus de quatre cens ans, à des Seigneurs de Groſſolles par leurs Vaſſaux, ce qui comme l'on ſçait, caracteriſe la haute Nobleſſe.

D'anciens Titres de cette Maiſon contiennent des fondations & des bienfaits à un grand nombre d'Egliſes & de Monaſteres dans le Périgord.

Il y a dans le Tréſor des Chartres du Roy une Rémiſſion accordée l'an 1347. par le Roy Philipe de Valois à *noble Bernard de Groſſolles, Damoiſeau,* pour avoir pris le parti des Anglois.

Ce Bernard de Groſſolles étoit Fils puîné de Guillaume de Groſſolles Damoiſeau, à qui Marguerite ſa mere, fille de Pierre de Vigier, Damoiſeau, Seigneur de St Ribier fit donation, étant veuve, de tous ſes biens l'an 1313 & conſentit en 1317. à la vente d'un Fief de ſa mouvance, & petit fils de Raymond de Groſſoles, Chevalier, dont on a parlé, & frere puîné de Bertrand de Groſſolles, Damoiſeau, qui épouſa Geraude Bermondi, ou de Bermond, dont il eut Aymeric de Groſſolles, Damoiſeau, Seigneur de la Bermondie, &c. qui

de

de Valence de Miraumont ſa femme, eut Philippie de Groſſolles, femme de noble Jean de Beynac, Damoiſeau ; Jeanne qui épouſa noble Jean de Caſenac, Damoiſeau ; & Marthe, femme du Seigneur de Siurac, par leſquelles filles cette Branche de Groſſolles-la Bermondie en Périgord, paroît avoir fini il y a plus de trois cent ans, comme il y a lieu de l'inferer du Codicile d'Aymeric de Groſſolles, dont on parlera ci-après.

Ce Bernard de Groſſolles, fils de Guillaume, & petit-fils de Raymond comme on l'a dit, eut pour fils :

Bernard II. de Groſſolles, Chevalier Vicomte de Montgaillard, Seigneur de Genſac, de St Martin, de Caumont d'Aſques & d'un grand nombre d'autres Terres & Seigneuries, acquit celle de St Martin & autres par Contrat de l'an 1390. Il eſt qualifié dans beaucoup d'Actes, *noble & puiſſant Seigneur*, qualité que prenoit alors la haute Nobleſſe. Il eſt nommé à la tête de pluſieurs Seigneurs, tous qualifiés *Chevaliers*, qui furent préſens au Contrat de mariage d'Iſabeau, fille du Roy de Navarre, avec Jean Comte d'Armagnac, paſſé à Rhodez le 17. Mars 1418.

Le même Bernard de Groſſolles ſervit le Roy à la défenſe du Languedoc *avec un Chevalier & 14. Ecuyers de ſa Chambre*, comme il ſe voit par un acquit des guerres du 10. Février 1420. au bas duquel eſt le ſceau de ſes Armes, Titre qui prouve encore le rang que la Maiſon de Groſſolles tenoit parmi la haute Nobleſſe ; ſes enfans mâles ſont apellés par le codicile d'Aymeric de Groſſolles de la Bermondie, ſon couſin germain de l'an 1422. à la ſubſtitution de ſes biens après les Seigneurs de Beynac, de Caſenac, & de Siurac ſes petits-fils, qu'il inſtituë ſes heritiers ſucceſſivement l'un après

l'autre, à condition que tous ces substitués porteroient son nom, surnom & armes.

Il fit lui-même un Testament le 17. Mars 1421. par lequel il substitue ses biens à perpétuité de mâle en mâle, à l'exclusion des filles, *pour conserver*, dit-il, *ses Terres dans sa famille, & afin de soûtenir le nom & les Armes de sa Maison.* Ses descendans ont toujours continué de faire de semblables substitutions, & par les mêmes motifs.

Bernard II. de Grossolles fut marié deux fois. De sa premiere femme Brayde de Pomette, il eut Bernard III. qui a fait la Branche des Seigneurs de St Martin, Vicomtes de Montgaillard; Jeanne mariée au Seigneur de Bastules; Jeannette, femme du Seigneur de Leaumont, & de sa deuxiéme femme Magdelotte de Seguenville, il eut Etienne de Grossolles, qui a fait la Branche des Seigneurs de Caumont & d'Asques; Jeanne de Grossolles, mariée à Amanieu de Madaillan, Seigneur de Thoüart & de Montastruc, & Jean de Grossolles qui suit, qui a fait la Branche des Seigneurs de Flamarens dont il s'agit, & à laquelle on se borne ici.

Jean de Grossolles, Seigneur de Flamarens, Baron de Montastruc, Seigneur de la Chapelle, de Mauroux, &c. second fils du second lit de Bernard II. de Grossolles, & de Magdelotte de Seguenville, épousa le 29. Mai 1466. au Château de Lauzun, en présence de noble Jean de Caumont, Seigneur de Lauzun, & autres Seigneurs, Anne d'Absac de la Douze, dont il eut Jean II. qui suit; Antoine de Grossolles, Seigneur de Buzet; Herard de Grossolles, Evêque de Condom. Ce Prélat fit rétablir son Eglise Cathédrale, & la consacra de nouveau en 1531. comme on le voit dans une Inscription gravée sur une Pierre dans la même Eglise, où les Armes de la Maison de Grossolles sont

n pluſieurs endroits, ainſi que dans le Palais Epiſ-
opal; Loüiſe de Groſſolles, Epouſe du Seigneur
e Beſolles, & mere de Bertrande de Beſolles, fem-
ne de Jean de Roquelaure; Marie de Groſſolles,
ariée à Hugues de Gallard, Seigneur de Braſ-
ac, d'où deſcendent les Seigneurs de Braſſac-
Bearn.

Jean II. de Groſſolles, Seigneur de Flamarens,
Baron de Montaſtruc, &c. épouſa Antoinette de
uſtrac, fille d'Antoine de Luſtrac, Chevalier Sei-
neur de Luſtrac, de Gavaudon, &c. & de Cathe-
ine de Durfort, par Contrat du 7. Novembre 1501.
lle fit ſon Teſtament l'an 1527. par lequel elle
rdonne ſa ſépulture *dans l'Egliſe Paroiſſiale de Fla-
arens, auprès de ſon feu Seigneur & mari.* Elle
onde de plus une Chapelle à la charge de trois
eſſes par ſemaine à perpétuité, dont elle attribuë
collation *à ſon heritier & à ſes ſucceſſeurs Sires de
lamarens.* De ce Mariage vinrent Jean, qui prit le
arti de l'Egliſe, & Arnaud qui ſuit; Marie de
roſſolles, femme de Jean de Mauleon, & mere
e Cecile de Mauleon, femme de Bernard de
arbonne.

Arnaud de Groſſolles, Baron de Flamarens & de
ontaſtruc, Seigneur de la Chapelle, de Mauroux,
c. Sénéchal de Marſan, Bailly de Nivernois,
ouſa l'an 1538. Catherine de la Tour d'Auver-
ne, fille d'Antoine Raymond de la Tour, Baron
e Murat, de Caires, &c. & de Marie de la Fayet-
, & petite fille d'Agne de la Tour, & d'Anne de
eaufort, Vicomteſſe de Turenne. Jean de Groſ-
lles ſon frere aîné, qui avoit pris le parti de l'E-
iſe, lui avoit fait une donation des Terres de
amarens & de Montaſtruc, *pour*, dit-il, *l'entre-
nnement des noms & armes de ſa Maiſon.* Après
mort d'Arnaud ſans enfans, ce même Jean de

Grossolles étant rentré dans la possession des Terres de Flamarens & de Montastruc, il fit une seconde donation de ces Terres le 17. Octobre 1543. à Antoine de Grossolles, Seigneur de Buzet son oncle paternel qui suit, en ces termes : *Considérant que Messire Antoine mondit oncle est encore en vie étant sorti de ma Maison, & porte le nom & armes d'icelle, ayant aussi enfans mâles de lui procréés, & que la génération & ancienne Noblesse de madite Maison pourra être conservée & gardée ; à ces causes, me voulant conformer à la volonté de mondit Seigneur & pere, je fais la disposition de mon bien ainsi qu'il s'ensuit, &c.*

Antoine de Grossolles, Chevalier Seigneur de Buzet, Baron de Flamarens & de Montastruc, épousa l'an 1506. Béatrix de Noayllan, fille d'Odet de Noayllan, Seigneur de Fresle, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roy. Le Roy Loüis XII. lui fit expédier le 24. Juillet 1514. une Commission, pour faire sortir hors du Royaume les Lansquenets, qui étoient venus à son service sous la conduite du Comte Wolf. Il eut de son mariage Herard qui suit, & Renaud qui a continué la Branche.

Herard de Grossolles, Chevalier Seigneur de Flamarens & de Buzet, &c. Baron de Montastruc, épousa le 27 Avril 1539. Françoise de Montpezat, niéce de Jean de Montpezat, Chevalier Sénéchal de Bazadois, Gentilhomme de la Chambre du Roy, & sœur de Bernard de Monpezat Seigneur de St Martoire & de Tayan. Ce Seigneur de Grossolles ayant eu une contestation avec Honorat de Savoye, Comte de Villars, au sujet de la Pêche dans la Garonne, ils firent une transaction l'an 1547. dans laquelle l'un & l'autre sont qualifiés *haut & puissant Seigneur*. Il eut deux fils qui moururent sans postérité.

Renaud

Renaud de Groſſolles ſon frere, Chevalier Baron de Flamarens & de Montaſtruc, Seigneur de Buzet, de la Chapelle, &c. Chevalier de l'Ordre du Roy, Gentilhomme de ſa Chambre épouſa le 21. Avril 1542. Anne Maſcarans de Montlezun, Dame & heritiere de la Terre de Vignau. Il étoit Sénéchal des païs de Marſan, de Turſan, & de Gavardan, Gouverneur du Mont de Marſan, ayant ſuccedé dans ces Emplois au Seigneur de la Caſe de la Maiſon de Pons.

On a trois Lettres du Roy Henry III. des années 1580. 1581 & 1582. écrites dans le tems des troubles à ce Seigneur de Groſſolles, par leſquelles on voit qu'il étoit regardé comme un des Chefs de la Nobleſſe de Guyenne. Dans la premiere, le Roy paroît l'exhorter à entrer dans ſes intérêts, lui diſant : *Tout ainſi que les cœurs généreux de la nobleſſe Françoiſe ont acquis & conſervé notre Monarchie ; auſſi avons-nous fiance qu'ils continueront, &c.* Dans la deuxiéme, le Roy le loüe de la valeur qu'il a fait paroître dans la derniere guerre en ſon armée de Guyenne, *dont je vous ſçais fort bon gré*, dit-il, *me promettant que vous continuerez toujours en cette bonne volonté, & que la ferez voir en toutes les occaſions qui s'en préſenteront comme je vous en prie, & même en l'établiſſement & exécution de la paix, pour le bien de laquelle vous apporterez toute l'aide & aſſiſtance que vous pourrez, qui me ſera le plus grand & le plus agréable ſervice que je déſire de vous à préſent, &c.* Dans une autre de ces Lettres le même Roy dit : *Qu'il le prie de continuer à s'employer au bien de ſes affaires, ainſi*, dit il, *que vous avez bien commencé avec les Troupes que vous avez menées en madite Armée, &c.*

Renaud de Groſſolles fit ſon Teſtament en 1574. par lequel il fait une ſubſtitution perpétuelle des

Terres de Flamarens de Montaſtruc, & autres, de
de mâle en mâle, *en ſuivant*, dit-il, *la volonté de
ſes ancêtres, pour la conſervation de ſa Maiſon, &
pour l'entretien de la grandeur d'icelle.* Il eut de ſon
mariage avec Anne de Montlezun Herard II. qui
ſuit; Jean de Groſſolles, Chevalier de Malte en
1566. Jean Arnaud, auſſi Chevalier de Malte; Ca-
therine de Groſſolles, femme de Carbon de la
Barthe, Seigneur de Laſſegan & de la Maguere,
Chevalier de l'Ordre du Roy; Françoiſe de Groſ-
ſolles, mariée à Marc-Antoine de Navailles, Sei-
gneur de Banos & de Dume.

Herard II. de Groſolles, Baron de Flamarens &
de Montaſtruc, Chevalier de l'Ordre du Roy,
Gentilhomme de ſa Chambre, Maréchal de Camp
de ſon Armée de Guyenne & Capitaine d'une
Compagnie de 50. hommes d'armes de ſes ordon-
nances, eût pour femme Brandeliſe de Narbonne,
fille de Bernard de Narbonne, * Chevalier de l'Or-
dre du Roy, Seigneur de Fimarcon, Baron de Ta-
lairan &c. & de Françoiſe de Bruyeres-Chalabre
ſa deuxiéme femme, par Contract paſſé l'an 1574.
auquel ſouſcrivirent Hector de Pardaillan, Sei-
gneur de Gondrin, Chevalier de l'Ordre du Roy,
& Jean de Groſſolles Seigneur de Caumont, auſſi
Chevalier de l'Ordre du Roy. Il eût de ſon Maria-
ge, Renaud de Groſolles, qui mourut ſans avoir

* *Bernard de Narbonne deſcendoit en ligne directe & maſculine des Vicomtes de Narbonne de la Maiſon de Lara, ſeconde Race des Vicomtes de Narbonne, qui ſuccederent aux premiers Vicomtes dans le XII. Siécle, & ont poſſedé cette Vicomté ſans interruption juſqu'au XV. Siécle, dans lequel elle paſſa dans la Maiſon de Foix & fut réünie à la Couronne dans le XVI.*

été

été marié, après avoir fait ſon Teſtament l'an 1605. par lequel il inſtitua ſon heritier univerſel, Jean de Groſſolles ſon frere puîné, & Subſtitua à perpetuité tous ſes biens de degré en degré en ligne maſculine, & de branche en branche; & au défaut de mâle dans la Maiſon de Groſſolles, il ſubſtitua ſes biens *à l'aînée des filles du Nom & Armes de Groſſolles, à condition que ſon Mari & ſes Enfans porteroient le Nom & les Armes de ſa Maiſon*; Jean de Groſſolles Baron de Flamarens qui ſuit, & Marguerite de Groſſolles qui épouſa Jean Gaſton de Foix de Candalle, Seigneur de Villefranche, Baron de Saint Sulpice &c. fils de Charles de Foix & petit fils de Gaſton III. de Foix Comte de Candalle & de Benauges-Captal de Buch* & de Marie Comteſſe d'Aſtarac.

Jean III. de Groſſolles, Chevalier Baron de Flamarens & de Montaſtruc, Seigneur de Buzet &c. Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, obtint du Roy Louis XIII. en 1611. des Lettres de grace pour avoir tué en duel le Seigneur de Luſan. Il épouſa l'an 1609 Françoiſe d'Albret, tante de Marie d'Albret, premiere femme de Charles de Lorraine, Comte de Marſan, & fille d'Henry d'Albret, Souverain de Bedeilles, Baron de Mioſſens, de Coaraze, de Verdereſt & de l'Iſle d'Oleron, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur & Sénechal de Navarre & Bearn, & d'Antoinette de Pons, ſœur d'autre Antoinette de Pons, d'où deſcendent les Ducs de la Rochefoucaud. De ce Mariage vint

* *Lequel Gaſton III. de Foix deſcendoit au quatriéme degré d'Archambaud de Grailly, & d'Iſabelle de Foix, ayeux au même degré de François Phœbus de Foix Roy de Navarre, Duc de Nemours, Comte de Foix & de Bigorre, Vicomte de Bearn.*

Antoine Ageſilan de Groſſolles, Chevalier, Mar
quis de Flamarens, Baron de Montaſtruc, Seigneu
de Buzet, &c. qui fût tué au Combat de Saint Ant
toine en 1652. comme le rapoitent le Duc de Il
Rochefoucaud, & la Dame de Motteville, dann
leurs Mémoires, qui nomment le Marquis de Fla
marens parmi les Seigneurs & *gens de marque* qui
furent tués. Mademoiſelle de Montpenſier parle ainſ
de lui dans ſes Mémoires : *Le Marquis de Flama-*
rens fut tué, dont j'eus beaucoup de déplaiſir. Il étoi
mon ami particulier... ſon Corps fut trouvé en la mê-
me place, où quelques années auparavant il avoit tu
Canillac en duel. Il eut pour femme Françoiſe le
Hardy de la Trouſſe, fille de Sebaſtien le Hardy
de la Trouſſe, Grand-Prevôt de France, & tante
du Marquis de la Trouſſe, Lieutenant Géneral des
Armées du Roy, & Chevalier de ſes Ordres. De ce
Mariage vinrent

François de Groſſolles, Marquis de Flamarens,
mort ſans avoir été marié, à Burgos en Eſpagne en
1706. ayant été obligé de ſortir du Royaume
pour cauſe de duel. Sa Majeſté Catholique lui
avoit accordé deux mille écus de penſion & l'avoit
honoré de la Clef d'Or : voici ce qu'en dit un Jour-
nal de ce tems-là : *le Marquis de Flamarens d'une*
des premieres Maiſons de Guyenne, eſt mort à Burgos,
la Reine d'Eſpagne, (le Roy étant abſent) a donné
des ordres pour le faire enterrer d'une maniere conve-
nable à ſa qualité, afin qu'il ne manquât rien aux
funérailles d'un Etranger de diſtinction éloigné de ſon
pays, & de ceux de ſa Maiſon, & que tout repondît
à l'eſtime qu'elle faiſoit de lui ; François Ageſilan de
Groſſolles, Comte de Flamarens qui ſuit, & Jean
de Groſſolles, dit le Chevalier de Flamarens, mort
ſans poſterité.

François Ageſilan de Groſſolles, Comte de Fla-
marens,

marens, premier Maître d'Hôtel de Monſieur, Philippe Fils de France, frere unique du Roy Louis XIV. Il avoit épouſé Marie-Gabrielle le Tillier, fille de Jacques le Tillier, Seigneur de la Chapelle, Intendant des Finances & ſœur uterine du Cardinal le Camus Evêque de Grenoble, de Nicolas le Camus, Premier Préſident de la Cour des Aydes de Paris, & de Jean le Camus Lieutenant Civil de Paris, dont il a eu, Emmanuel Felix Guidon des Gendarmes Anglois, tué en Italie à la Bataille de Luzara, ſans avoir été marié; Ageſilan Gaſton qui ſuit; Marie-Clement-Joſeph de Groſſolles, dit le Comte de Flamarens, Seigneur de Montaſtruc & d'Aurenque, ci-devant Colonel d'Infanterie, qui a épouſé Marguerite-Louiſe de Bruet, fille de Gedeon de Bruet, Baron d'Arſens, Seigneur de Perecave, de la Garde, & de Saint Blancard, & de Maguerite de Bar de Mauzac, de laquelle il a pluſieurs enfans.

Ageſilan Gaſton de Groſſolles, Chevalier Marquis de Flamarens, Seigneur de Buzet, &c. ci-devant Capitaine Lieutenant des Chevau-Legers de Bretagne, Brigadier des Armées du Roy, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Grand Louvetier de France, a épouſé Anne-Agnès de Beauvau, fille de Gabriel-Henry de Beauvau, Marquis de Montgauger, &c. autrefois Capitaine des Gardes du Corps de Monſieur, Philippe fils de France, frere unique du Roy Louis XIV. & de Marie Magdelaine de Brancas, fille de Louis-François de Brancas, Duc de Villars.

MORTS

MORTS & MARIAGE.

LE 27. Septembre, Regnaud-Conſtans *de Pons*, *Comte de Lonzac*, Seigneur de Brie, la Garde, S. Cierer, &c. Meſtre de Camp de Cavalerie, & ci-devant Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roy, Chef d'une Branche de l'ancienne & illuſtre Maiſon de Pons, en Saintonges, apellé le Comte de Pons, mourut à Paris, âgé d'environ 55. ans. Il étoit fils de feu Regnaud-Iſaac de Pons, Marquis de la Caſe, Seigneur & Baron des Terres de Thors & des Châtellenies de S. Pompain, & Guenoüillé, & de feuë Dame Conſtance Foucault de S. Germain-Beaupré, & il avoit été marié le 23. Decembre 1709. avec Dame Charlotte-Loüiſe de Gadagne d'Hoſtun de Verdun, veuve de François d'Hoſtun, Marquis de la Baume, ſon couſin, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roy, mort le 20. Septembre 1704. & fille unique de Gilbert d'Hoſtun, dit de Gadagne, Seigneur, Comte de Verdun, Baron de Botheon, Lieutenant Géneral au Gouvernement de Forêts & Lyonnois, & de Dame Marie-Claire d'Albon de Chazeul. Il laiſſe Loüis-Henry, apellé le Marquis de Pons, marié le premier Septembre 1734. avec Angelique Henriette-Marie de Tiercelin de Broſſes, fille & unique heritiere de feu François-Henri de Tiercelin, Marquis de Broſſes, & de Sarcus, Colonel d'un ancien Régiment d'Infanterie de ſon nom, mort au Camp devant Fribourg en 1713. & de D. Marie-Anne Roüillé ſa veuve, femme en ſecondes nôces du Marquis de Caſtellane.

La

La nommée Jeanne *Blaque*, veuve de Pierre auphin, mourut le 2. du mois d'Octobre dernier, ans la Paroiſſe de Villadain, Diocèſe de Troyes, gée de cent ans accomplis : ſon pere a vécu 106. is, & ſa mere 105.

Le nommé Elie *Gailhard*, eſt mort à Villeneuve, Diocèſe de Toulouſe, le 6. Octobre dernier, dans 113. année de ſon âge.

Le 19. Novembre, Antoine *Banier*, Clerc du Diocèſe de Clermont en Auvergne, Licentié en Droit, & l'un des Penſionnaires de l'Académie Loyale des Inſcriptions & Belles-Lettres, en laquelle avoit été reçû en 1713. mourut à Paris âgé de 9. ans. Il s'étoit fait connoître par des Ouvrages ur la Mithologie, qu'il a donnés au Public.

Le 20. Melchior *de Polignac*, Cardinal de l'Egliſe Romaine, Prêtre du Titre de Ste Marie des Anges, aux Termes Diocletiens, Archevêque & Seigneur d'Auch, Abbé Commandataire des Abbayes de S. Pierre de Corbie, O. S. B. D. d'Amiens, l'Anchin, O. S. A. D. d'Arras, de Bonport, O. C. D. d'Erreux, de Bégard, du même Ordre, Diocèſe de Treguier, & de Mouzon, Ord. S. B. Diocèſe de Rheims, Prélat Commandeur des Ordres du Roy, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe; honoraire de celle des Sciences, & de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres, mourut à Paris âgé de 80. ans, 1. mois & 9. jours, étant né le 11. Octobre 1661. Il avoit été nommé en premier lieu Ambaſſadeur Extraordinaire en Pologne au mois de Mars 1693. & il eut aux Fêtes de Pâques de la même année l'Abbaye de Bonport. Il reſta en Pologne juſqu'en 1697. Il fut reçû à l'Académie Françoiſe le 2. Août 1704. & dans celle des Sciences & des Inſcriptions & Belles-Lettres en 1715. & 1717. Le feu Roy le nomma en 1706. à la Charge d'Auditeur

direur de la Rotte à Rome, pour la Nation Fran
çoiſe, & lui donna l'Abbaye de Bégard le 23. Avri
1707. Il fut rapellé de Rome, & il paſſa en Hollo
lande en 1710. pour aſſiſter en qualité de Miniſtr
Plénipotentiaire du Roy aux Conférences qui fu
rent tenuës pour la Paix à Gertruydemberg, aprè
la rupture deſquelles il partit de ce lieu le 25. Juille
1710. & arriva à Paris le 29. du même mois
ayant été nommé le jour de ſon dépar de Gertruy
demberg, à l'Abbaye de Mouzon. Il fut nomm
au mois d'Octobre 1711. ſecond Ambaſſadeur Ex-
traordinaire & Plenipotentiaire de France au futu
Congrès d'Utrecht pour la Paix. Pendant le cour
de ce Congrès il fut créé Cardinal Diacre par Cle-
ment IX. Pape, le 18. Mai 1712. mais reſervé *in*
petto juſqu'au 30. Janvier ſuivant, qu'il fut déclaré
Il quitta alors le caractére de Plénipotentiaire, &
il revint en France, où le 6. Juin 1713. il reçut
Verſailles des mains du Roy, avec les cérémonie
accoûtumées, le Bonnet rouge qui lui avoit été
aporté de Rome par l'Abbé Howard de Nortfolck,
Camérier d'honneur du Pape; & le 8. du même
mois il fut gratifié par le Roy de la Charge d
Maître de ſa Chapelle; ayant été de plus nomm
le premier Avril précedent à l'Abbaye de Cor-
bie; celle d'Anchin lui fut donnée le huit Juin
1715. & il ſe démit au mois de Septembre 1716.
de la Charge de Maître de la Chapelle du Roy. Il
ſe retira à la fin de Decembre 1718. en ſon Ab-
baye d'Anchin, où il reçut l'Ordre de Prêtriſe des
mains de l'Evêque d'Amiens en 1722. Après la mor
du Pape Innocent XIII. il ſe rendit à Rome, & il
aſſiſta au Conclave, dans lequel Benoit XIII. fu
élû le 29. Mai 1724. Il reçut le Chapeau de Car-
dinal des mains du nouveau Pontife dans un Con-
ſiſtoire tenu le 26. Juin ſuivant, & il fut diſpenſé

la Cavalcade ordinaire. Il fut chargé au mois Août de la même année des affaires de la Couronne de France à la Cour de Rome, à la place l'Archevêque d'Embrun, depuis Cardinal de encin. Le 27. Septembre, le Pape fit la Céremonie lui ouvrir la bouche, & lui assigna le titre Diaonal de Ste Marie *in Porticu Campitelli*. Il se démit de ce titre, & opta en passant dans l'Ordre s Cardinaux Prêtres, celui de Ste Marie *in Viâ ta* le 20 Novembre Il en prit possession le 8. ecembre suivant. Il fut un des Cardinaux Prêtres i assisterent au Concile National tenu à Rome ns le Palais de S. Jean de Latran par le Pape enoît XIII. depuis le 15 Avril jusqu'au 29. Mai 25. Il donna à Rome, en qualité de Ministre France, une somptueuse Fête, à l'occasion du ariage du Roy; elle commença le 25 Septeme, & elle fut continuée le 4. Octobre 1725. Il démit le 19. Décembre suivant du titre de Ste arie *in Viâ Latâ*, & opta celui de Ste Marie des nges aux Termes, dont il prit possession solemllement le 11. Janvier 1726. & il prit séance lendemain pour la premiere fois dans la Conegation *de Propagandâ fide*, dont il avoit été déré nouvellement Assesseur. Le 20 Février suint, le Pape proposa pour lui dans un Consistoire ret l'Archevêché d'Auch en Gascogne, auquel Roy l'avoit nommé au mois de Décembre prédent. Il fut sacré le 19. Mars suivant dans l'Eise Nationale de S. Louis des François, par le pe même, assisté des Cardinaux Otthoboni & ialterio, & le lendemain 20. il fit instance dans Consistoire pour le Pallium de son Eglise Arepiscopale. Il le reçut le 25. du même mois ns l'Eglise de Ste Marie sur la Minerve des ains du Pape, en présence du Sacré College

&

& de toute la Prélature Romaine. Il fut propo
pour être Prélat Commandeur de l'Ordre du S. Eſ
prit dans le Chapitre tenu à Verſailles le 16. Ma
1728. & ayant été déchargé du ſoin des affaires d
France à Rome, & relevé par le Duc de S. Aignan
il prit ſon audience de congé du Pape le 19. Ma
1732. Il partit de Rome le 8. Avril. Il paſſa pa
Florence, où il fut admis à l'audience de l'Infan
d'Eſpagne D. Carlos, aujourd'hui Roy des deu
Siciles, & à celle du Grand Duc de Toſcane. Il ar
riva à Paris le 10. Juillet, & s'étant rendu à Ver
ſailles, il eut le 16. du même mois audience d
Roy. Il prêta ſerment entre les mains de S. M. dan
la Chapelle du Château de Marli le 25. Août, à
cauſe de ſon Archevêché d'Auch, & le premier
Janvier 1733. en qualité de Prélat Commandeur d
l'Ordre du S. Eſprit. Il étoit frere puîné du Vicom
de Polignac, dont on a raporté la mort dans l
Mercure d'Avril 1739. p. 817. & où l'on a fai
mention des trois Neveux du feu Cardinal de Poli
gnac, qui ſont Louis-Melchior-Armand Vicomt
de Polignac, Meſtre de Camp du Régiment Dau
phin Etranger Cavalerie, né en 1717. Françoi
Camille de Polignac, Chevalier de l'Ordre d
S. Jean de Jéruſalem, Enſeigne des Gendarmes d
Berri, né en 1719. & Louis-Auguſte de Polignac
ci-devant Prieur Commandataire de Nantua en Bu
gey, né en 1720.

Le 9. Octobre, Benigne-Jerôme *du Trouſſet d'H
ricourt*, Seigneur du Boulay, d'Obſonville, &
Intendant des Galeres, Conſeiller d'Honneur a
Parlement de Provence, fils aîné de la Dame d'H
ricourt, morte le 20. Avril dernier, ainſi qu'on l'
raporté dans le Mercure du mois de Juin, vol. pr
mier, page 1247. épouſa Dlle Marie-Antoinett

Duché

hé, fille majeure de Jean Duché, Avocat Géne-
le la Cour des Comptes, Aides & Finances de
ıtpellier, & de D. Marie-Anne de Lort de Se-
an de Valras, ſon épouſe, ſœur de Henri-
ſtance de Lort de Serignan de Valras, Evêque
Mâcon, Abbé Commandataire des Abbayes de
D. de Paimpont, Diocèſe de S. Malo, & de
mont, Diocèſe de Roüen, ci-devant Agent
eral du Clergé de France, qui a donné la Bé-
ction nuptiale aux nouveaux Mariés dans l'E-
e des Miſſions Etrangeres à Paris.

ARRESTS NOTABLES.

DIT DU ROY, donné à Verſailles au mois de
Juin 1741. portant réünion à l'Hôtel de Ville
Paris, des droits attribués par l'Edit du mois de
n 1730. aux Jurés Vendeurs, Controlleurs, Cour-
s-Commiſſionnaires, Jaugeurs & Meſureurs des
ns, Eaux-de-vie & autres Liqueurs : & ſupreſſion
Offices de Jaugeurs. Regiſtré en Parlement le
Juillet ſuivant.

ARREST du Conſeil d'Etat Privé du Roy, du
Juin, qui ordonne, que tous les Porteurs des Souſ-
ptions du Livre intitulé, *Hiſtoire Romaine par le*
Catrou, Jéſuite, en 16. *volume* in-4°. ſeront te-
s de retirer les Exemplaires complets, ou Volu-
es ſéparés dudit Livre mentionné dans les Souſ-
ptions, en ſatisfaiſant aux clauſes & conditions y
rtées, & ce dans ſix moix, à compter du jour &
te de l'Arrêt.

AUTRE du 7. qui fait défenſes à tous Particu-
liers

liers de faire ſortir hors du Royaume aucuns B
riaux de toute eſpece, à peine de confiſcation,
3000. livres d'amende & autres peines portées
les Arrêts rendus précedemment ſur le même ſujet

DECLARATION du Roy, donnée à Verſailli
le 18. Juin, concernant l'adminiſtration des Fon
dépendantes du Domaine de Chaſteauroux, Rego
trée en Parlement le 7. Juillet ſuivant, laquelle D
claration contenant dix Articles, S. M. ordonn
être executée ſelon ſa forme & teneur, &c.

QUATRE Ordonnances du Roy du 20. Juill
dernier; la premiere, regle les Tables & Equipag
des Officiers Géneraux & autres Employés dans
Armées de S. M.

La ſeconde, concerne la diſcipline des Tro
pes dans les Camps & dans les marches d'Armée

La troiſiéme, porte défenſes aux Officiers Gén
raux & autres Employés dans les Armées du Roy
de ſe ſervir des Chevaux & Equipages de l'Artill
rie & des Vivres.

La quatriéme, regle le commandement d
Brigades d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragon
dont les Armées du Roy ſeront compoſées. Il eſt d
dans le préambule de ces Ordonnances ce qui ſuit

S. M. s'étant fait repréſenter les Ordonnanc
qui avoient été renduës ci-devant ſur les mêmes ſu
jets, elle avoit jugé à propos d'en rapeller les di
poſitions, & même d'y aporter les changemens qu
peuvent exiger les conjonctures par raport aux di
rens Corps de Troupes que S. M. eſt obligée de fai
re aſſembler inceſſamment ſur ſes frontieres, &c.

ORDONNANCE du Roy du 25. Juillet, po
augmenter de 16. hommes chacune des 30. Com
pagnie

de Fuſiliers du Régiment des Gardes Fran-
& pour y établir cinq Commandans de Ba-
, en regler le ſervice, ſans que le rang des
gnies pour marcher ou pour demeurer,
e intervertir, & fixer les fonctions des Ai-
jors & Sous-Aides-Majors près de chacun
aillons, ſuivant l'ancienneté de leurs Brevets.

IS Ordonnances du Roy du 5. Août, la pre-
pour augmenter les Compagnies Franches
terie : la ſeconde, portant augmentation
s Régimens des Huſſards, & la troiſiéme,
ugmentation des Compagnies Franches de
s

REST du 25. & Lettres Patentes ſur icelui,
Regiſtrées en Parlement le 28. qui confirment
vôt des Marchands & Echevins de l'Hôtel de
e Paris, dans la proprieté à perpetuité, des
ols de droits qui avoient été attribués aux
de Jaugeurs ſuprimés par Edit de Juin der-
Et fixe la finance deſdits Officiers à rembour-
r l'Hôtel de Ville, à un million deux cent
mille livres.

laration du Roy, du 29. Août, pour la Levée
xiéme du revenu des biens du Royaume, à
encer au premier Octobre 1741. donnée à
lles le 29. Août. Regiſtrée en Parlement, le
tembre ſuivant par laquelle Déclaration, S.
donne l'exécution des XIII. Articles qui y
ontenus, dont le dernier porte ce qui ſuit.
s voulons que l'impoſition du Dixiéme portée
préſente Déclaration, ceſſe d'être levée auſſi-
'en poſant les Armes, nous aurons rétabli la
illité & fait ceſſer les cauſes des dépenſes ex-
inaires qui nous ont forcés d'y avoir recours.

ARREST

ARREST du 14. Sept. portant Réglement p
les Marchandiſes de Librairie, Eſtampes, &
tres Imprimés venant de Roüen à Paris, par
quel S. M. ordonne l'exécution des XIII. Artic
contenus audit Arrêt.

AUTRE du 18. en interprétation de l'Arrêt
27. Janvier 1739. portant Réglement pour les
piers qui ſe fabriquent dans le Royaume, avec
Tarif des poids, largeur & hauteur fixés, pour
differentes ſortes.

AUTRE du 30. qui permet aux Négocians
Armateurs des Ports autoriſés à faire le Comm
ce des Colonies de l'Amérique, d'armer & é
per leurs Vaiſſeaux pour la Côte de Guinée, o
conformant aux Arrêts & Réglemens concernan
Commerce de ladite Côte, par lequel Arrêt S
permet, tant aux Négocians & Armateurs des H
dénommés par l'Article premier des Lettres Pa
tes du mois d'Avril 1717. qu'à ceux des au
Ports auxquels il a auſſi été permis depuis de
le Commerce des Colonies de l'Amérique,
mer & équiper leurs Vaiſſeaux pour la Côte de
née, tout ainſi qu'il avoit été accordé aux N
cians & Armateurs des Ports déſignés par les
tres Patentes du mois de Janvier 1716. pour
Commerce d'Afrique; & ce après que tous lo
Négocians & Armateurs en auront obtenu la
miſſion de la Compagnie des Indes, & en ſe
formant aux Arrêts & Réglemens concernant
Commerce de Guinée. Enjoint Sa Majeſté
ſieurs Intendans & Commiſſaires départis
l'exécution de ſes ordres dans les Ports &
du Royaume, de tenir la main à l'exécutio
préſent Arrêt, &c.

AUTRE du 15. Octobre, qui régle celle
dépq

enſes de la Marine & des Galeres, ſur leſquel-
le Dixiéme ordonné par la Déclaration du 29.
it 1741. doit être levé, & celles qui en ſont
mptées.

---

*Le ſecond Volume du Mercure eſt actuelle-
nt ſous preſſe & paroîtra inceſſamment.*

TABLE.

IECES FUGITIVES. Paraphraſe du Pſeaume, *Di-
lexi quoniam*, &c. 2555
marques ſur la Lettre de M. Clerot, 2558
vrai Mérite, *Ode*, 2566
cours du Chapitre I. des Proverbes, 2569
uquet à M. de la Garde, 2590
tre écrite ſur des Sujets de Littérature, 2593
Laurier & l'Olivier, *Fable à M. le Dauphin*, 2604
Solitaire & l'Importun, *Fable*, 2606
ſervation ſur un Sujet de Bibliographie, 2607
mercîment à M. le Monnier, 2608
p. aux Reflex. &c. Bureau Typographique, 2611
e ſur la Mort de M. Rouſſeau, 2631
te de l'Extr. ſur l'état des Sciences en France, 2635
Roſe & le Fleuriſte, *Fable*, 2645
ndation extraordinaire à la Ville d'Alais, 2647
rs ſur un Mariage, 2649
te du Traité Hiſtorique de la Croix, 2651
plication des Logogryphes d'Octobre, 2664
igme, Logogryphes, &c. 2666
UVELLES LITTERAIRES DES BEAUX-ARTS,
&c. Projet d'un nouveau Dictionaire, 2668
is au Public, Collection du Journal des Sçav. 2676
ecta Phædri Æſopique Fabulæ, 2679

Le

Le Géographe Méthodique, 26[illegible]
Homélies de S. Jean Chrisostôme, 26[illegible]
Traité de Gnonomique, *ibid.*
Eessai sur le Beau, 2683
Histoire de l'Acad. des Sciences, année 1735. *ibid.*
Elémens de Géométrie, *ibid.*
Histoire du Pape Innocent III. *ibid.*
Description de Paris, de Versailles, de Marly, &c. 2683
Livres qu'on trouve chés Cavelier, *ibid.*
Prix Littéraire, Acad. des Belles-Let. & des Sc. 2692
Ouverture du College Royal, 2692
Estampes nouvelles, 2694
Vers à M. Chardin, Peintre, 2692
Nouvelles Cartes, 2700
Avis sur le Traité de l'Horlogerie, 2700
Description d'un nouveau Poële, 2700
Chanson notée, 2700
Spectacles, Décoration de la Forêt de Dodone, 2700
Nouvelles Etrangeres, Turquie & Perse, 2700
Lettre de Constantinople, 2711
Russie, Allemagne, &c. 2711
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 2713
Morts & Mariage, 2718
Arrêts Notables, 2760

Errata de Novembre.

PAge 2353. ligne 10. comme, *ôtez ce mot.* l. 2379. l. 11. leur bras nous a sauvés, *lisez* leurs bras nous ont sauvés. Page 2413. l. 11. trop, *ôtez ce mot.* P. 2511. l. 22. de distance, *ajoûtez*, en distance. P. 2551. l. 12. Princesse, *lisez* Paroisse. *Ibid.* antépénultiéme ligne, *poure*, lisez *pour.*

La Planche gravée doit regarder la page 2537.
La Chanson notée, la page 2705.